Université de Montréal

UN ESPACE PUBLIC COLLÉGIEN

L'Abeille*, le périodique de la Société typographique du Petit Séminaire de Québec, 1848-1862*

Par

Fabien Bourdeau

Département d'histoire,

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.) en histoire

Août 2024

© Fabien Bourdeau, 2024

Université de Montréal

Unité académique : département d'histoire, Faculté des arts et des sciences

---

Ce mémoire intitulé

Un espace public collégien

L'Abeille*, le périodique de la Société typographique du Petit Séminaire de Québec, 1848-1862*

Présenté par

Fabien Bourdeau

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Mathieu Arsenault
Président-rapporteur

Ollivier Hubert
Directeur de recherche

Thomas Wien
Membre du jury

RÉSUMÉ

Il exista, dans la Province du Canada (1841-1867), une culture collégienne francophone dotée d'un organe de presse et d'un système délibératif autorégulé. C'est ce que démontre une lecture serrée et longitudinale de *L'Abeille* que produit, entre 1848 et 1862, la Société typographique du Petit Séminaire de Québec. Par un examen matériel et intellectuel de la sociabilité étudiante, ce mémoire contribue au champ historiographique qu'est celui de l'histoire des élèves et investit un terrain où convergent l'histoire de l'Église canadienne-française, l'histoire de la presse, l'histoire de l'éducation et l'épistémologie de l'histoire. La présente étude explore, dans un Canada libéral en construction, la mise en langage spécifique au cœur du mécanisme fondamental de la formation d'une sous-culture cohérente.

Les collégiens de l'entreprise de presse de Québec importèrent dans leur maison d'enseignement un savoir-faire réservé aux typographes professionnels et établirent des canaux de communication entre les élèves de différents collèges du Canada français. En donnant une existence écrite à la chanson et à une surprenante série d'épisodes de sociabilité étudiante, *L'Abeille* dota les collégiens de leur propre définition du politique. L'hebdomadaire coordonna les espaces où les élèves pouvaient s'exprimer les uns devant les autres sur des questions les concernant — des espaces séparés de la sphère où des adultes faisaient l'expérience de leur *publicité* canadienne-française. L'espace public résultant de cette articulation hébergea l'élaboration de deux épistémologies estudiantines de l'histoire dont la mécanique et la fine chronologie n'avaient pas encore été exposées. En la première se joue en partie l'essor d'une écriture collégienne de l'histoire du Canada. En la seconde se découvre une attitude résolue devant l'impossibilité de réconcilier le collège et le monde.

Mots-clés : Journal étudiant ; histoire des élèves ; histoire de l'éducation au Canada français ; association étudiante ; épistémologie de l'histoire ; chanson de tradition orale.

ABSTRACT

In the Province of Canada (1841-1867), there existed a Francophone collegiate culture equipped with a press organ and a self-regulated deliberative system. This is what a close and longitudinal reading of *L'Abeille*, a newspaper produced between 1848 and 1862 by the Société typographique of the Petit Séminaire de Québec, demonstrates. Through a material and intellectual examination of student sociability, the thesis contributes to the historiography of this group; it covers the area where historical epistemology and the histories of the French-Canadian Catholic church, the press, and education converge. The study explores the expression in words that was the mainspring of the formation of a coherent subculture in an emerging liberal Canada.

The students that participated in this press venture imported into their college an expertise hitherto reserved for professional typographers. They established communication channels among various French-Canadian colleges. By granting a written existence to song and to a remarkable series of episodes of student sociability, *L'Abeille* provided students with their own definition of the political. The newspaper coordinated spaces where students could express themselves before their fellows on questions concerning them – spaces separate from the sphere where adults were experiencing their own French-Canadian *publicity*. The public space resulting from this articulation formed the context for the expression of two student epistemologies of history whose mechanics and detailed chronology are studied here for the first time. The first offers a perspective on the rise of a collegiate version of Canadian history. The second permits us to discover a resolute attitude toward reconciling the college with the broader world.

Keywords: College newspapers; History of students; History of education in French Canada; Students' voluntary associations; Epistemology of history; Songs of oral tradition.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ I
TABLE DES MATIÈRES III
LISTE DES FIGURES V
REMERCIEMENTS VIII
INTRODUCTION 1
1.1. Survol sélectif de trois historiographies 5
1.1.1. L'histoire de l'éducation secondaire au Canada français 5
1.1.2. L'histoire des jeunes et les journaux de collèges du XIXe siècle 7
1.1.3. La presse et l'Église avant l'*Action sociale catholique* 10
1.2. Méthodes et documentation 12
1.2.1. La matérialité du texte insécable 12
1.2.2. La Société typographique et ses traces typographiées et manuscrites 14
1.2.3. L'espace public : une amorce davantage qu'un cadre théorique 16
1.3. Organisation de l'étude 17
CHAPITRE PREMIER : L'ASSOCIATISME ET L'AUTONOMIE DU DISCOURS 19
2.1. L'invention de l'exceptionnalité collégienne et la liberté qu'elle suppose 20
2.1.1. L'économique d'un partenariat 20
2.1.2. La logique démocratique pour un pouvoir décisionnel collégien légitime 23
2.1.3. La pédagogie de l'autonomie ou quand un directeur ne l'empêche pas 27
2.1.4. La localisation du regroupement formel collégien dans l'épaisseur du corps social 32
2.1.5. La composition d'une prosopopée supra-institutionnelle 38
2.2. La mise à l'écrit du chant et de la parole politique 44
2.2.1. La construction de la chanson collégienne et d'un souvenir commun de l'intimité 45
2.2.1.1 La médiatisation de la poésie chantée 46
2.2.1.2. Le chant et la compilation : l'imbrication de deux pratiques collégiennes 49
2.2.1.3. Les fonctions et les thèmes de la chanson 51
2.2.1.4. Chanter pour se souvenir d'un exil virgilien 52
2.2.2. Le récit d'une culture de la prise de parole 54
2.2.2.1. La contre-routine collégienne : l'expérience de lieux de rencontre immédiats 55
2.2.2.2. La bataille symbolique de Maizerets 56
2.2.2.3. La transgression de l'apolitisme de *L'Abeille* 61
CHAPITRE SECOND – LA NÉGOCIATION DE L'ÉTENDUE DE L'ESPACE PUBLIC COLLÉGIEN 68
3.1. Les marques d'un espace public *intra muros* consolidé 68

3.1.1. La dimension d'inactualité de *L'Abeille* 68
3.1.2. La propagation de la coutume de la publicité 71
3.1.3. L'interruption de la parution de l'hebdomadaire : un sursis surmontable 74
3.2. Des institutions du Séminaire dans le giron de *L'Abeille* 77
3.2.1. Les Sociétés et l'Académie dans les pages de *L'Abeille* : quand les collégiens se firent enseignants et instigateurs partenaires des structures d'encadrement de la sociabilité collégienne 78
3.2.2. Le goût collégien pour l'Université : la faveur que fit *L'Abeille* au Canada catholique et francophone 82
3.3. Les deux schèmes collégiens de compréhension de la condition historique 85
3.3.1. Les collégiens tournés vers la marche de la Civilisation 85
3.3.1.1. L'Histoire : la prérogative de la Civilisation en marche 88
3.3.1.2. L'histoire des marques de la Civilisation en Canada : une histoire institutionnelle urgente 93
3.3.1.2.1. Le besoin de l'organisation des vieilleries 94
3.3.1.2.2. La reconnaissance du caractère politique de la publicité adulte et le devoir d'écriture d'une histoire des institutions canadiennes 95
3.3.2. Le regard porté vers les hommes illustres d'hier : une mise à l'épreuve du jugement tournée vers soi 102
3.3.2.1. La mobilisation de l'histoire biographique afin de pallier l'insuffisance de l'histoire en voie de disciplinarisation 103
3.3.2.2. L'expression du sujet collégien éducable 106
3.3.2.3. L'occupation d'un état dans le monde adulte : chronique d'une désillusion annoncée 109
CONCLUSION 112
BIBLIOGRAPHIE 115

LISTE DES FIGURES

Figure 1. – Reproduction de l'entête de la première page de la première livraison de *L'Abeille* (*L'Abeille* 1, 1 [27 juillet 1848] : 4. AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, SME11-Les publications, Séminaire 1045, 1.) 4

Figure 2. – Reproduction de la quatrième page de la première livraison de *L'Abeille* (*L'Abeille* 1, 1 [27 juillet 1848] : 4. AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, SME11-Les publications, Séminaire 1045, 1.) 18

Figure 3. – Reproduction d'un extrait de l'éditorial du 14 mars 1850 (*L'Abeille* 2, 17 [14 mars 1850] : 2. AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, SME11-Les publications, Séminaire 1045, 1.).... 67

SIGLE

AMCQ : Archives du Musée de la civilisation — Québec

Pour Marcel Bourdeau † (1931-2020),
enfant du parc Lafontaine devant lequel ce
mémoire fut écrit.

Pour Rémi, lui qui, si tôt, m'a montré du
doigt les mondes d'hier

REMERCIEMENTS

Ami lecteur, amie lectrice,

Ne va pas croire que les hommages qui suivent signifient que ce mémoire est assez bon pour que tu souhaites savoir de qui celui-ci est tributaire. Les remerciements sont une pratique compromettante. Si on les choisit sobres et succincts, on paraît se croire digne du laconisme des grands esprits. Si on les choisit exhaustifs, on se révèle scrupuleux. Et se demandant le camp auquel il faut appartenir, on en oublie l'essentiel : l'expression de la gratitude.

Je me sais redevable à Monsieur le professeur Ollivier Hubert — lui que j'ai eu tant de mal à tutoyer — pour ses recommandations de lectures ajustées à mon appétit et ses circonspectes et honnêtes remarques de fond à chacune des étapes de mon cheminement intellectuel. À titre de directeur de mes recherches, il n'a pas tant posé des balises comme encouragé astucieusement l'essai et le dialogue. Je suis admiratif de sa polyvalence intellectuelle et reconnaissant de sa générosité.

Je remercie le dévoué archiviste attitré au centre de consultation du Séminaire de Québec, Peter Gagné, pour m'avoir encouragé à lire le *Plumitif* et le *Journal des usages et des coutumes*.

Ris, ami lecteur, amie lectrice, de me savoir fâché de renoncer à nommer tous ces êtres indispensables, d'aujourd'hui et de naguère, pour m'avoir fait voir la fausseté de mes opinions ou l'immaturité de mes sentiments, ces êtres auprès de qui j'ai passé ma jeunesse dont cette étude est, en quelque sorte, un échantillon. Je me contenterai de rendre un hommage à Ambroise, Charles et Léo, avec qui j'ai passé les années *québecquoises* cégépiennes et *certificales* à nourrir les oreilles insatiables des murs du salon, chez Rémi ; Madeleine, cette littéraire, parfois conseillère, d'une profonde perspicacité ; Camille et Christophe, eux qui de leurs rires cassent ou encouragent chaque fois mes coquetteries ; Maxime Allard, éducateur généreux et patient ; Pascal, cet ami éternel, vital, qu'on confond avec le frère ; Rose, précieuse lectrice de mes ébauches ; Venne et Dufour, enfin, ces deux gaillards avec qui j'ai noué, dans cet appartement jouxtant le parc Lafontaine, une amitié de pensionnaires inséparables.

Ce mémoire a bénéficié du support financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds de Recherche du Québec — Société et Culture (FRQSC).

Quiconque observe l'histoire doit, si je puis dire, y apporter la foi enfantine la plus touchante dans la force ordonnatrice de notre esprit et de nos méthodes, mais il doit aussi, et malgré cela, avoir le respect de la vérité, de la réalité, de la spécificité incompréhensibles de l'événement. Faire de l'histoire, mon cher, n'est pas une plaisanterie, ni un jeu irresponsable. Faire de l'histoire, cela suppose qu'on a conscience de rechercher une chose impossible et pourtant nécessaire et extrêmement importante. Faire de l'histoire, c'est se livrer au chaos, tout en gardant la foi dans l'ordre et dans l'esprit. C'est là une tâche très sérieuse, jeune homme, et peut-être tragique.

Le père Jacobus, personnage du roman
Le jeu des perles de verre[1].

[1] Hermannn Hesse, *Le jeu des perles de verre* (Paris, Calmann-Lévis, 1991 [1955]), 171.

INTRODUCTION

> « Mais qui nous rendra jamais l'*Abeille*, la vieille *Abeille* d'autrefois, celle que nos pères nous lisaient le soir avec des larmes dans la voix[1] » ?

Les mots portés en épigraphe sont ceux de Joseph-Edmond Roy, petit notable de Lévis, qui, approchant l'âge de cinquante ans, légua sous le titre *Souvenirs d'une Classe au Séminaire de Québec* (1905) un récit récapitulatif de son passage au collège entre 1867 et 1877[2]. Les reconstitutions mémorielles d'anciens étudiants à la manière de ces *Souvenirs* sont une ressource documentaire décisive pour le champ de la recherche qu'est celui de l'histoire des élèves. Forcément infléchies par une appréciation adulte du monde dont il est malaisé de mesurer l'influence, elles déposent toutefois devant l'expérience estudiantine un voile d'une fâcheuse opacité. Cet état des choses n'a rien d'étonnant, mais il n'en pose pas moins un défi interprétatif de taille que Véronique Castagnet-Lars et Jean-François Condette nomment le « piège de la mémoire scolaire »[3]. L'objet que pointe le souvenir en exergue, cependant, a l'heur de se secourir de l'oubli seul, sans qu'il faille sonder la psyché du notable lévisien. *L'Abeille* était le périodique typographié du Petit Séminaire de Québec, paru pour la première fois le 27 juillet 1848[4]. Toutes les livraisons, fruits de la composition étudiante, nous sont parvenues. Elles étaient, à quelques exceptions près, composées de quatre feuilles fragmentées en trois colonnes de texte. Le journal sortit hebdomadairement de presse durant trois périodes : (1) entre 1849-1850 et 1853-1854 ; (2) entre 1858-1859 et 1861-1862 ; (3) entre 1877-1878 et 1880-1881.

---

[1] Joseph-Edmond Roy, *Souvenirs d'une Classe au Séminaire de Québec (1867-1877)* (Lévis : Imprimerie de l'auteur, 1905, Premier Volume), 170.

[2] Yves Hébert, « Roy, Joseph-Edmond », dans *Dictionnaire biographique du Canada* (Université Laval/University of Toronto, 2003, vol. 14), page consultée le 10 juillet 2024, https://www.biographi.ca/fr/bio/roy_joseph_edmond_14F.html.

[3] Véronique Castagnet-Lars et Jean-François Condette, « Pour une histoire renouvelée des élèves : placer l'élève au centre des analyses historiennes ? », *Histoire de l'éducation* 150 (2018) : 10 ; 14-15.

[4] Durant l'ensemble de l'étude, nous écrirons *L'Abeille*, et non l'*Abeille*, car le déterminant subissant l'élision, « L' », figure bel et bien sur la page titre du journal. Il arrivera que, citant les collégiens, nous écrirons l'Abeille, sans « l » capital ni caractère italique. C'est pour respecter la différence entre le nom du journal et l'insecte qui, à la façon d'une prosopopée, personnifie le périodique.

« Qu'est-ce qu'un élève par rapport à un enfant ou un adolescent ? » Castagnet-Lars et Condette ont montré que la réponse à cette question ne relève pas du truisme[5]. On a dit au Québec que la scolarisation du XIXe siècle euroaméricain mit en jeu une forme de jeunesse spécifique, mais c'est encore un constat insuffisant[6]. En la notion d'élève se recoupent maintes expériences dont la cohérence n'a rien d'évident. Étaient élèves les individus attribués à des précepteurs, confiés à une institution et intégrés en tant qu'apprentis à un réseau professionnel. Étaient élèves aussi bien les filles et les garçons des petites écoles et des classes préparatoires que les collégiens et les universitaires[7]. La courte phrase des *Souvenirs* conserve un grand intérêt en ce qu'elle laisse pressentir que *L'Abeille* est une voie d'accès vers une variation spécifique de cet élève protéiforme du XIXe siècle. Roy nous aiguille dans la direction d'une expérience collégienne collective qui, du fait de sa puissance et de sa médiatisation hebdomadaire, était capable d'inspirer une ostensible nostalgie. L'extrait de cette reconstitution mémorielle est une instructive amorce et pourtant les silences que permettent ses modalités narratives commandent l'éclaircissement d'une enquête historienne. Les pans de la vie étudiante que pointe « la vieille *Abeille* d'autrefois » n'appartiennent qu'indirectement à l'univers mémoriel du narrateur. La première strate de la réminiscence tient dans l'expérience que Roy et ses confrères étudiants firent alors qu'ils se trouvaient respectivement dans leur foyer familial et qu'ils n'avaient probablement pas encore l'âge pour le cours secondaire. Puis, au deuxième niveau de l'épisode rapporté, il y a le souvenir que les pères, anciens collégiens plus encore que leurs fils, voulaient laisser entrevoir par cette lecture déclamée. Mais les sentiments suscités par l'opération de remémoration, c'est-à-dire les effets de la réminiscence, tiennent lieu et place d'un exposé des réalités estudiantines qui faisaient l'objet du souvenir. De ces pères qui leur faisaient la lecture de leur *Abeille* après le crépuscule, les jeunes auditeurs ne retinrent, selon l'expression métonymique, que des « larmes dans la voix ». Roy nous abandonne à notre ignorance de ce que dissimule cette figure des pères éplorés et pourtant nous convainc de son insigne importance.

Au-delà de cet extrait, dans ses *Souvenirs*, le notable lévisien brosse un portrait sommaire des épisodes de parutions de *L'Abeille*. Sous sa plume, les deux premières périodes d'activité se confondent

---

[5] Castagnet-Lars et Condette, « Pour une histoire renouvelée des élèves : placer l'élève au centre des analyses historiennes ? », 12-13.

[6] Pierre Savard, dans un appel lancé en faveur de l'histoire des jeunes, impute la naissance de la « jeunesse », comme catégorie sociale opérationnelle, au phénomène de la scolarisation. Son appel peut être considéré comme un exemple de la difficulté qu'a éprouvé l'historiographie québécoise a développé un champ spécifiquement consacré à l'histoire des élèves. Pierre Savard, « Pour l'histoire des jeunes », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle* 2 (1994) : 121.

[7] Castagnet-Lars et Condette, « Pour une histoire renouvelée des élèves : placer l'élève au centre des analyses historiennes ? », 12-14.

en une même mouture du journal. L'hebdomadaire que le narrateur vit renaître en 1877 alors qu'il n'était plus collégien, mais bien étudiant de l'Université, possède quant à lui un statut différent. Les mots en épigraphe appartiennent en vérité à une phrase plus longue par laquelle Roy regrette la disparition de chacune de ces deux versions du journal qu'un lectorat non avisé pourrait erronément ramener à l'unité. Le tout dernier énoncé de la quatrième partie du chapitre, intitulé « Le Séminaire de Québec après la cession du Canada aux Anglais », dans son intégralité, va comme suit : « Mais qui nous rendra jamais l'*Abeille*, la vieille *Abeille* d'autrefois, celle que nos pères nous lisaient le soir avec des larmes dans la voix, celle que nous avons connue après notre départ, dans la pleine floraison de nos jours universitaires[8]. » En exprimant l'antiquité de la version du périodique parue entre 1848 et 1862 par la concomitance pléonastique de l'épithète « vieille » et du groupe prépositionnel ayant la fonction de complément du nom, « d'autrefois », le narrateur signale élégamment l'étrangeté, à ses yeux, du journal paru dans un Canada pré-fédéral. Dans un article qui revendique un statut introductif, publié au printemps 2005 dans le numéro que la revue *Mens* a consacré à l'histoire du livre au Québec, Léon Debien nous a appris que les modalités de production de ce *vieux* journal étaient assujetties aux conditions d'existence de la Société typographique. En cette Société, dit-il, il faut voir une instance autofinancée dirigée par des pensionnaires désireux de se ménager un espace délibératif proprement collégien. Sous-jacente à l'apparition d'une culture collégienne typographiée s'exécutait donc une série de pratiques formellement encadrées[9]. Le journal contemporain du passage universitaire de Roy, quant à lui, évoluait sans cette Société. La composition typographique était, de son temps, impartie à un imprimeur professionnel connu sous l'enseigne P.- G. Delisle. Cette différence nous a incité à exclure le périodique paru entre 1877-1878 et 1880-1881 de notre analyse.

La présente étude a pour visée de retracer la formation, dans l'est de la Province du Canada (1841-1867), d'une communauté collégienne francophone cohésive qui se considérait comme telle. Cette communauté devait son existence à un lieu que l'intitulé du présent mémoire érige en espace public proprement collégien. La démonstration reposera sur l'examen du récit de l'expérience estudiantine porté par la prétendue vieille mouture du périodique typographié du Petit Séminaire de Québec qui parut entre la fin de la décennie 1840 et le début de la décennie 1860. À travers les discours que les élèves rédacteurs et typographes échafaudèrent à propos de leur vie *intra muros* se joua le

[8] Roy, *Souvenirs d'une Classe au Séminaire de Québec (1867-1877)*, 170.
[9] Léon Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », *Mens* 5, 2 (2005) : 358-363 ; 375.

processus d'autodéfinition du peuple collégien sur lequel il faudra prendre soin de reconnaître que s'exerça aussi bien la contrainte de la matérialité des modes de production et de communication de la culture commune que la contingence des événements. Nous tâcherons de répondre à trois questions qui s'entrecoupent : 1) quel statut les pensionnaires accordaient-ils à l'hebdomadaire ? 2) quel était le pouvoir discursif que le journal *L'Abeille* conféra et dont il attestait ? 3) quels sont les contours de la culture estudiantine que traça le journal typographié ? Il ne s'agira pas ici de faire une histoire de la culture scolaire des collégiens de la maison d'éducation secondaire de Québec. Rigoureusement, ce n'est pas même l'expérience des élèves qui est l'objet de la présente enquête, mais l'articulation des ressorts matériels et idéels d'une communauté étudiante bien précise à l'intérieur de la Province du Canada. Les grandes lignes de la thèse à laquelle conduit progressivement notre examen peuvent s'exprimer ainsi : La Société typographique est la preuve de la participation d'élèves au phénomène associatif qui s'affirmait au Canada français et témoigne d'une forme de liberté dite positive engendrée par le système d'encadrement de l'univers collégial. La presse du Petit Séminaire permit de doter d'existences écrites deux pratiques des pensionnaires : le chant et la prise de parole en assemblée. *L'Abeille* s'employa à l'écriture d'un récit qui agençait ces pratiques pour donner à ses lecteurs la certitude d'une dynamique communautaire cohérente. Accueillant en ses feuilles, au surplus, une sélection bien précise de contributions étudiantes divergentes, l'hebdomadaire détermina les termes de ce qu'il convient d'appeler une éducation politique autonome en marge de la publicité canadienne-française. Cet espace collégien de sociabilité et d'éducation mutuelle se fortifia et tenta bientôt des incursions discursives majeures dans deux domaines de juridiction adulte : il s'accorda un rôle dans la complexification de l'offre éducative au Canada français et dans l'écriture de l'histoire des institutions du corps politique adulte. La communauté collégienne qui avait acquis la certitude de son unité au moyen de *L'Abeille* tâcha de retrouver cette unité dans le monde. L'hebdomadaire accorda alors une attention considérable à la voix de ceux de ses membres qui prétendirent avoir échoué à concilier le siècle et le collège.

L'Abeille.

VOL. I. PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 27 JUILLET 1848. No. 1....

Figure 1. – Reproduction de l'entête de la première page de la première livraison de *L'Abeille* (*L'Abeille* 1, 1 [27 juillet 1848] : 4. AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, SME11-Les publications, Séminaire 1045, 1.)

1.1. Survol sélectif de trois historiographies

Soucieuse de débusquer les idées chères à une communauté d'élèves dans la Province du Canada en regardant à travers la matérialité de sa culture, cette étude se positionne dans le sillage de l'histoire de l'éducation, de l'histoire des jeunes — de laquelle l'histoire des élèves est un embranchement — et du courant de la recherche qui réunit la presse typographiée et l'Église catholique canadienne sur le même terrain d'enquête.

1.1.1. L'histoire de l'éducation secondaire au Canada français

Au sujet de l'histoire de l'enseignement secondaire offert au Canada français antérieurement au rapport Parent, l'historiographie récente a démenti l'idée d'une institution collégiale uniforme et strictement calquée sur le modèle jésuite[10]. En insistant sur la diversité de l'appartenance sociale des pensionnaires et des externes, elle rappelle une dimension qu'escamote la synthèse de Claude Galarneau (1978)[11] : une portion appréciable des collégiens n'était pas destinée à intégrer le corps sacerdotal et ne complétait pas le cursus de huit années[12]. Aussi, les études des deux dernières décennies ont distingué l'enracinement de deux embranchements du cours secondaire que masque indûment le terme « collège classique ». Si le premier, constitué de petits séminaires tridentins, offrait un programme qui s'articulait effectivement autour des auteurs gréco-latins et chrétiens, le second comprend les maisons qui dispensaient un enseignement commercial, parfois plus bref, qui privilégiait l'anglais et les savoirs plus techniques afin de former l'industriel canadien-français. Cependant, la frontière entre ces deux catégories de maisons privées d'enseignement ne fut pas toujours étanche durant la seconde portion

[10] L'ouvrage collectif intitulé *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue* (2014) réunit les études de trois auteur·e·s — L. Bienvenue, O. Hubert et C. Hudon — déjà parues, pour la plupart, dans des revues savantes. À lui seul et du fait de sa nature, il permet de prendre le pouls d'une tendance historiographique. La quinzaine de textes rassemblée offre un portrait nuancé de l'institution collégiale et un juste aperçu de sa clientèle diversifiée. Bienvenue, Hubert et Hudon ont mobilisé un corpus varié qui comprend, notamment, des textes autobiographiques de collégiens, de la littérature de fiction, des documents à vocation pédagogique, des périodiques d'opinion politique et des journaux à grand tirage. Toutefois, les auteurs se sont limités aux archives de cinq maisons d'enseignement : le collège de Nicolet, le collège sulpicien de Montréal, le séminaire de Saint-Hyacinthe, le collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et le collège de Sherbrooke. Bienvenue, Hubert et Hudon, « Introduction » dans *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, 11-30.

[11] Claude Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français*, *1620-1970* (Montréal, Les Éditions Fides, 1978).

[12] Ollivier Hubert, « Le collège de Montréal et ses clientèles au XIXe siècle : multiplicité des attentes et pluralité de l'offre » dans *Le collège classique pour garçons*, Bienvenue, Hubert et Hudon, 55-87.

du XIXe siècle[13]. On admet généralement que la menace du développement d'un enseignement public constitua l'un des moteurs décisifs des révisions des programmes éducatifs des collèges, tantôt en faveur des besoins des communautés locales, tantôt en défaveur, selon que la situation est considérée à travers le prisme d'une classe moyenne en essor ou d'une élite en voie de rigidification[14]. Il faut signaler que la thèse de doctorat que Sébastien Lecompte-Ducharme (2020) a consacrée à l'imbrication du catholicisme et des matières profanes contient une revue exhaustive des formes de l'enseignement de niveau secondaire de la seconde moitié du XIXe siècle. Sa synthèse a le mérite d'inclure une pluralité d'initiatives éducatives située en deçà de l'acceptation d'abord très stricte de la locution « éducation secondaire ». Aux cours primaires supérieurs et commerciaux et aux cours destinés aux filles de certaines élites, par exemple, il reconnaît les marques d'une éducation secondaire à laquelle il ne manquait que le nom[15].

Sur l'horizon de l'offre éducative, on tient le Petit Séminaire de Québec pour l'un des jalons les plus décisifs de cette instruction secondaire classique destinée à former, sur le sol colonial, un sacerdoce catholique proprement canadien[16]. Dans la foulée de l'implantation du Gouvernement royal en Nouvelle-France, le Petit Séminaire naquit en 1668, peu après que le vicaire apostolique Mgr François de Laval obtint pour les prêtres-enseignants des Missions Étrangères de Paris le mandat d'instituer un Grand Séminaire. Mais ce n'est qu'en suite de la Conquête que le Petit Séminaire revêtit la forme d'un collège à part entière dont le cursus, initialement composé de six classes, préparait au cours de théologie dispensé au Grand Séminaire. À partir de 1765, il suppléa en effet à la maison d'enseignement que les pères de la Compagnie de Jésus avaient fondée en 1635[17]. Alors seulement, le Conseil du Séminaire de Québec se mit à administrer une institution cohérente à deux paliers. Le quatrième volume de la synthèse de Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec*, celui qui couvre l'ensemble de la première moitié du XIXe siècle, prend soin de reconnaître à la maison d'éducation secondaire sa fonction dans la

---

[13] Le collège de Joliette, par exemple, délaissa progressivement sa vocation d'offre éducative commerciale entre 1850 et 1865. Celui de Rigaud abandonna officiellement le cours industriel en 1873. Debien, « Les journaux de collège », 351-352 ; 373-375.

[14] Voir à ce propos Paul-André Turcotte, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970). Utopie et modernité* (Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1988) ; Georges Croteau, *Les frères éducateurs, 1920-1965. Promotion des études supérieures, modernisation de l'enseignement public* (LaSalle [Montréal], Les Éditions Hurtubise, 1996) ; Louise Bienvenue, « Le "collège classique" : une tradition inventée ? Quelques réflexions autour d'un débat des années 1920 » dans *Le collège classique pour garçons*, Bienvenue, Hubert et Hudon, 89-111.

[15] Sébastien Lecompte-Ducharme, « Pour croire, il faut savoir. L'enseignement de la culture catholique au secondaire québécois, 1870-1920 » (Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, 2020).

[16] Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec* (Montréal, Éditions Fides, 2000, vol. I : *1760-1896*), 80.

[17] Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français*, *1620-1970*, 15.

formation de l'élite laïque de profession libérale[18]. C'est notamment envers la bourgeoisie canadienne-française que le Petit Séminaire s'acquitta lorsqu'il parvint à offrir, à compter de 1834, un cursus de neuf années, « soit deux classes de philosophie-sciences, six d'humanités, et une préparatoire[19]. » En ce qui a trait directement à notre étude, Baillargeon explique que la décennie 1840 se caractérisa par la mise à l'avant-plan des loisirs et des moments de sociabilité étudiante, à l'instigation du directeur Louis-Jacques Casault, respectueux des initiatives de son précurseur, Jean Holmes. C'est à ce climat institutionnel porté par ses abbés en position d'autorité, d'ailleurs, que Baillargeon attribue la fondation de la Société typographique qu'il mentionne brièvement à titre d'exemple[20]. Mais le périodique *L'Abeille* et l'association qui lui était conditionnelle, pensons-nous, doivent encore être examinés à la faveur d'un déplacement du point focal, de l'institution vers les élèves.

1.1.2. L'histoire des jeunes et les journaux de collèges du XIXe siècle

En 1992, dans un chapitre collectif portant sur les courants de pensée et d'action qu'alimentèrent les formes de la jeunesse sur le territoire québécois au cours des XIXe et XXe siècles, Jean-Marie Fecteau soutient que le « mode historique d'apparition [de la jeunesse], en tant que forme autonome, est en fait étroitement relié à la constitution de la nation et à la construction de l'État moderne[21] ». Dans la Province du Canada munie d'une assemblée législative élue dont la confiance est indispensable aux membres du gouvernement, la jeunesse canadienne-française du XIXe siècle, avance-t-il, pouvait constituer deux groupes distincts définis par leur appartenance à l'une ou l'autre de deux conceptions antagoniques de l'avenir canadien-français. Le premier type de jeunesse encaissait la répression des rébellions anticoloniales de 1837-1838, se soumettait aux nouvelles structures politiques et œuvrait en contrepoint à la préservation du mode d'existence franco-catholique tel qu'il avait prévalu jusqu'alors au sein du cadre colonial de l'Amérique du Nord britannique. Le second type de jeunesse se définissait en fondant des lieux politiques destinés à faire entendre une voix libérale radicale. Fecteau donne pour exemple de ces lieux politiques l'Institut canadien, regroupement de jeunes intellectuels

---

[18] Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec, de 1800 à 1850* (Sainte-Foy [Québec] : Les Presses de l'Université Laval, 1994), 192.
[19] *Ibid.*, 277.
[20] *Ibid.*, 237-243.
[21] Jean-Marie Fecteau, Diane Pacom, Stanley B. Ryerson, « Jeunes et sociétés québécoise et canadienne » dans *La jeunesse et ses mouvements. Influence sur l'évolution des sociétés aux XIXe et XXe siècles* (Paris : Les Éditions du CNRS, 1992), 322.

constitué en 1844, et l'*Avenir*, dit le « journal de la jeunesse canadienne-française[22] ». Mais parce que s'effrita selon lui, durant la seconde portion du XIXe siècle, la possibilité de former réellement une nouvelle communauté nationale canadienne-française qui observerait les principes libéraux, les jeunes tendaient à rejoindre inéluctablement la première catégorie conformiste. À nos yeux, l'approche analytique qu'adopte Fecteau dans ce chapitre de 1992 réduit la jeunesse aux espérances politiques qu'elle nourrissait pour un monde adulte qu'elle avait déjà résolument investi, dans le cas de l'Institut canadien comme de la culture de la grande presse. Ce faisant, cette grille de lecture soumise au prisme de l'État esquive des espaces proprement jeunes et garde en suspens l'ambiguïté conceptuelle dont Fecteau était pourtant bien conscient :

> Faire l'histoire de la « jeunesse » et de ses mouvements pose, d'entrée de jeu, le problème de la définition même de l'objet de recherche. En effet, toute tentative de définition de la jeunesse achoppe sur de multiples ambiguïtés, tels l'âge limite, les critères discriminants, le flou de la catégorie et la diversité de la population concernée[23].

Et il faudrait ajouter que ce problème de définition soulève la question suivante : qui décide de l'éligibilité des individus à la « jeunesse » ? Tout le mérite de l'étude de Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, et celle de Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même*, est de montrer l'effort d'autoassignation de ce titre par une certaine élite de jeunes[24].

L. Debien, d'ailleurs, a suggéré que certains mécanismes caractéristiques des Jeunesses catholiques qui ont intéressées Bienvenue étaient déjà perceptibles dans la communauté de lecteurs et de rédacteurs écoliers qu'avaient fédérée des périodiques imprimés produits au sein des maisons d'enseignement secondaire au XIXe siècle[25]. Par son examen des mouvements d'Action catholique spécialisée des décennies 1930 et 1940, Bienvenue a appréhendé l'avènement de la jeunesse en tant que groupe social comme un événement qui aurait été le fruit d'une négociation insoupçonnée de la frontière entre des groupes différenciés selon l'âge au sein des structures d'encadrement établies par l'épiscopat et l'État. La cohorte de la Crise employa les Jeunesses d'Action catholique afin d'investir un champ d'action à vocation sociale qui fut propice à la construction d'un discours auquel il fallait dorénavant consentir pour s'emparer de l'épithète jeune. Celle de l'après-guerre sut argumenter avec

---

[22] *Ibid.*, 323.
[23] *Ibid.*, 322-323.
[24] Dans les deux monographies, les associations étudiantes et l'imprimé étudiant se sont avérés des théâtres décisifs pour observer des épisodes de solidarité par lesquels la jeunesse se définit. Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille* (Montréal : Les Éditions du Boréal, 2003) ; Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même. Les étudiants montréalais, 1895-1960* (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2008).
[25] Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », 386.

le monde adulte de façon à obtenir une place sur l'échiquier politique. Chez Bienvenue, l'autonomisation peut être appliquée au tout comme aux parties : les marques de ce phénomène s'observent chez la jeunesse, en tant que groupe, et chez l'individu jeune. La prise en charge autonome du discours sur la jeunesse et des possibilités d'action du groupe se solda toutefois par une période de resserrement de l'autorité du monde adulte[26]. Pour appuyer le rapprochement entre les Jeunesses catholiques et la culture de l'imprimé collégienne, Debien ne donne qu'à un seul endroit la preuve d'une filiation directe : la conscience politique internationale véhiculée par les *Annales térésiennes* (1880-1901)[27]. N'empêche que, retraçant chronologiquement une succession de périodiques typographiés collégiens du XIXe siècle canadien-français, Debien laisse son lecteur envisager chacune des feuilles estudiantines comme porteuse du germe de l'autonomisation de la jeunesse. Il dénombre dans les établissements d'éducation secondaire de la seconde moitié du XIXe siècle sept périodiques typographiés[28]. De ce groupe, *Le Collégien* (1873-1876), produit par l'établissement de Saint-Hyacinthe, était imputable, semble-t-il, au travail des prêtres éducateurs davantage qu'à celui des étudiants[29]. Du corpus identifié par Debien, il reste six journaux proprement écoliers : 1) *L'Abeille*, du Petit Séminaire de Québec (1848-1881) ; 2) *L'Écho du Collège*, du Collège de Monnoir (1872-1874) ; 3) *La Voix de l'Écolier*, du Collège de Joliette (1876-1879) ; 4) *The Spectator*, du Collège de Saint-Laurent (1879-1883) ; 5) *Les Annales Térésiennes*, du Collège de Sainte-Thérèse (1880-1901) ; (6) *L'Oiseau-Mouche*, du Séminaire de Chicoutimi (1893-1902)[30]. Premier journal typographié estudiantin à paraître, *L'Abeille* fut la figure de proue reconnue pour les autres initiatives collégiennes qui se démarqua par sa constance et sa longévité[31].

Il vaut mieux ne pas accepter sans examen l'idée d'après laquelle ces journaux formeraient une culture imprimée cohérente qui aurait préludé l'autonomisation de la jeunesse pointée par Bienvenue. C'est une analyse à conduire en soi. Il demeure que l'étude longitudinale de l'un de ces périodiques du XIXe siècle contribue à notre compréhension de l'autoreprésentation de la jeunesse avant le processus d'autonomisation advenu comme tel durant la première moitié du XXe siècle.

---

[26] Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*.
[27] Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », 386.
[28] *Ibid.*, 357.
[29] *Ibid.*, 376.
[30] Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », 357.
[31] *Ibid.*, 358 ; 375.

1.1.3. La presse et l'Église avant l'*Action sociale catholique*

Dominique Marquis amorce son étude intitulée *Un quotidien pour l'Église. L'Action catholique, 1910-1940* en stipulant que le monde de la presse et l'Église catholique ont souvent été perçus par la communauté historienne comme deux pôles d'influence, deux acteurs, qui entrent en tension dans le corps sociopolitique. Cette idée se répercute dans la distribution des terrains de recherches universitaires : « Les études sur la presse catholique et celles qui analysent l'évolution de la presse québécoise ont […] du mal à se rencontrer[32]». Si cette rupture entre deux embranchements de la recherche peut être partiellement imputée aux lacunes de l'historiographie québécoise, elle trouve tout de même une justification dans les trajectoires distinctives de la presse et de l'Église dans l'histoire du Canada laurentien. La presse était partie intégrante du réseau institutionnel canadien-français avant même que l'Église catholique investisse celui-ci de façon particulièrement marquée. Déjà, à la veille du XIXe siècle, une nouvelle culture de l'imprimé — au sein de laquelle la presse périodique était destinée à occuper une place considérable — s'était avérée le corollaire d'un changement structurel au sein de la colonie[33]. En 1792, au lendemain de l'Acte constitutionnel, les élections des députés de la première Assemblée législative du Bas-Canada avaient inauguré la participation des Canadiens français à une forme de démocratie parlementaire et, du même coup, suscité le développement d'une petite bourgeoisie libérale francophone[34]. Il est admis que dominait une presse d'opinion politique dans laquelle il était de bon ton de défendre des jugements de valeur en faveur d'un parti et d'un modèle politiques. Cependant, au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, sous l'impulsion de l'urbanisation et de l'industrialisation qui n'épargnaient pas la vallée laurentienne, ladite presse de combat fut progressivement surpassée par les journaux d'information destinés à une masse croissante de lecteurs. Dans les environs de la décennie 1880, les agences publicitaires, plus encore que les partis politiques, finançaient les journaux périodiques à grand tirage de telle sorte que ceux-ci pouvaient être vendus à modique somme[35]. Le journal *La Presse* agissait comme une figure de proue de ce phénomène[36].

Ce n'est qu'en 1839, dans le contexte menant à l'Acte d'Union, que, d'après Yvan Lamonde, l'Église retrouva son statut d'entité « capable de posséder des biens sans risque de confiscation[37] ».

---

[32] Dominique Marquis, *Un quotidien pour l'Église. L'Action catholique, 1910-1940* (Montréal, Leméac Éditeur, 2003), 12.
[33] Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, vol. I : *1760-1896*, 86.
[34] *Ibid.*, 87.
[35] Fernande Roy et Jean de Bonville, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspective », *Recherches sociographiques* XLI, 1 (2000) : 23.
[36] Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*. vol. I : *1760-1896*, 469.
[37] *Ibid.*, 287-288.

Dominique Marquis affirme que l'Église ne prit pas en charge la presse d'information avant la création de *L'Action sociale catholique* en 1907, c'est-à-dire près de trois décennies après la prolifération des médias de masse dans le Québec francophone[38]. Et Fernande Roy prétend que « L'Église n'[avait] pas, au tournant du siècle, l'autorité suffisante pour censurer la presse quotidienne à grand tirage[39] ». L'Église, de fait, se contenta longtemps d'une production médiatique qui respectait la forme du combat politique et dont le fond s'inscrivait dans l'esprit ultramontain.

Le temps où les journaux d'opinion ultramontains du XIXe siècle ont constitué un domaine d'étude prolifique au sein de la communauté historienne remonte aux décennies 1960 et 1970. En 1967, Philippe Sylvain a étudié le *Courrier du Canada* (1857-1901)[40] tandis que Pierre Savard a été conduit à dépouiller *Vérité* (1881-1923) dans le cadre de ses travaux sur Jules-Paul Tardivel[41]. En 1969, le *(Nouveau) Monde* (1867-1900) a occupé Gérard Bouchard[42], tandis que Denise Lemieux a épluché les *Mélanges religieux* (1841-1852)[43]. Une monographie de Dominique Marquis (2021), il est vrai, a récemment relancé l'étude du cas de Tardivel[44].

Le présent mémoire contribue à réconcilier l'étude de l'Église et de la presse au Canada français de la seconde moitié du XIXe siècle d'une façon nouvelle. Au fil de notre enquête, il apparaîtra clairement que *L'Abeille* ne se range avec aisance ni dans la catégorie des journaux d'opinion ni des journaux d'information. Les actualités internationales, locales et collégiales côtoient dans les quatre feuilles hebdomadaires des dissertations historiques et philosophiques ponctuées de tranchantes prises de position. La parution de *L'Abeille* était assurée par une association intérieure à l'univers collégial qui ne modifia jamais, entre 1848 et 1862, le prix de l'abonnement ; elle ne répondait pas à la logique économique des journaux à grand tirage. Imprimé sous l'égide de l'Église catholique, l'hebdomadaire collégien n'était pas pour autant un organe de l'épiscopat comme les périodiques ultramontains de la presse adulte. Pour tout dire, nous nous interrogeons même quant à la pertinence de l'attribuer fermement à l'une ou l'autre de ces catégories. L. Debien certifie que les journaux de collège canadien-

---

[38] Marquis, *Un quotidien pour l'Église. L'Action catholique, 1910-1940*, 13.

[39] Fernande Roy, « Les intellectuels canadiens-français du siècle dernier : les journalistes » dans *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Manon Brunet et Pierre Lanthier, dir. (Sainte-Foy/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 2000), 349-350.

[40] Philippe Sylvain, « Les débuts du *Courrier du Canada* et le progrès de l'ultramontanisme canadien-français », *Les Cahiers des Dix* 32 (1967) : 255-278.

[41] Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis (1851-1905)* (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1967).

[42] Gérard Bouchard, « Apogée et déclin de l'idéologie ultramontaine à travers le journal le *Nouveau Monde*, 1867-1900 », *Recherches sociographiques* 10, 2-3 (1969) : 261-291.

[43] Denise Lemieux, « Les *Mélanges religieux*, 1841-1852 », *Recherches sociographiques* 10, 2-3 (1969) : 207-236.

[44] Dominique Marquis, *Jules-Paul Tardivel : l'homme public et l'homme privé (1851-1905)* (Montréal, Leméac Éditeur, 2021).

français de la deuxième moitié du XIXe siècle constituent des objets d'étude en eux-mêmes et que l'ampleur de leur complexité n'est pas encore mesurée par la communauté universitaire[45]. À lire Castagnet-Lars et Condette, il apparaît que les « journaux scolaires » européens demandent eux aussi à être étudiés[46]. Nous estimons contribuer à mettre au jour un champ discursif encore méconnu de l'historiographie.

1.2. Méthodes et documentation

1.2.1. La matérialité du texte insécable

Dans un article désormais classique paru dans un numéro des *Annales* en 1989[47], « Le monde comme représentation », Roger Chartier a préconisé l'appréciation de la relation dynamique entre les idées et les pratiques, entre la construction de sens et le mode d'accès tangible à la connaissance[48]. Le ton de la problématique au cœur de la présente recherche a déjà trahi notre fidélité à ce grand principe. Nous ferons également nôtres la terminologie et la grille d'analyse que Micheline Cambron et son équipe ont appliquées au journal *Le Canadien*, un périodique d'ailleurs très similaire à *L'Abeille* dans sa facture. Nous prenons le pari de concevoir le journal comme un grand texte « insécable[49] » duquel émane un sens inédit, propre à l'expérience de lecture qu'impose l'agencement des articles qui composent le périodique. Qui appréhenderait *L'Abeille* en se fiant strictement aux thèmes des tables des matières produites à la fin de chaque année d'activité procéderait à un dépouillement qui tranche avec la première lecture hebdomadaire du « lecteur-modèle[50] » collégien qu'imposait l'aspect matériel du journal. Les rubriques éditoriales traitent par bribes des sujets auxquels elles sont consacrées. C'est qu'elles réfèrent implicitement à ce qu'abordent aussi des entrefilets du même numéro ou qu'effleurent des articles parus dans des éditions précédentes. Au sein d'une même livraison, les articles portant sur

---

[45] Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », 348.
[46] Le bilan historiographique de Castagnet-Lars et Condette ne mentionne que l'intérêt pour les journaux qui se dégage des études de Thomas Ruoss et Philipp Eigenmann, dans le monde germanique. Castagnet-Lars et Condette, « Pour une histoire renouvelée des élèves : placer l'élève au centre des analyses historiennes ? », 24.
[47] Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, sociétés, civilisations* 44, 6 (1989) : 1505-1520.
[48] Chartier, « Le monde comme représentation », 1511 à 1513.
[49] Micheline Cambron, « À la recherche de l'utopie » dans *Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie, 1836-1845* (Montréal : Les Éditions Fides, 1999), 67.
[50] Cambron, « À la recherche de l'utopie », 45.

un même thème sont rarement contigus, mais souvent disséminés dans les quatre pages, entrecoupés de textes qui portent sur des questions fort diverses. Et cette disposition pêle-mêle d'entrefilets souvent dépourvus de titre ne permet pas d'avoir un aperçu du contenu des articles sans les lire. Donc, nous avons supposé que le lecteur-type devait, au mitan du XIXe siècle, se résoudre à une lecture intégrale.

Cependant, en cours d'enquête, nous avons rencontré une pratique de conservation des éditions de l'hebdomadaire sur laquelle, d'ailleurs, nous reviendrons. Il s'avère que les élèves se mirent à collectionner les livraisons jusqu'à ce qu'ils pussent les introduire dans leur bibliothèque personnelle domestique[51]. Soudain, assurés de la réalité de la relecture de *L'Abeille* parmi les collégiens, nous devions imiter deux lectures étudiantes distinctes : la première, une lecture intégrale de laquelle on dégageait un sens au gré de l'agencement des entrefilets, la seconde, une lecture orientée par les tables des matières et, sans doute, l'impression que procuraient les souvenirs. Il demeure que certaines de ces tables des matières renvoient à un numéro de page, d'autres ne donnent que le numéro de la livraison, obligeant à parcourir les quatre pages hebdomadaires. Dans un cas comme dans l'autre, l'objet physique qu'est *L'Abeille* convie le lecteur à embrasser, même superficiellement, plusieurs textes contigus.

Forcé de discriminer l'information pour la bonne conduite de l'argumentaire de ce mémoire, il nous est impossible de renvoyer directement à tous les entrefilets qui ont contribué à nous mener vers des hypothèses de lecture consistantes. Mais une interprétation fondée uniquement sur la lecture d'articles isolés que n'aurait pas préparée une lecture intégrale est condamnée, d'après nous et en raison de la facture du journal, à soumettre *L'Abeille* à une grille d'analyse arbitraire. La lecture longitudinale a constitué par conséquent une étape primordiale[52].

Deux-cent-vingt-huit livraisons parurent durant la première période d'activité (1848-1854), 125 durant la deuxième (1858-1862) et, enfin, 154 durant la troisième (1877-1881), dont nous ne traitons pas. Initialement, nous avions entrepris de lire aussi bien le périodique de la Société typographique (1848-1854 ; 1858-1861) que celui produit chez l'imprimeur P.-G. Delisle (1877-1881), acceptant la filiation suggérée par la conservation du nom *L'Abeille*. Nous ne nous étions pas empêtré d'une définition préalable de l'associatisme ou de la presse étudiante qui aurait justifié l'exclusion d'une période d'activité. Or, c'est en dépouillant les quatre derniers volumes parus entre 1877 et 1881 que

[51] *L'Abeille* 4, 1 (25 octobre 1851) : 2.
[52] Nous signalons que le journal demande encore à être océrisé. La transformation des feuilles en fichiers textuels donnera lieu à des enquêtes quantitatives qui pourraient donner de nouvelles orientations à la lecture longitudinale.

l'incongruité est apparue. Ils se trouvent en porte-à-faux avec les précédents. Alors que la composition typographique du journal était impartie à un imprimeur professionnel, des pratiques de sociabilité collégienne au cœur de la « vieille » mouture de *L'Abeille* cessèrent de faire l'objet d'une couverture. L'organisation du texte insécable fut modifiée : les tables des matières de *L'Abeille* n'affichaient plus les textes de genre poétique et faisaient office d'indexes de volumes dont les livraisons étaient désormais paginées de façon continue. Les rédacteurs collégiens avaient manifestement refondé un journal sans connaître le gouvernement de la Société typographique ni l'univers idéel estudiantin que ce dernier avait infusé[53]. En conséquence, les volumes XI à XIV ne sont pas concernés par ce que nous dirons de l'espace public collégien.

1.2.2. La Société typographique et ses traces typographiées et manuscrites

L. Debien a fixé la fin de la Société Typographique à 1862, c'est-à-dire l'année qui marque la fin du deuxième épisode de publication au temps de la Province du Canada. Il s'agit d'une erreur. La Société typographique survécut encore quelques années à la seconde période d'absence de l'hebdomadaire, laquelle devait durer plus d'une quinzaine d'années (1862-1877). Un billet non daté annonce : « Aujourd'hui à midi se tiendra à la Presse une Assemblée de tous les membres de la Société typographique du Petit Séminaire de Québec dans le but de procéder à l'élection de nouveaux officiers pour l'année scolaire 1864-1865. Je prie tous ceux qui font partie de la Société de se rendre à cette Assemblée[54]. » Le cahier manuscrit du trésorier de la Société typographique confirme lui aussi le maintien des activités du comité de régie et les préparatifs en cours pour une nouvelle fois relancer le journal typographié. Le 9 juillet 1864, on y inscrivit :

> Enfin il est encore dû à L'Abeille [sic] de la part des Abonnés [sic] la somme d'environ soixante-quinze piastres. Mais tous ses revenus qui mettent la Société typographique si florissante doivent hélas être dépensés pour payer les nouveaux caractères que nous avons fait venir d'Europe dernièrement. À l'heure où nous sommes, le trésor se glorifie de posséder une quinzaine de piastres. Il les laisse à la disposition du nouveau président qui devra suivant les injonctions de Mr le Directeur, en emporter la plus grande partie pour donner un acompte sur les nouveaux caractères. Enfin, vous voyez Messieurs qu'avec l'état actuel des finances, L'Abeille pourrait

[53] *L'Abeille*, 1877-1881.

[54] Archives du Musée de la civilisation — Québec (AMCQ), Fonds du Séminaire de Québec, MS448.3, Billet de convocation d'une assemblée des membres de la Société typographique du Petit Séminaire de Québec pour l'année scolaire 1864-1865.

> aisément l'année prochaine butiner de nouveau miel et aller encore une fois charmer les lecteurs par de doux bourdonnements[55].

Les espérances furent déçues. *L'Abeille* ne reparut pas de sitôt. N'empêche qu'un bilan des comptes qu'on gribouilla sur une feuille volante couvre une période qui s'achève en 1867, l'année qui clôt selon toute vraisemblance l'histoire de la Société typographique[56]. Si notre cadre temporel ne s'échelonne pas jusqu'en 1867, c'est évidemment parce que nous avons fait de *L'Abeille*, et non de la Société typographique, notre terrain d'étude de l'expérience communautaire collégienne. Le médium de la culture est le moyen par lequel nous avons tenté de saisir telle qu'elle se comprenait elle-même la *publicité* collégienne, dont fait partie la Société typographique. Nous ne pouvions pas nous défaire du prisme de l'hebdomadaire après 1862 pour nous consacrer à l'association typographique sans risquer de déplacer le point d'observation interprétatif et de conduire une analyse décalée. La rémanence de la Société typographique autorise une lecture continue des dix premiers volumes de *L'Abeille* : c'est tout ce qui nous importe dans les limites de ce mémoire.

L'ensemble des parutions de *L'Abeille* constituent un corpus documentaire sérieux, mais la documentation produite par la Société typographique est à l'évidence un complément indispensable. Et pourtant, le peu d'intérêt qu'on a porté à *L'Abeille* implique la négligence des documents du Fonds d'archives du Séminaire qui entourent la parution du journal et qui concernent son organe administratif. Debien a consulté des documents que la Société typographique a fait sortir de presse à destination de ses membres. Il a tiré profit de certains d'entre eux, soit. Mais son erreur quant à l'année lors de laquelle le phénomène associatif étudiant s'évanouit confirme la nécessité d'exploiter les documents manuscrits de la Société typographique. Debien ne mentionne ni le billet de convocation ni le cahier du trésorier que nous venons tout juste d'invoquer. Cela dit, nous avons, nous aussi, délaissé certains documents produits par la Société typographique. Nous confions à d'autres l'étude de ceux qui concernent la liturgie ou la sphère du manuel scolaire, car ils sont la réponse à des commandes effectuées par les autorités collégiales. Comme ils sont des témoins du rôle conféré à la petite presse confiée aux collégiens, nous les mentionnerons, mais n'analyserons pas leur contenu.

---

[55] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448, La presse du petit séminaire de Québec (cahier relié). Régistre depuis le 9 Décembre [sic] 1858, 1858-1864.
[56] AMCQ, Fonds du Séminaire, MS448.2, Bilan des comptes de la Société Typographique, 1855-1867.

1.2.3. L'espace public : une amorce davantage qu'un cadre théorique

Le problème historique global qui nous intéresse est celui de la culture d'un sous-ensemble de la jeunesse canadienne-française telle que portée par sa matérialité. Au gré de nos lectures de *L'Abeille* et des documents de la Société typographique, nous avons rapidement senti que notre enquête nous mènerait vers la découverte d'un espace de *publicité* proprement collégien. Employer la locution « espace public » est un choix quelque peu risqué sachant que l'expression a été consacrée par le modèle analytique qu'a développé Jürgen Habermas dans *L'espace public* (1962). Notre enquête trouve effectivement des échos dans la démarche d'Habermas. La sphère publique bourgeoise émerge en quelque sorte d'un examen de la trajectoire sémantique du binôme composé de « privé » et « public ». La *publicité* exista dès lors qu'on la nomma. De façon similaire, l'espace collégien eut besoin de l'écriture de *L'Abeille* pour acquérir une constance. Toutefois, nous nous gardons bien de nous enfermer dans un cadre théorique préalable précisément parce que nous voulons nous aussi voir émerger un espace public dans sa spécificité. Apprécier le mouvement d'un espace public sans plaquer sur lui la grille de compréhension de l'étude de 1962, c'est d'ailleurs respecter la marche à suivre prescrite par Habermas lui-même : « Nous entendons la "sphère publique bourgeoise" au sens d'une catégorie caractérisant une époque déterminée. Il n'est pas possible de la détacher de l'histoire tout à fait singulière qui fait apparaître la "société civile" au cours du haut Moyen Âge, pour ensuite en faire un type-idéal universalisé et l'appliquer à diverses réalités historiques qui seraient identiques d'un point de vue formel[57]. »

Comprendre les collégiens comme ils se sont dépeints, en réalité, ce n'est pas tout à fait les comprendre comme ils se sont compris eux-mêmes. Ce mémoire étudie le contenu d'une culture communautaire en dévoilant les mécanismes responsables de sa constitution. Nous ne sommes pas sans savoir que les impressions que nous formulerons seront le résultat de *notre* lecture des textes produits par la machine à typographie du Petit Séminaire de Québec. Chacun des éléments de contenu de la culture que nous dégagerons sera doté d'une valeur prescriptive : en y adhérant, notre lecteur·rice consent à asseoir une lecture. Autrement dit, en donnant à connaître une culture collégienne, nous défendrons une herméneutique de l'écrit typographié de la communauté arc-boutée sur *L'Abeille* et la Société typographique. L'herméneutique, d'après une acceptation dépouillée des connotations qu'elle

[57] Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. Marc B. de Launay (Paris : Les Éditions Payot, 1993 [1962]), 9-10.

a pour les études religieuses, pour la philosophie allemande du XIXe siècle ou pour la phénoménologie élaborée dans le sillage de Martin Heidegger, ne désigne pour nous que l'interprétation d'un corpus que l'historiographie n'a pas encore considéré comme un objet d'étude en soi et qui est tout désigné pour accéder à la voix des élèves. Car notre approche longitudinale qui se veut fidèle à la première lecture collégienne aussi bien qu'à la relecture nostalgique suppose que nous tenions les collégiens pour des littérateurs à part entière.

1.3. Organisation de l'étude

Les résultats de notre enquête tiennent en deux parties qui correspondent à deux moments de la vie du périodique typographié. Voulant rendre compte de la dimension évolutive de *L'Abeille* et des catégories qu'il emploie, les deux chapitres se déplient dans le respect d'une construction chronologique générale. Or, il ne faut pas s'attendre à une adéquation entre la taille des chapitres et l'étendue temporelle à laquelle chacun d'eux renvoie. Notre propos justifie, selon nous, que la symétrie soit sacrifiée à la démonstration. Aussi, à l'intérieur des sous-sections des chapitres, les recoupements thématiques désenclavent l'analyse des balises d'un exposé chronologique trop rigide.

Le premier chapitre portera sur ce que nous interprétons comme la période de fondation d'une association formelle étudiante conditionnelle à la publication du journal, comprise, à peu de chose près, entre 1848 et 1851. Nous tâcherons, dans un premier temps, de saisir le problème historique que pose la forme associative à l'intérieur d'une maison d'enseignement secondaire au XIXe siècle. Dans un second temps, nous exposerons la rationalisation de l'oralité collégienne à laquelle s'employa la Société typographique du Petit Séminaire de Québec. Par-delà l'originalité de notre démarche, notre lecteur·rice trouvera dans cette section du texte deux apports spécifiques à l'historiographie : l'analyse du contenu et de la fonction du *Chansonnier des colléges* [sic] (1850) et l'exposition des circonstances menant à dénomination de la maison Maizerets.

Le deuxième chapitre a pour cadre temporel la période correspondant aux volumes IV à X de l'hebdomadaire, produit entre 1851 et 1862. Il englobe, par conséquent, l'interruption de la publication entre 1854 et 1858. Y seront traités les vagues de constitution des sociétés d'éloquence et son corollaire, le déploiement agonal d'une figure écolière individuelle. Dans la foulée nous montrerons que la communauté collégienne revendiquait un rôle dans le développement institutionnel du Séminaire de

Québec. Enfin, nous traiterons de la place que la culture collégienne se donna elle-même par rapport à l'histoire. Nous aborderons les conditions d'émergence d'une histoire du Canada collégienne autant que nous signalerons une posture devant le monde d'hier qui condamnait les élèves s'identifiant au peuple collégien à regarder comme insurmontable le fossé qui séparait leur personne du siècle.

au collége de l'Assomption; le 18 et le 16 au collége Joliette; enfin le 25, le 26 et le 27 au Séminaire de Québec.

La rentrée des classes aura lieu comme suit dans ces colléges.

A Montréal, le 11 septembre; à Nicolet, le même jour; à Ste. Anne, le 14 septembre: à Ste. Thérèse le 7; à l'Assomption le 16 A. M; au collége Joliette le 6; au Séminaire de Québec le 14 du même mois.

L'élection des officiers de la congrégation a eu lieu dimanche dernier. Les principaux officiers élus sont :

Préfet. M. Thomas Hamel;
1er. Assistant, M. Dominique Racine;
2nd. Assistant, M. François Blouin;
Sécretaire, M. Joseph Delisle;
Trésorier, M. Etienne Bégin.

MORT DE CHATEAUBRIAND.

Nous sommes à enrégistrer dans notre journal la mort d'un homme que les jeunes gens apprennent à aimer et à vénérer dès leur initiation aux etudes litteraires. Mr. de Chateaubriand, dont le nom connu de tout le monde litteraire, excite surtout l'enthousiasme de la jeunesse, est mort le 4 Juillet. Puissent nos nouvelles nécrologiques ne pas ressembler de sitôt à celle-ci. Né dans la ville natale de Jacques Cartier, à St. Malo, en 1769, la même année que Napoleon, Wellington, et Cuvier, le jeune Chateaubriand, que ses parents destinait à la marine royale, dut, après son cours de collége où il étudia spécialement les Mathématiques, aller passer quelque temps à Brest, au milieu des chantiers de la marine. Mais ce dernier sejour, sur le bord de la mer, développa les instincts du voyageur plutôt que les goûts du marin. Aussi, revenu dans sa famille, il renonça à sa première destination, s'occupa de littérature, de légendes du moyen âge, et de souvenirs chevaleresques; puis se dégouta tellement de la vie prosaïque de son siècle, qu'il s'enfonça un jour dans un bois, un fusil à la main, avec la résolution de se le décharger dans la tête : heureusement que la présence d'un garde l'en empêcha.

Aux premiers symptômes de la révolution, il commença à satisfaire sa passion de voyager. Passé en Amérique, où sa curiosité d'observateur à la chute de Niagara, faillit lui coûter la vie, il trouva, non pas ce qu'il cherchait, un passage aux Indes par le pôle, mais des sujets à chanter. Il écrivait donc avec cette imagination ardente, qui l'a caractérisé jusque dans les places de la vieillesse.

De retour en Europe, il se fit soldat dans l'armée de Condé; mais une blessure d'abord, et ensuite une grave maladie l'obligèrent de se réfugier en Angleterre. Pendant qu'il était là, obscur et dans la misère, déposant dans un *Essai sur les Révolutions* certains principes d'incrédulité, qu'il devait rétracter plus tard, sa mère, qui priait en France pour la conversion du jeune incrédule, mourut en prison et son frère sur un échafaud. Le malheur et l'âge changèrent ses idées : il revint à la religion, dont l'etude lui fit abandonner successivement ses principes anti-catholiques.

Il rentra en France en 1800, et reprit ses voyages quelques années plus tard. Il avait visité la cabane du sauvage; il voulut voir la tente de l'arabe; il avait vécu au milieu des brumes de l'Angleterre, il voulut voir le beau ciel de l'Italie et de la Grèce; il visita le tombeau du Sauveur, et les pyramides de l'Egypte; parcourut l'Espagne, et fit différents voyages en Allemagne.

Sous les Bourbons, au retour desquels contribuèrent ses actions et ses écrits, il fut tantôt ministre, tantôt embassadeur et tantôt dans les rangs de l'opposition.

Si M. de Chateaubriand a beaucoup voyagé, il n'a pas moins écrit. Historien, publiciste, critique, romancier, grand poète sans être excellent versificateur, il a fait dans tous les genres sinon de la poésie, du moins de la prose, des ouvrages qui ont parcouru le monde comme leur auteur. Puisant ses inspirations à toutes les sources, il a mis dans ses écrits l'élégance et le naturel des anciens, le charme et la grâce du moyen-âge, le sublime et le grandiose de la Bible, et le tissu de la phrase harmonieuse et cadencée du dix-septième siècle. Ouvrant une ère nouvelle à la littérature, il a chassé par son *génie du Christianisme* les dieux du paganisme des lettres chrétiennes. Il a pris dès le commencement de ce siècle, le sceptre de la littérature, et l'a porté avec gloire jusqu'à la fin de sa longue carrière. Comme tous les chefs d'école, il a été comblé d'éloges par les uns, et l'objet de furieuses attaques de la part des autres. Et si les partisans de sa gloire ont triomphé, ses adversaires, par les amertumes qu'ils lui ont causées, l'ont fait souvent repentir d'avoir écrit.

Pour être impartial, il faut dire que quelques-uns de ses ouvrages fournissent des armes à la plus juste censure. Sans parler de quelques erreurs répandues dans ses premiers écrits et qu'il a condamnés lui-même, des détails trop vifs et trop nus de passions dangereuses, certains tableaux empreints d'une rêverie déshordonnée peuvent faire de bien funestes impressions sur les jeunes cœurs, si faciles à porter au mal comme au bien. Il paraîtra bien étrange, par exemple, qu'avec des sentiments si religieux, et couvert de cheveux blancs, Mr. de Chateaubriand ait encore laissé tomber de sa plume, dans sa *Vie de Rancé*, au milieu de beaucoup de charmantes choses, certains traits de mœurs propres à alarmer la pudeur. Mais il me semble qu'on dit dans le temps que l'auteur promettait une seconde édition, où ces étrangetés du vénérable vieillard seraient élaguées.

Mais quittons ces ombres pour revenir à la vie domestique de Mr. de Chateaubriand. Comme il est beau de voir ce grand homme, retiré, des affaires depuis 1830, partageant son temps entre la religion et les lettres, consacrer une partie de sa maison à Paris, à l'érection d'une oratoire privé ! Comme il est beau de l'entendre proclamer dans une lettre qu'il serait prêt à sacrifier son titre d'homme de lettres, mais jamais celui de chrétien ! Un journal incrédule posa un jour une question à peu près dans ces termes : Nous croyons que M. de Chateaubriand a de grands sentiments religieux, mais nous aimerions à connaître le nom de son confesseur. Bientôt le curieux Journaliste put être satisfait en voyant dans un papier public le nom et la residence du confesseur de M. de Chateaubriand.

Jeudi, le 20 du mois courant, a eu lieu l'élection des officiers qui devront administrer, pendant l'année prochaine, les affaires de la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE. M. Charles Laverdière occupait le fauteuil, et M. Olivier Thibaudeau remplissait les fonctions de Secrétaire.

Après le dépouillement des votes, les Messieurs suivants ont été élus :

Président.
M. Dominique Racine,
Vice-Président.
M. Etienne Bégin.
Secrétaire.
M. Olivier Thibaudeau.
Trésorier.
M. Joseph Lagueux.
Imprimeur.
M. François Blouin.
Conseillers.
MM. Hubert Gioir et Joseph Delisle.

OLIVIER THIBAUDEAU,
Secretaire.

L'Abeille paraît, autant que possible, une fois par semaine pendant la durée de l'année scholaire. Le prix de l'abonnement est 2 shelings, payable d'avance, par moitié. La première moitié, à la rentrée des classes : la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les Externes, chez M. Thomas Hamel.

Les Rédacteurs sont :—
CHARLES HONORÉ LAVERDIÈRE
ET FRANÇOIS OLIVIER THIBAUDEAU

Figure 2. – Reproduction de la quatrième page de la première livraison de *L'Abeille* (*L'Abeille* 1, 1 [27 juillet 1848] : 4. AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, SME11-Les publications, Séminaire 1045, 1.)

CHAPITRE PREMIER : L'ASSOCIATISME ET L'AUTONOMIE DU DISCOURS

Avril 1848 – juillet 1851

Au tournant de la décennie 1850, le Petit Séminaire de Québec se dota, à l'intérieur de son enceinte, d'une machine à typographie capable de pourvoir aux besoins documentaires de l'univers collégial. Mais la presse n'appartenait pas immédiatement au Séminaire. Les autorités avaient consenti à ce que le pouvoir d'impression fût détenu et régulé par une entité intermédiaire soumise au cadre collégial, mais autonome par rapport au Conseil du Supérieur et des directeurs du Séminaire : une société d'actionnaires *intra muros*. Si le partenariat financier réunissait des élèves, des théologiens et des membres de la communauté adulte de la maison d'éducation, l'occupation des postes au comité décisionnel de l'association était d'abord, à peu de chose près, la prérogative d'une poignée de pensionnaires des classes supérieures. Quand la Société imprima des manuels et des prières, par exemple, elle répondait, en tant qu'entreprise, à la commande des autorités collégiales. Quand elle produisit le *Chansonnier des colléges* [sic] ou qu'elle couchait chaque semaine *L'Abeille* sur le papier, elle travaillait plus ouvertement à soumettre des éléments de la réalité collégienne à un contrat d'écriture et de lecture tacite essentiel à la composition d'une culture estudiantine aux contours précis. Le pouvoir normatif des pensionnaires du comité de régie de la Société fut contesté par certains élèves, surtout externes. Mais les productions de la Société typographique, enrichissant un nombre croissant de réalités collégiennes d'une existence écrite, semblent avoir exercé une influence progressive sur l'idée que se faisaient les étudiants de leur expérience collégienne. D'autant que *L'Abeille* se donnait pour mission de coordonner les opérations de sélection des discours que supposait chacun des passages à l'écrit effectué par la petite presse. Non seulement l'hebdomadaire recensait les différentes activités d'impression et d'édition de l'association, mais surtout, il les articulait à une parole poétique et politique. Creuset où se fondait une pluralité de discours, l'hebdomadaire proposait un champ discursif proprement collégien.

2.1. L'invention de l'exceptionnalité collégienne et la liberté qu'elle suppose

2.1.1. L'économique d'un partenariat

Un jeudi après-midi d'avril 1848, des pensionnaires du Petit Séminaire de Québec prirent part à une assemblée en vue de laquelle ils avaient été sollicités depuis le mois de janvier[1]. Ce rassemblement ne déçut pas les espérances ; il fit date. Sous la gouverne d'une poignée d'élèves parmi lesquels Charles Honoré Laverdière, de Château-Richer, et François Olivier Thibaudeau, de Cap-Santé, s'étaient imposés comme les figures charismatiques[2], les *messieurs* assemblés endossèrent un texte inaugural qui proclame, sur le ton d'une charte : « Que la Société que l'on vient de former portera le nom de Société Typographique [sic] du Petit Séminaire de Québec. » Ils s'entendirent pour annoncer, en guise de tout premier article réglant leurs agissements collectifs : « Que le Capital de cette Société sera de 40 £„0„0 [sic] divisés en 640 parts de 1/3. » Le second article précise : « Que les élèves pensionnaires, les ecclésiastiques et les prêtres résidents au Séminaire pourront seuls être actionnaires[3]. »

En croisant les données offertes par les *Catalogues des officiers et des élèves du Séminaire* produits annuellement par la Société typographique et celles ponctuellement publiées dans *L'Abeille*, il est possible de se faire une idée de l'importance de la population de l'institution en dépit des départs et des arrivées des étudiants en début comme en milieu d'année scolaire et, par-là, d'envisager le bassin d'individus duquel furent tirés les sociétaires. Durant la période de fondation de la Société typographique, le nombre de pensionnaires du Petit Séminaire oscilla probablement entre 162 et 184, celui des résidents théologiens du Grand Séminaire — désignés ci-haut comme des « ecclésiastiques » — varia entre 21 et 34, et, enfin, celui des prêtres-enseignants environna la quinzaine[4]. Dans le texte

---

[1] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1852-53* (Québec, Au Petit Séminaire, 1853), 26.

[2] Autant que possible, nous avons reproduit la graphie des noms des individus telle que nous la trouvions dans les documents de la Société typographique. Ce choix ne tient pas de l'évidence ; il est conforme à notre intention narrative. Nous avons voulu observer les collégiens de la Société typographique et de *L'Abeille* dans les rôles de littérateurs, d'orateurs, de décideurs et d'artisans. Lorsque *L'Abeille* narre les débats aux assemblées de pensionnaires, elle identifie chaque intervenant collégien et gratifie les plus jeunes écoliers comme les élèves finissants du titre de « Monsieur ». La Société typographique a produit annuellement un catalogue dans lequel elle donne le nom de chaque élève et son lieu d'origine. Nous avons voulu rendre palpable cette attention accordée à l'identité des individus de l'univers collégial. *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-48* (Québec, Au Petit Séminaire, 1848), 7-9.

[3] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448.1, *Texte inaugural de la Société Typographique du Petit Séminaire de Québec*, avril 1848.

[4] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-48* ; *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1848-49* ; *L'Abeille*, 1, 2 (6 octobre 1848), 3-4 ; Léon Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », 359.

inaugural du partenariat d'avril 1848, les élèves externes, entre 157 et 175 individus[5], brillent par leur absence : ils n'étaient pas éligibles à l'achat d'actions[6]. Parmi leurs confrères du Petit Séminaire, C. H Laverdière et O. Thibaudeau trouvèrent vraisemblablement des actionnaires chez les pensionnaires des classes supérieures, c'est-à-dire des élèves âgés de 17 à 22 ans. Le nombre de ces collégiens actionnaires fut cependant assez instable dans les premiers temps. Dans le *Journal des usages et des coutumes du Séminaire*, un prêtre-enseignant siégeant parmi les directeurs — Elzéar Alexandre Taschereau pour la période qui nous concerne — consignait des éléments du quotidien de l'établissement. L'entrée du 29 novembre 1849 exprime de sérieuses inquiétudes quant à la postérité du projet en invoquant la concentration des actions collégiennes : « La société typographique [sic] se trouve réduite à une douzaine d'associés écoliers, qui ont acheté toutes les parts des autres[7]. »

La répartition de la responsabilité financière devait permettre d'acheter de Boston une machine à typographie, métallique et manuelle, et d'en assurer l'activité[8]. C'est le professeur agrégé Edouard Jean Horan, parti pour Cambridge (Massachusetts) quelques mois avant la proclamation de la Société par actions, qui, d'après un rapport adressé aux actionnaires en juillet 1850 — le premier du genre que la Société typographique fit imprimer —, « eut la complaisance d'acheter [la petite presse] que [possédait] maintenant la Société[9]. » Il emprunta probablement une somme d'argent par l'entremise d'une banque états-unienne ou contracta une dette auprès des fournisseurs de Boston, car on ne lui avait pas remis les espèces nécessaires à l'achat d'une machine à typographie ; c'est à des industriels de Montréal que les sociétaires avaient prévu initialement de s'adresser pour l'obtention de la presse[10].

La machine parvint au Petit Séminaire tridentin au milieu du mois de mai 1848 au prix de £ 27 et 19 shillings[11]. Par un reçu daté du 5 septembre 1849, Charles T. Palsgrave, de la *Montreal Typo Foundry*,

---

[5] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-48*, 10-12 ; Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », 359.

[6] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448.1, *Texte inaugural de la Société Typographique du Petit Séminaire de Québec*, avril 1848.

[7] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS34-1, Journal des usages et coutumes du Séminaire, 28.

[8] À propos du type de presse employé au Canada français, Éric Leroux écrit : « Avant les années 1890, la composition typographique se fait entièrement à la main et un grand nombre de petits imprimeurs utilisent toujours des presses manuelles en bois ou en métal, malgré l'apparition, depuis les années 1850, des presses à cylindres et de la vapeur comme force motrice. » Éric Leroux, « Les imprimeurs : de l'atelier à l'industrie » dans Yvan Lamonde, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, Patricia Fleming et Fiona A. Black. dir, (Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, vol. II : *De 1840 à 1918*), 80.

[9] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 11, no 32, *Rapport du comité de régie de la Société typographique*, Québec, 25 juillet 1850

[10] *Ibid.*

[11] La machine valait £ 22 et 10 shillings. Il fallut débourser £ 5, 9 shillings et 11pennies (*denarius*) pour son transport jusqu'au Petit Séminaire, depuis Boston. AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 11, no 32, *Rapport du comité de régie de la Société typographique*, Québec, 25 juillet 1850.

confirma le paiement de la Société typographique[12] pour la production de caractères en fonte de taille dite *long primer* (Garamond) d'une valeur de £ 31, 16 shillings et 6 pennies (*denarius*). À Québec, on acheta au prix de £ 5 et 4 shillings des essentiels dont le rapport de juillet 1850 fait l'énumération : « pierre à imposer, supports de casses, chassis [sic], rouleaux, encre, papier, & c.[13] ». Dans les mois qui suivirent, pour un prix que nous n'avons pas su retrouver, on se procura les caractères de taille *Pica*, un autre point typographique de référence. Ledit rapport déclare que les dépenses de 1848 s'élevèrent, au total, à £ 71, 1 shilling et 4 pennies (*denarius*). La Société devait supporter, au lendemain de sa fondation, une dette d'une ampleur excédant £ 31. Il est raisonnable de croire que les sociétaires avaient pris ce pari de l'endettement dès avril 1848, c'est-à-dire qu'ils ne furent pas surpris des premières dépenses destinées à couvrir les coûts de démarrage. On choisit vraisemblablement la fragmentation de la responsabilité financière légale en autant de sociétaires précisément dans le but de soutenir un endettement que ne pouvait se permettre un individu ou une association dont les membres n'auraient été que des contributeurs volontaires annuels, pas des actionnaires. Aussi, les sociétaires détenaient des parts d'une entreprise de presse qui devait tirer un profit de ses impressions ; la mise en marche de la machine à typographie était nécessaire au remboursement des dettes contractées. Durant la première année d'activité de la Société typographique du Petit Séminaire, les ventes des imprimés rapportèrent environ £ 60. On fit l'épreuve de la presse en produisant des copies de la prière *Memorare* dès le 28 mai 1848. Avant les vacances du mois d'août 1848, le *Catalogue des officiers et élèves du Séminaire pour l'année 1847-48*, d'autres prières, des « blancs de reçus pour le Séminaire » et le premier numéro du journal que l'on souhaitait hebdomadaire furent imprimés[14].

La Société Typographique, donc, fut instiguée par des collégiens parvenus aux dernières années de leur cours classique et devait être une affaire partagée entre les figures d'autorité des Petit et Grand Séminaires, des étudiants en théologie du Grand Séminaire et une cohorte de pensionnaires du Petit Séminaire. Le partenariat, cependant, n'aurait pas survécu au tournant de la décennie 1850 si une petite bande d'élèves de Rhétorique (6e année) et de Philosophie (7e et 8e années) ne s'étaient montrés capables et désireux d'endosser la responsabilité financière qui devait revenir aux collégiens. En d'autres mots, si l'élément collégien était indispensable à l'entreprise, il demeurait fragile.

---

[12] AMCQ, Fonds du Séminaire, 219, no 59. *Attestation de reçu de Charles T. Palsgrave*, 5 septembre 1849.
[13] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 11, no 32, *Rapport du comité de régie de la Société typographique*, Québec, 25 juillet 1850.
[14] *Ibid.*

2.1.2. La logique démocratique pour un pouvoir décisionnel collégien légitime

Les agissements de la Société typographique étaient déterminés et orchestrés par les officiers d'un comité de régie, dont la charte inaugurale d'avril 1848 avait fixé la fonction. La crédibilité légale du partenariat reposait en majeure partie sur le Secrétaire, responsable du seul registre officiel. La vente des actions, spécifie-t-on au second article de la charte initiale, « ne sera valide qu'autant qu'elle aura été enregistrée dans le livre du Secrétaire. Et si ces formalités ne sont pas strictement observées, ces actions retourneront à la Société, sans que l'on puisse faire de réclamation plus tard[15]. » En outre, la charte précise :

> VI. Le Président sera chargé de toutes les affaires et transactions ordinaires que nécessitera l'entretien de la presse.
>
> VII. Le Secrétaire gardera copie de toutes les délibérations de la Société et du comité, il mettra par écrit tout ce qui lui sera prescrit par le Président et par le comité de la manière qu'il sera déterminé.
>
> VIII. Le Trésorier tiendra un compte exact de tous les profits et dépenses de la Société, il ne pourra donner d'argent qu'au Président sous l'autorisation du comité et rendre des comptes au comité avant sa sortie de charge.
>
> IX. L'imprimeur en chef aura la direction du travail de l'impression et sera chargé du soin de la presse et de tout ce qui en dépend.
>
> X. Le comité chargé de l'administration de la société passera les règlements particuliers qui seront jugés nécessaires ; mais il ne pourra faire ni annuler aucune règle générale pour la suite. Il pourra suspendre et remplacer provisoirement les fonctionnaires dont il aurait à se plaindre. Il fera son rapport tous les ans et s'il y a lieu à dividende et les déclarera[16].

Posons tout de suite que rien ne nous permet de croire que les postes de cet organe central eussent été ouverts aux membres de l'autorité adulte. Dans la documentation consultée, il semble plutôt que les sièges du comité étaient réservés à la portion non-adulte des membres de la Société typographique. En revanche, la centralisation du pouvoir décisionnel et administratif dans les mains d'officiers étudiants était légitimée par un processus électif auquel pouvaient participer tous les membres de l'association, processus dûment balisé par les articles III à V de la charte inaugurale issue de l'assemblée d'avril 1848.

> III. Que l'on fera tous les ans, le dernier congé de l'année scholaire [sic], l'élection générale de tous les officiers de cette société, qui seront un Président, un Secrétaire, un Trésorier, un Imprimeur en chef.

---

[15] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448.1, avril 1848.
[16] *Ibid.*

> IV. Que l'élection se fera par voie de scrutin. Les billets seront signés, et si quelqu'actionnaire [sic] ne pouvait assister en personne à l'élection, il ne pourra voter que par le moyen d'un représentant ou d'un billet cacheté et signé. Le scrutin restera ouvert pendant l'espace d'un jour pour la commodité de M.M. les Prêtres du Séminaire, après quoi les officiers élus seront proclamés par M. le Président qui aura fait l'élection.
>
> V. Que les assemblées générales seront convoquées par M. le Président ou par [*espace laissé libre*] et qu'il devra les convoquer lorsque des actionnaires possédant collectivement au moins 50 parts le demanderont[17].

Ces règlements ne permettent pas de savoir qui, outre le Président, pouvait initier une consultation des membres en vue du déclenchement d'élections destinées à remplacer les officiers du comité. Il ne nous est pas possible de trancher entre le supérieur du Séminaire, l'un des directeurs du Petit Séminaire, un prêtre-enseignant et un étudiant en théologie investi du rôle de maître de salle. Nous savons néanmoins que les sociétaires qui détenaient personnellement plusieurs parts de l'entreprise possédaient un avantage par rapport aux plus petits actionnaires membres de l'association dès qu'il était question d'assentir ou de s'opposer à de nouvelles élections. Le nombre d'actions, cependant, ne semblait pas interférer dans l'exercice du droit de suffrage, une fois le processus électif enclenché. Chaque membre ne pouvait remettre qu'un seul « billet » par élection ; l'égalité des votants nivelait l'inégalité économique des sociétaires. Comme l'association ne comptait qu'un petit groupe de pensionnaires actionnaires au temps des commencements, le poids électif de la portion non-adulte de l'association était limité. Les officiers collégiens étaient portés au pouvoir par une portion considérable d'électeurs non-collégiens.

Les élèves du comité de régie avaient pour mandat implicite de sélectionner des exécutants parmi leurs confrères qui, quant à eux, n'étaient ni élus ni forcément sociétaires, mais avaient l'avantage d'appartenir à cette classe de pensionnaires désireux et capables de dégager assez de temps pour s'impliquer volontairement dans les différents volets de l'entreprise de presse. Le rapport de 1850 établit le nombre d'exécutants nécessaire au bon déroulement des activités à une trentaine[18]. Si l'on se fie au nombre d'étudiants qui fut convié au banquet donné en l'honneur de la Société typographique

---

[17] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448.1, *Texte inaugural de la Société Typographique du Petit Séminaire de Québec*, avril 1848.

[18] Le rapport que le comité de régie de la Société typographique du Petit Séminaire de Québec offrit à ses actionnaires explique qu'on peinait à réunir une équipe de trente écoliers. Il rend hommage aux artisans les plus fidèles entre 1848 et 1850 : « E. Angers, B. Paquet, B. Parant, J. Catellier, J. Villeneuse, H. Howison, R. Lapointe, E. Guilmet, J. Marcoux, P. Audet, J. Bérubé, H. Garneau, O. Perron, F. Catlellier, A. Bureau, E. Fraser, J. Rioux, E. Dagneau, E. Dalaire, E. Rioux, P. Hamel, A. Grenier, J. Blouin ». AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 11, no 32. *Rapport du comité de régie de la Société typographique*, Québec, 25 juillet 1850.

le 24 janvier 1850, il semble que 45 pensionnaires servaient alors l'entreprise de presse, actionnaires et non-actionnaires indifféremment compris[19]. Ces exécutants étaient théoriquement attribués à deux départements distincts : celui des manipulations typographiques et celui de la rédaction de l'hebdomadaire auquel on réfère fréquemment par les termes « le Bureau de *l'Abeille* ». Si les tâches imparties à chacun étaient de natures différentes, rien ne prouve cependant que la frontière entre ces deux départements fût étanche. Il arriva qu'on ne pourvût pas au poste d'« imprimeur en chef ». D'où son omission dans le *Catalogue des officiers et des élèves* de 1852-1853[20]. Pour chaque nouveau volume de *L'Abeille*, au moins un article éditorial présente les noms des officiers du comité de régie élus par l'ensemble des sociétaires, généralement pour un an[21], mais rien de tel n'existe quant à l'identité des typographes et des rédacteurs. Nous savons néanmoins que, durant la soirée de chaque jeudi — le jour de la semaine lors duquel les élèves du Petit Séminaire avaient généralement congé de cours[22] —, l'équipe de typographes formait deux groupes qui travaillaient à relais[23]. Les articles et entrefilets étaient rédigés par des correspondants réguliers comme ponctuels, tandis que la rubrique éditoriale incombait la plupart du temps à l'élève qui s'imposait comme le rédacteur principal[24].

Les postes de gérant de *L'Abeille* et de président de la Société typographique se fondirent rapidement en un seul. Le collégien élu à ce poste devait connaître les besoins de l'entreprise et choisir ses confrères typographes et rédacteurs au cas par cas. L'éditorial du 15 novembre 1849 rapporte un remaniement imprévu au sein du comité de gestion et nous instruit de l'idée que se faisaient les élèves de la charge des membres du *Bureau* des rédacteurs :

> Depuis notre dernier numéro, il s'est opéré de grands changements au sujet de la rédaction de l'Abeille [sic]. Monsieur Hubert Larue, pour des raisons que nous ne blâmons pas entièrement, a cru devoir se démettre de sa charge d'Assistant-Rédacteur, et le Comité de Régie nous adjoindre un collègue pour nous aider dans nos fonctions, trop fortes et trop pénibles pour un seul, puisque, dans le peu de temps que nous laissent nos devoirs de classe, il faut lire plusieurs *Papiers*, faire des recherches, prendre des notes, etc., etc., en un mot régler toute la marche de ce journal[25].

---

[19] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS34-1, Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec commencé le 1 janvier 1849, avec quelques événements remarquables, Volume 1 : janvier 1849-juillet 1865, 36.

[20] « Société Typographique » dans *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec*, *1852-53*, 26-27.

[21] On peut lire, dans le tout premier numéro de *L'Abeille* : « Jeudi, le 20 du mois courant, a eu lieu l'élection des officiers qui devront administrer, pendant l'année prochaine, les affaires de la Société Typographique ». *L'Abeille* 1, 1 (27 juillet 1848) : 4.

[22] Plus précisément, le congé était accordé « ordinairement le jeudi seulement l'après-midi, depuis la rentrée des classes jusqu'au 1er mai, et toute la journée de cette date jusqu'aux vacances ». « Extraits du règlement des Pensionnaires » dans *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-48*, Québec, Au Petit Séminaire, 1848, 24-25.

[23] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS34-1, Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec commencé le 1 janvier 1849, avec quelques événements remarquables, Volume 1 : janvier 1849-juillet 1865, 35-36.

[24] L'éditorial du 4 décembre 1851 rapporte une scène qui se déroula au bureau de *L'Abeille*. Le Rédacteur et le Gérant de l'hebdomadaire sont deux élèves distincts. *L'Abeille* 4, 6 (4 décembre 1851) : 2.

[25] *L'Abeille* 2, 2 (15 novembre 1849) : 2.

Durant les trois premières années d'activité de la Société typographique, tous ceux qui occupèrent la fonction de gérant, du moins ceux qui nous sont connus par notre documentation, étaient, au moment de leur implication, dans l'une ou l'autre des deux classes de Philosophie. En voici la liste : Charles Honoré Laverdière, de Château-Richer, Olivier Thibaudeau, de Cap Santé, Hubert Larue, de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Dominique Racine, de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Joseph Delisle, de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Hubert Girroir, de Tracadie et Alphonse Marmet, de Grondines[26].

La rubrique éditoriale de la livraison du 27 juillet 1848 inaugure l'hebdomadaire sur un ton déjà essoufflé, cherchant à se faire pardonner auprès d'un lectorat maintenu dans l'impatience : « Nous donnons enfin aujourd'hui le premier numéro d'un journal promis et attendu depuis bien longtemps, mais que des obstacles inséparables des commencements d'une entreprise comme la nôtre nous ont empêchés de faire paraître plus tôt[27]. » C'est là une étonnante amorce, considérant que moins de quatre mois séparent l'assemblée inaugurale de l'union des actionnaires et l'impression de *L'Abeille*, période durant laquelle, de surcroît, la machine à typographie fut maintes fois actionnée. Comme rien n'indique que la Société manquât à ses objectifs, l'impatience que laisse entrevoir l'éditorial du 27 juillet 1848 révèle que l'on conçut le projet d'un hebdomadaire avant même de choisir la propriété collective d'une presse et, ce faisant, la répartition des droits sur les actifs et les bénéfices.

C. H. Laverdière, rédacteur principal dudit premier numéro de *L'Abeille*, ne devait pas jouir longtemps de son rôle : étudiant en seconde année de philosophie, il était parvenu au terme de son cursus collégien[28]. Dans *L'Abeille*, il explique :

> À l'exemple de nos confrères des grands journaux, nous avons préparé un prospectus renfermant notre plan, nos principes par rapport aux matières que nous croyions avoir à traiter et surtout des promesses en abondance. Mais hélas ! il nous faut renoncer à l'impression d'une œuvre qui serait maintenant hors de propos, puisque notre carrière de journaliste, à peine commencée, doit se terminer cette semaine[29].

---

[26] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec*, *1847-48*, 7 ; *1848-49* (Québec, Au Petit Séminaire, 1849), 7 ; *1849-50* (Québec, Au Petit Séminaire, 1850), 7-9.
[27] *L'Abeille* 1, 1 (27 juillet 1848) : 3.
[28] Olivier Thibaudeau, premier Secrétaire, remplaça Charles Honoré Laverdière sur le siège du Président entre octobre 1848 et décembre 1848. Il retrouva son rôle de secrétaire dès que Dominique Racine fut élu à la tête du comité de régie. *L'Abeille* 1, 12 (14 décembre 1848) : 2.
[29] *L'Abeille* 1, 1 (27 juillet 1848) : 3.

Ces mots d'un fondateur déçu par son départ précipité mettent en lumière, par contraste, l'autonomie des instigateurs pensionnaires des classes supérieures. Pour assouvir leur désir de voir naître un véhicule écrit qui devait accompagner leurs semaines passées dans la maison d'enseignement, les élèves des classes supérieures n'attendirent pas que les autorités collégiales leur fournissent le matériel et les instruisissent d'une démarche. Ils prirent l'initiative d'adapter pour eux des règles d'une presse ancrée dans le siècle et résolurent, pour ce faire, à fournir les efforts nécessaires à la mise en place préalable d'une instance étudiante capable d'instituer durablement ses règles. Si Laverdière fit paraître *L'Abeille* trop tard, il avait laissé derrière lui un regroupement associatif destiné à survivre à sa graduation. L'organe de régie de la Société typographique devait réunir des pensionnaires pour encore près de deux décennies environ. Perçu sous cette lumière, le pouvoir électif du Supérieur et des directeurs, des prêtres-enseignants et des théologiens du Grand Séminaire ne revêt pas tant l'aspect d'un frein à l'autonomie collégienne que celui de l'élément décisif de l'engrenage élaboré par Laverdière et ses confrères pour arriver à leurs fins. Autrement dit, les collégiens à la tête de l'association avaient ajouté aux rapports qu'ils entretenaient avec les individus non-collégiens de l'institution une relation de type instrumentale.

2.1.3. La pédagogie de l'autonomie ou quand un directeur ne l'empêche pas

Que les prêtres-enseignants et la hiérarchie épiscopale locale aient pu surveiller de fort près les activités typographiques et journalistiques estudiantines, c'est indéniable. Par-delà leur rôle dans l'élection des officiers du comité de régie, ils avaient intérêt à superviser l'emploi de leurs investissements financiers, lesquels étaient indispensables d'ailleurs à l'atteinte d'un capital suffisant pour une entreprise de presse étudiante et conféraient à la manœuvre un sérieux, à plus forte raison lorsque la société avait dû être, vraisemblablement, sanctionnée par voie notariale. Le choix de la presse à Boston par le truchement de E. J. Horan, le choix des fournisseurs de l'appareillage typographique à Montréal et à Québec, éventuellement la diffusion hors des murs du Petit Séminaire de documents à vocation éducative produits par la Société sont autant de terrains de prise de décision sur lesquels l'autorité collégiale adulte est susceptible d'avoir exercé une influence ou un contrôle ferme. Notre démarche longitudinale nous autorise, cependant, à affirmer que cet élément adulte de l'entreprise de presse n'occupât pas une place significative dans l'image de l'expérience typographique et journalistique que forgèrent les collégiens

gestionnaires et rédacteurs durant la période de fondation que nous associons aux trois premières années de la Société.

Revenons sur le fait que la charte manuscrite d'avril 1848, presque intégralement reproduite ci-haut, ne mentionne apparemment que des postes du comité de régie occupés par des membres étudiants. Ne savions-nous pas, pourtant, depuis l'étude de L. Debien (2005), qu'un ecclésiastique siégeait sur le comité[30] ? Conclure à partir de l'influence des ecclésiastiques comme actionnaires électeurs et comme membre de l'organe décisionnel que la Société typographique était régentée par l'autorité collégiale, ce serait non seulement se méprendre quant à l'acception du terme « ecclésiastique » en usage au Séminaire de Québec, mais encore raisonner à contresens de la progression du cursus des étudiants. Dans les documents du Séminaire que nous avons consultés, le titre « ecclésiastique » ne renvoie pas à une réalité tout à fait extérieure à l'expérience étudiante. Il n'est employé pour désigner ni les prêtres-enseignants agrégés ni les membres du Conseil du Séminaire. Étaient tenus pour ecclésiastiques les individus qui n'étaient pas sortis des classes supérieures du Petit Séminaire pour gagner le *siècle*, mais bien pour rejoindre aussitôt un autre pensionnat, celui du Grand Séminaire[31]. Dans cet établissement attenant à la maison d'éducation secondaire était dispensé un cours de théologie de trois ans[32]. Souvent maîtres de salles et aides-professeurs, ces résidents théologiens portaient le vêtement ecclésiastique. Les titres et l'habit ne suffirent pas à désintéresser ces séminaristes de l'instance qu'ils avaient léguée aux pensionnaires des classes supérieures du Petit Séminaire de Québec du temps de leur cours secondaire. Loin de creuser un fossé infranchissable entre collégiens et séminaristes, ils enrichissaient les relations que les théologiens devaient entretenir avec leurs confrères du Petit Séminaire auxquels ils appartenaient encore hier. La majorité des gérants de *L'Abeille*, pour la période qui nous concerne dans ce premier chapitre, poursuivit au Grand Séminaire. De ceux qui nous sont connus, seul Hubert Larue ne continua pas comme étudiant de théologie. Charles Honoré

---

[30] Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », *Mens* 5, 2 (2005), 359.

[31] Noël Baillargeon, dans sa synthèse sur le Séminaire de Québec, montre que le système d'embauche des théologiens permettait au Séminaire d'encadrer les pensionnaires du collège à chaque étape du quotidien, du lever au coucher. Les ecclésiastiques maîtres de salle et régents, constamment mobilisés au Petit Séminaire, n'en devaient pas moins respecter l'exigeant emploi du temps prescrit par le règlement de leur maison d'instruction à eux, c'est-à-dire le Grand Séminaire. L'usage du terme « ecclésiastique » pour désigner les étudiants destinés à la prêtrise a été relevé dans les autres collèges du Canada français. Ollivier Hubert pointe même que, au collège de Montréal, à la fin du XIXe siècle, on exigeait que les étudiants de Philosophie, c'est-à-dire ceux parvenus aux dernières années du cours secondaire, endossassent déjà l'habit ecclésiastique. Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec, de 1800 à 1850* (Sainte-Foy [Québec] : Les Presses de l'Université Laval, 1994), 193 ; Ollivier Hubert, « Petites écoles et collèges sulpiciens » dans *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert (Montréal : Les Éditions Fides, 2007), 429-430.

[32] « Notes sur le Séminaire » dans *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-48*, 16.

Laverdière, Olivier Thibaudeau, Dominique Racine, Joseph Delisle, Hubert Girroir et Alphonse Marmet revêtirent tous les vêtements ecclésiastiques[33].

Le *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec* que composèrent et imprimèrent les typographes étudiants pour l'année 1852-1853 consacre un chapitre à l'entreprise de presse dont il narre ainsi les débuts : « La Société Typographique du petit séminaire [sic] de Québec fut établie en Janvier 1848, par les élèves de cette maison, dans le but de se procurer les choses nécessaires pour la publication d'un petit journal et de différents ouvrages dont le Séminaire aurait besoin[34]. » Et les rédacteurs de *L'Abeille* prenaient soin de se présenter comme transparents à propos des rouages de la Société typographique et du bureau éditorial, mais ne rapportaient que peu ou point le rôle des prêtres-enseignants ou de quelconque autorité adulte dans l'organisation de leurs affaires. Les termes d'un contrat de lecture étaient étoffés par l'accumulation d'entrefilets à vocation dialogique qui, parallèlement aux autres articles, plaçaient en relation lecteurs et rédacteurs pour les questions matérielles. Par voie de conséquence s'enracinaient des « attentes[35] » constitutives des habitudes de lecture et de rédaction pour la bonne conduite de l'entreprise[36]. Ni les prêtres-enseignants ni le clergé adulte, durant les trois premières années de *L'Abeille*, ne se manifestèrent comme des acteurs de ces rétroactions. Les rares occurrences de la prise de parole homodiégétique d'individus extérieurs au Petit Séminaire se présentèrent dans le contexte de l'annonce de la vente d'objets possédés. Ainsi, le 28 février 1850, Dominique Racine, alors pensionnaire du Grand Séminaire, signa la mise en disponibilité d'un « bon nombre de livres, tant ascétiques que profanes[37] ». Quand l'éditorial de *L'Abeille* du 20 mars 1851 revisita les conditions du journal afin de reprocher des délais de paiement, le ton narquois renforça l'impression que se jouait une conversation entre des étudiants des classes supérieures et leurs confrères écoliers, comme si les affaires financières ne concernaient qu'eux :

> « L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scholaire [sic]. Le prix de l'abonnement est de 2 s. 6 d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. »
> Nous prions bon nombre de nos abonnés de faire attention à la seconde phrase de l'alinéa précédent. […] *Quam ob rem* nous prions très respectueusement nos abonnés et tous ceux qui nous

[33] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec*, *1848-49*, 5 ; *1849-50*, 4 ; *1850-51*, 5 ; *1851-52* (Québec, Au Petit Séminaire, 1852), 5.
[34] « Société Typographique », *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec*, *1852-53*, 26-27.
[35] Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, sociétés, civilisations* 44, 6 (1989), : 1510.
[36] « Comme c'est la coutume, quand l'on correspond avec votre intéressante feuille, de vous adresser quelques mots avant d'entrer en matière… » *L'Abeille* 5, 26 (29 mars 1853) : 1.
[37] *L'Abeille* 2, 15 (28 février 1850) : 4.

> doivent quelque chose de vouloir bien nous payer au plutôt [sic] leur abonnement ou le montant de leur compte[38].

Et les reçus qui attestent les paiements que le Séminaire effectuait à la Société pour ses travaux démontrent que l'économe du Séminaire se comportait à l'égard de la Société typographique du Petit Séminaire comme devant une maison d'impression et d'édition indépendante[39].

Si la Société typographique et *L'Abeille* s'imposèrent au lecteur de façon si péremptoire comme des initiatives proprement étudiantes, c'est que les écoliers des classes supérieures furent autorisés à définir leur rôle dans l'entreprise de presse et l'association économique, quelle que fût l'implication réelle des autorités collégiales et de la hiérarchie ecclésiale. Mieux, les autorités collégiales souhaitaient que les pensionnaires se considérassent comme les acteurs principaux d'une prise de décision collective et, pour ce faire, laissèrent délibérément ceux-ci prétendre qu'ils s'étaient arrogé un pouvoir sur les nouvelles structures associatives et, avec lui, un pouvoir discursif. Cette intention que nous prêtons aux autorités collégiales, nous ne pouvons la fonder sur une décision qui découlerait d'une concertation des membres du Conseil du Séminaire. Dans le *Plumitif du Conseil du Séminaire*, le cahier où étaient consignés les comptes rendus de chaque rencontre entre le Supérieur et les directeurs, le séjour universitaire de E. J. Horan, par exemple, fait l'objet d'une prise de décision officielle en janvier 1848, mais pas l'achat de la machine. Le projet de fondation de la Société est tout simplement absent des pages dédiées aux assemblées du supérieur et des directeurs pour la décennie 1840[40]. Ce silence, cependant, trouve toute sa force de preuve quand on le confronte aux exemples d'interdiction dont nous avons cette fois trouvé la trace. *Le journal des usages et des coutumes du Séminaire*, tenu par Alexandre Elzéar Taschereau, rapporta en mars 1850 l'impossibilité pour les étudiants externes du Petit Séminaire d'imiter les pensionnaires et de s'engager dans leur propre Société typographique : « Entreprise folle et dangereuse que le directeur va empêcher. Cela peut en effet entraîner une grande perte de temps pour

---

[38] *L'Abeille* 3, 17 (20 mars 1851) : 2.

[39] En voici des exemples pour la décennie 1850 : AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 220, no 114, Société typographique, Reçu du Séminaire de Québec pour les catéchismes et note d'examen et autres, 27 mai 1853 ; 233, no 226, Société typographique, Reçu. Signature P. Audet trésorier, 16 janvier 1854 ; 233, no 227, Société typographique, Reçu pour impression. Signature N. M. Huot, 27 juin 1859.

[40] Le premier volume du *Plumitif du Conseil du Séminaire* nous apprend que le voyage de E. J. Horan devait servir avant tout à enrichir son enseignement. Le 7 janvier 1848, d'après les mots de Louis Jacques Casault, le Supérieur et les directeurs statuèrent que « Mr Edouard Jean Horan, prêtre aggrégé [sic] du Séminaire et professeur d'histoire naturelle, pourrait aller aux États-Unis, suivre à Cambridge, État du Massachusets [sic], un cours d'histoire naturelle, afin d'enseigner cette science avec plus davantage au petit séminaire, le tout aux frais de la Maison. » AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS13-1, Plumitif du Conseil du Séminaire : volume 1er, 29 mars 1665-1858, 7 janvier 1848.

des enfans [sic] qui ne peuvent être surveillés ; d'ailleurs les principaux chefs de l'entreprise ne sont pas gens propres à inspirer confiance[41]. »

Pour que le *Catalogue* de 1852-1853 et des entrefilets de *L'Abeille* consacrés aux conditions matérielles constituassent un récit de l'entreprise de presse qui éludait l'apport d'une autorité religieuse et enseignante, il fallut que les autorités collégiales n'empêchassent pas leur parution. Les collégiens rédacteurs avaient saisi la possibilité de taire que leur indépendance n'était que partielle afin d'occuper un espace d'action au sein duquel leur autonomie était effective. Reconnaître que les autorités collégiales accordèrent à une poignée d'étudiants la création d'un récit qui fondait l'autonomie collégienne, reconnaître que la contrainte dans l'univers collégial orchestra des libertés discursives, c'est souligner l'application d'une posture éducative sur laquelle l'historiographie récente portant sur collège classique n'a pas beaucoup insisté. Louis Bienvenue et Christine Hudon ont eu raison de faire de la transgression et la désobéissance des vecteurs de construction d'une certaine masculinité chez les pensionnaires, car elles ont cherché à débusquer la « sous-culture de résistance[42] » et la « négociation journalière avec la règle[43] ». Notre enquête ne nous conduit pas sur le terrain de cette irrévérence étudiante, corollaire obligé du cadre rigide du collège, mais bien vers les possibilités inédites qui émergèrent d'un terreau où pouvaient s'allier le tempérament conformiste et l'esprit d'initiative. Quelques indices disséminés dans *L'Abeille* dénotent, par moment, chez les collégiens, la conscience d'un devoir de reconnaissance tacite envers les prêtres-enseignants pour les conditions réelles et imaginées de leur entreprise proprement écolière. Ainsi, le 31 janvier 1851, au détour d'un discours prononcé à l'occasion du banquet organisé au Petit Séminaire pour souligner la prospérité de la Société typographique, un collégien évoqua « la généreuse libéralité des membres de cette maison[44] ».

La fondation de la Société typographique n'était au fond que le moyen qu'avaient choisi des pensionnaires de Rhétorique et de Philosophie afin de mettre en acte une idée, celle d'une presse étudiante. Par ce moyen, et ce n'est pas peu de choses, advint une autonomie étudiante que nous avons déclinée en deux états de fait principaux. Autonomie d'abord au sens le plus stricte, parce que les fondateurs dotèrent le comité de régie étudiant de ses propres lois. Autonomie, ensuite, parce que les

---

[41] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS34-1, Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec, 38-39.
[42] Louise Bienvenue et Christine Hudon, « "Pour devenir homme, tu transgresseras…" Quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges » dans *Le collège classique pour garçon. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon (Montréal : Les Éditions Fides, 2014), 249.
[43] Bienvenue et Hudon, « "Pour devenir homme, tu transgresseras…" Quelques enjeux de la socialisation masculine dans les collèges », 248.
[44] Cet exemple est tiré de *L'Abeille* 2, 11 (31 janv. 1850) : 1.

gestionnaires et rédacteurs s'étaient rendus maîtres, sous l'œil attentif des prêtres-enseignants, du récit de leur expérience du collège. *L'Abeille* ne se présenta pas comme le résultat d'une commande. Voilà un constat nullement anodin, pour peu que l'on rapporte le journal du Petit Séminaire de Québec au monde journalistique adulte. Au Canada français des trois premiers quarts du XIXe siècle, en effet, la presse d'opinion alors dominante était généralement instiguée et financée par les partis politiques[45] ou l'épiscopat[46].

2.1.4. La localisation du regroupement formel collégien dans l'épaisseur du corps social

Maintenant que nous avons une idée suffisamment précise des conditions d'existence du regroupement formel instigué par des pensionnaires du Petit Séminaire de Québec en 1848, il nous faut donner à voir que les gestionnaires et rédacteurs rallièrent à *L'Abeille* une communauté de lecteurs qui ajoutait foi à son exceptionnalité par rapport au lectorat du corps politique et civil du Bas-Canada du mitan du XIXe siècle. Mais pour pointer cet élément décisif de la culture collégienne dans le discours du comité de régie de la Société typographique, il nous faut encore franchir une étape théorétique liminaire qui consiste à évaluer dans sa spécificité la place occupée dans le tissu social par la société d'actionnaires du Petit Séminaire de Québec. Et cibler cette place, c'est abonder dans le sens des études récentes qui ont réévalué le rôle positif de l'éducation secondaire classique dans l'implantation de la modernité bas-canadienne. Le « libéralisme chrétien », particulièrement préconisé dans la ville Québec au mitan du XIXe siècle[47], que nomme d'ailleurs *L'Abeille*[48], fut développé par l'Église précisément, parce que la pensée libérale lui offrait des leviers pour se prémunir contre une trop grande influence de l'État[49].

---

[45] Fernande Roy et Jean de Bonville, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspective », *Recherches sociographiques* XLI, 1 (2000) : 23.

[46] La fondation du journal *Les Mélanges*, en 1840, répondait directement au projet de Mgr Bourget. Denise Lemieux, « Les *Mélanges religieux*, 1841-1852 », *Recherches sociographiques* 10, 2-3 (1969) : 209.

[47] Voir à ce sujet : Jean-Philippe Warren, « La ville de Québec comme foyer "libéral" au XIXe siècle. Les catholiques canadiens-français entre opportunisme et ultramontanisme », *Archives de sciences sociales des religions* 165 (janvier-mars 2014) : 227-244.

[48] Le concept apparaît dès le numéro inaugural du périodique estudiantin. Un écolier de Québec, après un séjour au Collège de Saint-Hyacinthe, constatait avec enchantement qu'on respirait aussi là-bas les « saines doctrines du libéralisme chrétien ». L'ami de la religion, « Collège de St. Hyacinthe », *L'Abeille* 1, 1 (27 juillet 1848), 3.

[49] Louise Bienvenue, « L'Église et l'enfance dans les écrits de Jean-Marie Fecteau (1949-2012) », *Bulletin d'histoire politique* 25, 1 (2016), 58.

L'organe décisionnel de la Société, évoquant quelques fois les défis de la composition typographique dans les feuilles de *L'Abeille*, s'exprimait en des termes qui laissaient croire que, lorsqu'il interagissait ponctuellement avec les typographes du monde professionnel, c'était parce qu'il avait failli à son idéal d'autosuffisance matérielle. D'un autre côté, il se conduisait en conformité avec la vocation d'entraide du réseau associatif *extra muros* qu'élaboraient les typographes de métier dans la ville.

En 1848, l'entreprise typographique étudiante avait été établie tandis que les activités d'une association volontaire des typographes de métier étaient interrompues. Claude Galarneau a donné, en 2004, les résultats d'un travail de classement des 185 sociétés organisées, anglophones et francophones, que mentionnent trois périodiques de la ville de Québec parus au cours du premier siècle suivant la Conquête : « *La Gazette de Québec* (1764-1859), le quatrième *Canadien* (1831-1859) […] et le *Journal de Québec* (1842-1859)[50] ». Il rapporte la création, en 1836, d'une Société typographique canadienne. Dans une entrée de l'*Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* qu'il signe avec Gilles Gallichan, il indique que le nombre d'actionnaires de cette association s'élevait à 66, précise qu'elle avait pour président Adolphe Jacquies et pour secrétaire Charles Greffard et, enfin, confirme qu'elle se démantela en 1844[51]. Le registre des associations de Galarneau relève une autre société du même nom, fondée cette fois en 1855, à nouveau par 66 actionnaires[52]. Cette dernière s'incorpora le 30 juin 1864[53]. Dans ses *Règlements* de1857, on ne fait pas mention de Jacquies, mais on signale que Greffard fut absent de la réunion ayant mené à l'établissement des règlements[54]. Dans ce document, la Société professionnelle proclame :

> Le but de la *Société Typographique de Québec* est, au moyen d'une organisation régulière et permanente, d'unir entre eux les typographes de toutes origines ; de les faire se fréquenter, se mieux connaître et s'entr'estimer de plus en plus ; de sauve-garder, par toutes voies légales et légitimes, les intérêts du corps des typographes ; de venir en aide à ceux de ses membres que la maladie ou de mauvaises circonstances obligeraient de s'adresser à elle pour être protégés[55].

---

[50] Claude Galarneau, « Sociabilité et associations volontaires à Québec, 1770-1859 » *Les Cahiers des dix*, 58 (2004) : 172.

[51] Claude Galarneau et Gilles Gallichan, « Les métiers de l'imprimerie » dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde, dir. (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, vol. I : *Des débuts à 1840*), 88.

[52] « Noms des membres fondateurs de la Société Typographique de Québec », *Règlement de la Société Typographique de Québec* (Québec : imprimé pour la Société typographique, 1857), 13.

[53] « Acte pour incorporer la Société Typographique de Québec », *Règlement de la Société Typographique de Québec* (Québec : Atelier typographique de Léger Brousseau, 1866), 3-6.

[54] *Règlements de la Société Typographique de Québec* (1857), 13.

[55] *Ibid.*, 3-4.

Rien ne nous laisse penser que les gestionnaires et les rédacteurs du Petit Séminaire de Québec aient rejoint formellement l'union professionnelle reconstituée en 1855. N'empêche qu'ils acquirent l'habitude, dès 1848, de recourir à l'aide des typographes de métier. Un entrefilet de *L'Abeille* du 30 novembre 1848 atteste l'obtention d'un soutien instantané :

> Par suite d'une erreur, il ne s'était pas imprimé un nombre suffisant d'exemplaires, et une vingtaine de souscripteurs se trouvaient à n'en point avoir. La Société n'a pas hésité à faire venir des ouvriers pour recommencer tout le travail de la composition, ce qui n'a pas pu se faire sans un sacrifice assez considérable pour elle, vû [sic] l'état actuel de ses finances. Il nous semble qu'elle a maintenant droit de s'attendre à ce qu'on attribue à des obstacles insurmontables les retards, ou peut-être aussi les omissions qui pourroient avoir lieu par la suite[56].

C'est dire que des écoliers destinés à intégrer l'élite canadienne-française pouvaient ponctuellement être placés à l'école d'ouvriers qui possédaient leur propre système de transmission des connaissances nécessaires à la pratique de leur métier. Les *Règlements* de l'association professionnelle stipulaient, en effet : « Tout apprenti, qui aura servi quatre ans dans un atelier typographique, pourra devenir membre de la Société en payant une entrée de *un écu*, et une contribution de *trente sous* tous les mois[57]. »

L. Debien a formulé, dans son étude, une hypothèse quant à l'identité d'un typographe professionnel assigné à *L'Abeille*.

> S'agit-il d'Augustin Côté, cofondateur avec Joseph-Édouard Cauchon du *Journal de Québec*, en décembre 1842 ? Il avait déjà produit pour le Séminaire quelques travaux, dont le programme de la *Distribution des prix de 1840*. L'étroite collaboration qui se développa par la suite entre l'abbé Charles Laverdière et Augustin Côté vient peut-être de leur rencontre dans l'atelier d'imprimerie de *L'Abeille*[58] !

Cette piste est stimulante, mais repose sur une prémisse non examinée : sur quelles bases pourrait-on tenir pour acquis que le comité ait eu recours à un individu prédéterminé plutôt qu'à un réseau ? *L'Abeille* du 30 novembre 1848 cité ci-haut dit bien « des ouvriers ». Éventuellement, l'usage singulier du terme « typographe » apparaît dans la documentation de la Société, mais il côtoie encore une pluralité de noms. Le cahier des comptes *La presse du petit séminaire de Québec* (1858-1864) dit : « la Presse a donné à Mr. Fabien Marcoux pour les travaux du Chansonnier onze louis et quelques schelings, dix louis au typographe qui lui étaient dûs [sic] des années précédentes, une quinzaine de louis pour le papier acheté

---

[56] *L'Abeille* 1, 10 (30 novembre 1848) : 2.
[57] *Règlements de la Société Typographique de Québec* (1857), 4.
[58] Debien, « Les journaux de collèges au XIXe siècle », 362.

sous la présidence de Mr. Georges Roy[59]. » Les pensionnaires de la Société typographique avaient fondé un sous-ensemble qui se dissimulait sous au moins deux couches de l'épaisseur sociale, à savoir l'Église et l'école de niveau secondaire, mais qui intervenait comme un joueur dans l'horizon des éditeurs-imprimeurs. Le caractère hybride, voire incongru, doit être concédé à cette association représentée comme étudiante qui répondait des structures d'encadrement du collège, mais qui, en établissant des liens durables avec des ouvriers typographes, parvint à maintenir une influence sur la matérialité d'un contenu idéel qu'elle s'attelait à communiquer.

L'existence d'une telle association peut être regardée comme un témoignage de la distance qui séparait la rationalisation du libéralisme de son application. Il est une façon purement spéculative de parler du libéralisme d'après laquelle, selon le mot de Jean-Marie Fecteau[60], « le privé est premier, dans la mesure où ce n'est que lorsque sont épuisées ses potentialités qu'il est permis d'en appeler au public, comme forme dernière et nécessaire de l'existence en société[61]. » Dans un chapitre de l'ouvrage collectif *Colonial Leviathan. State Formation in Mid-Nineteenth-Century Canada*, Fecteau soutient que « cette lecture dichotomique de l'existence en société [imprégna], au XIXe siècle, tout le débat sur le destin des collectivités humaines[62]. » Il poursuit : « La société qui s'organise autour de cette vision du monde ne laisse virtuellement aucun espace entre les pôles d'interprétation du social que sont le privé et le public, l'individu et la société, binômes qui semblent épuiser toute la richesse de la vie en société[63]. » Mais le découpage d'une vie collective d'après le binôme privé et public n'est pas une invention du libéralisme. L'*oïkos* et la *polis* des Grecs de l'Antiquité s'emboîtaient aussi, apparemment, selon « une logique

---

[59] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448, La presse du petit séminaire de Québec, Régistre [sic] depuis le 9 Décembre [sic] 1858, 1858-1864.

[60] Jean-Marie Fecteau compte parmi les figures de proue de l'historiographie québécoise qui ont regardé l'associatisme du XIXe siècle canadien comme un phénomène qui contribua à façonner les structures légales et étatiques qui devaient composer avec les sensibilités démocratiques et les mouvements de l'économie de marché. Dans deux études parues en 1992, il prescrit une grille d'analyse du phénomène associatif qui se déploie sur deux niveaux. Situer historiquement les associations volontaires formelles exige, dans un premier temps, de retracer, à l'échelle de l'Occident euroaméricain, l'avènement d'une reconfiguration des principes de philosophie politique organisateurs des collectivités. Dans un deuxième temps, situer l'associatisme, c'est rencontrer, spécifiquement dans la Province du Canada, une série de mesures légales par lesquelles l'Assemblée législative tenta d'endiguer la prolifération des sociétés formelles. Les principaux éléments de cette grille de lecture élaborée en 1994 se retrouvent également dans un article paru en 1997. Jean-Marie Fecteau, « État et associationisme au XIXe siècle québécois : éléments pour une problématique des rapports État/société dans la transition au capitalisme » dans *Colonial Leviathan. State Formation in Mid-Nineteenth-Century Canada*, Allan Greer et Ian Radforth (Toronto, University of Toronto Press, 1992), 134-135 ; Jean-Marie Fecteau, « Les "petites républiques" : les compagnies et la mise en place du droit corporatif moderne au Québec au milieu du 19e siècle », *Histoire sociale* 25, 49 (1992) : 35-56 ; Jean-Marie Fecteau, « Du droit d'association au droit social : Essai sur la crise du droit libéral et l'émergence d'une alternative pluraliste à la norme étatique, 1850–1930 », *Canadian journal of law and society* 12, 02 (1997) : 143-157.

[61] Fecteau, « État et associationisme au XIXe siècle québécois : éléments pour une problématique des rapports État/société dans la transition au capitalisme », 137.

[62] *Ibid.*.

[63] *Ibid.*

d'harmonisation spontanée[64] ». Le renversement opéré par le libéralisme réside dans la hiérarchisation du privé et du public. La tradition philosophique antérieure au régime libéral n'a pas manqué d'examiner l'articulation réciproque à celle du régime libéral en invoquant le premier livre de la *Politique* d'Aristote. La communauté politique, quoiqu'elle survînt plus tardivement dans le temps, représente une réalité qui précède le foyer et l'individu, parce qu'elle l'englobe : « la cité est par nature antérieure à la famille et à chacun de nous pris individuellement. Le tout, en effet, est nécessairement antérieur à la partie[65]. » Or, l'antériorité dont il est ici question n'est intelligible que si l'on s'efforce de percevoir l'idée aristotélicienne de la finalité interne sur laquelle le commentateur Pierre Aubenque jette quelque lumière : « la famille et le village sont certes la cause matérielle de la cité (πόλις), ce à partir de quoi celle-ci se constitue ; mais la vraie cause, la cause finale, n'est pas en arrière, mais en avant du processus[66] ». Quoiqu'elle fût le fruit de l'agglomération progressive de groupes humains qui, sous le rapport temporel, sont préalables, la communauté politique, dont l'expression est la cité, était érigée en situation collective première, naturelle et finale. L'État libéral, par opposition à la cité grecque, est en théorie l'organe architectonique qui n'a pour fin que d'assurer, mieux que l'état de nature, l'assouvissement des appétits individuels. L'État libéral est un prix à payer pour l'individu, un renoncement en vertu duquel l'individu peut se préserver et se déployer à l'intérieur de la sphère que circonscrivent ses propriétés[67]. Alors, la forme associative interviendrait comme une conséquence des libertés de l'individu et s'intercalerait entre le privé et le public, entre l'élément individuel et le corps social, qui ne pouvaient souffrir, *a priori*, que fût troublée leur complémentarité conceptuelle. Or, une pareille esquisse strictement théorique du mouvement qui porte la saisie libérale du monde a pour défaut de nous faire oublier que le libéralisme n'a factuellement pas empêché l'existence des associations intermédiaires. En effet, la « matérialisation » du libéralisme « dans un mode "libéral" de régulation[68] », en Europe comme en Amérique, rendit possible une multitude de regroupements

---

[64] *Ibid.*

[65] Aristote, *Politique*, I, 2, 20, trad. J. Tricot (Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1995 [1962]), 30.

[66] Pierre Aubenque, « Politique et éthique chez Aristote », *Ktèma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques* 5 (1980), 212.

[67] Jürgen Habermas, I. — Introduction : « Définition propédeutique d'un modèle de la sphère publique bourgeoise » dans *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. Marc B. de Launay (Paris : Les Éditions Payot, 1993 [1962]),15 ; Fecteau, « État et associationisme au XIXe siècle québécois : éléments pour une problématique des rapports État/société dans la transition au capitalisme », 137.

[68] Martin Petitclerc, « Histoire politique et régulation sociale. Essai sur le parcours intellectuel de Jean-Marie Fecteau », *Bulletin d'histoire politique* 25, 1 (2016) : 17.

formels comme autant de « petites républiques[69] ». Martin Robert et Catherine Larochelle ont écrit : « contrairement à ce qu'on pourrait logiquement en déduire, [les sociétés occidentales à partir de la fin du XVIIIe siècle] n'éclatent pas en une "constellation d'individualités". Les sociétés libérales continuent à produire en elles-mêmes une certaine consistance[70]. » D'ailleurs, on ne peut pas réduire la maison d'enseignement secondaire catholique à un lieu de transition d'un mode d'existence familial à un mode d'existence publique : le collège secondaire, faut-il rappeler, relevait non pas de l'appareil bureaucratique étatique, mais directement de l'Église[71], qui, parvenue à la fin du XVIIIe siècle, s'était cristallisée en un « corps social parmi d'autres, régi par le droit public[72] ».

Les collégiens n'investirent pas l'espace de la publication, c'est-à-dire un lieu visible de leurs pairs, parce qu'ils avaient épuisé les retranchements de leur intimité, mais bien plutôt parce qu'ils étaient appelés à goûter des possibilités desquelles la sphère individuelle est dépourvue. Hannah Arendt, en 1958, a éloquemment traité de la dimension *privative* de la notion de privé chez ce qu'elle tient pour la condition des Anciens, nous invitant à nous montrer attentifs, par contraste, à l'élan positif qui mène vers la chose publique pour elle-même[73]. Il nous semble que les collégiens trouvèrent un surplus d'être dans le discours typographié. Ce qui se joue dans *L'Abeille* est un pan de l'humaine condition qui diffère foncièrement de l'écriture intime qu'a étudié Amélie Deschênes[74].

---

[69] Nous reprenons la locution que Fecteau a tirée de sa documentation et qu'il a choisie pour titre de son article. Jean-Marie Fecteau, « Les "petites républiques" : les compagnies et la mise en place du droit corporatif moderne au Québec au milieu du 19e siècle ».

[70] Martin Robert et Catherine Larochelle, « Régulation et civilisation : aux périphéries de la pensée de Jean-Marie Fecteau », *Bulletin d'histoire politique* 25, 1 (2016) : 70.

[71] L'indépendance du collège d'enseignement secondaire par rapport à l'État est une constante de l'histoire de l'éducation canadienne-française antérieure au rapport Parent. Même la création du Conseil de l'Instruction publique en 1875 ne sut insérer l'ordre d'enseignement secondaire dans un système d'éducation moderne. Ce monopole s'inscrit dans un contexte de concurrence entre l'éducation primaire-supérieure publique et les collèges classiques. Le conflit mit en lumière le blocage social provoqué par les fractions dominantes en réponse à l'affirmation, dans un Canada industrialisé, d'une classe moyenne. Sur ces questions, voir : Paul-André Turcotte, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970). Utopie et modernité* (Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1988) ; Georges Croteau, *Les frères éducateurs, 1920-1965. Promotion des études supérieures, modernisation de l'enseignement public* (LaSalle [Montréal] : Éditions Hurtubise, 1996) ; Louise Bienvenue, « Le "collège classique" : une tradition inventée ? Quelques réflexions autour d'un débat des années 1920 » dans *Le collège classique pour garçon. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Bienvenue, Hubert et Hudon, 89-111 ; Ollivier Hubert, « Collèges classiques et culture masculine, XVIIe — XXe siècle » dans *Atlas historique du Québec. L'école au Québec*, Brigitte Caulier, Andrée Dufour, Thérèse Hamel, dir. (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2023), 335-344.

[72] Habermas, « Définition propédeutique d'un modèle de la sphère publique bourgeoise », dans *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. Marc B. de Launay, 23.

[73] Hannah Arendt, « Le domaine public et le domaine privé » dans *La condition de l'homme moderne. 1958*, trad. Georges Fradier dans *L'Humaine Condition* (Paris : Les Éditions Gallimard [Collection Quarto], 2012), 90.

[74] Amélie Deschênes, « Intimité et individualité au pensionnat : la pratique du journal de Léandre-Coyteux Prévost, 1869-1870 » (Mémoire en histoire, Université de Montréal, 2007).

La place occupée par l'association étudiante dans le tissu social, en somme, met à l'épreuve l'idée d'un pensionnat hermétique et démontre l'insuffisance du langage conceptuel auquel recourt la rationalisation libérale du monde social. À la lumière de ces constats, il faut maintenant examiner le sentiment d'exceptionnalité éprouvé par les rédacteurs et les lecteurs de *L'Abeille*. On constatera qu'il y a adéquation entre ce sentiment et l'incongruité dont on peut taxer une société collégiennes qui entretenait un commerce avec des artisans professionnels et qui défiait la complémentarité du public et du privé.

2.1.5. La composition d'une prosopopée supra-institutionnelle

Dans chacun des numéros de l'hebdomadaire estudiantin, aussitôt en dessous de l'entête affichant « *L'Abeille* », on peut y lire la devise : « *Je suis chose légère et vais de fleur en fleur* »[75]. Les membres du comité de rédaction empruntaient une métaphore classique. Chez les auteurs latins, il est fréquent qu'on invite les littérateurs à glaner dans les œuvres de la tradition comme les abeilles empruntent le pollen aux fleurs : pour en faire leur propre miel[76]. La formulation de l'exceptionnalité collégienne passa d'abord par l'exploitation de cette métaphore dès la première livraison de *L'Abeille*, celle du 27 juillet 1848. En première page, le premier texte qui se donne à lire est un poème articulé autour d'une prosopopée qui fait intervenir ladite métaphore de l'abeille. L'auteur collégien interpelle l'insecte pollinisateur que l'on tient pour l'incarnation vivante de l'entreprise de presse et lui transmet un avertissement : « Pars, puisque tu le veux, commence ta carrière,/Enfant de nos loisirs, objet de notre amour ! /Va, mais garde-toi bien, cherchant trop la lumière,/De t'éloigner des lieux où tu reçus le jour[77] ». La volonté propre qu'on octroie à l'abeille représente l'opportunité d'expression dont les membres du bureau de l'hebdomadaire se saisissaient librement. Et pourtant, à la lecture de ces vers, la liberté apparaît plus fragile à mesure que se révèlent des dangers. La mise en garde dénote la crainte de voir leurs idées propres, consignées dans un journal, se corrompre au contact du monde ou se heurter à une mauvaise réception hors des murs du Petit Séminaire. Le danger ne provient pas de la fleur à laquelle l'abeille dérobe le pollen ; il provient du consommateur du miel, du lecteur potentiel non-étudiant. La jeunesse

[75] *L'Abeille* 1, 1 (27 juillet 1848) : 1.
[76] Irena Trujic, « L'intertextualité classique dans la production littéraire du Québec des années 1850-1870 » (Thèse de doctorat en littérature de langue française, Université de Montréal, 2011), 22-23.
[77] « À notre journal », *L'Abeille* 1, 1 (27 juillet 1848) : 1.

collégienne savait que son miel ne serait pas apprécié de tous. En somme, l'*incipit* de la première livraison de la première feuille collégienne typographiée connue enchâssa un sens nouveau à la métaphore classique de l'abeille et afficha par-là une conscience d'un écart entre deux groupes, l'un ami de *L'Abeille*, l'autre étranger au projet de la Société typographique.

Dans le journal se côtoyaient le prosaïsme des conditions matérielles de publication, le lyrisme, la couverture en continu de l'actualité, l'essai philosophique, le texte d'intérêt historien, le compte-rendu des activités collégiales, la charade et la fable humoristique[78]. L'organisation interne de chaque feuille n'est pas sans rappeler le geste d'Étienne Parent qui, à la barre du journal *Le Canadien* entre 1831 et 1842[79], avait entrepris de « faire cohabiter dans ses pages des textes reflétant la totalité du social[80] ». Mais la rationalisation de cette organisation des discours que l'hebdomadaire développa en filigrane montre que les gestionnaires et les rédacteurs collégiens concevaient *L'Abeille* comme distinct de la presse du monde adulte. « Au moyen de ce journal, nous pourrons nous procurer bien des renseignements que nous ne trouverions pas ailleurs, pas même sur les grands journaux, qui sont rédigés pour des lecteurs supposés au fait d'une infinité de choses que la plupart d'entre nous ignorent complètement[81]. » Et les rédacteurs de *l'Abeille*, entre 1848 et 1851, réitérèrent à plusieurs reprises le désir d'écrire « en faveur de ceux qui ne lisent pas les autres journaux[82] ». Ce fait trahit cette volonté d'incarner le journal dont la lecture était tout à la fois suffisante et nécessaire pour la jeunesse estudiantine.

Dans la livraison du 10 avril 1851, une dissertation sur la nature des journaux révoque en doute la valeur de la lecture de périodiques, mais encourage la fréquentation soutenue d'un petit nombre d'œuvres. Il faut nous emparer de cette mise en abyme épistémologique :

> Est-ce une chose véritablement utile pour nous que la lecture des journaux ? […]/Ceux qui regardant cette lecture comme le seul moyen de se former le style sont certainement dans l'erreur. Le journal le mieux écrit n'est certes pas comparable aux chefs-d'œuvre que nous ont laissés les grands maîtres de la littérature. Quant aux connaissances philosophiques, historiques et autres que l'on prétend puiser dans les journaux, il ne faut qu'un peu de réflexion pour se convaincre que ce n'est pas là que l'on doit chercher de fort correctes. En effet, comment espérer trouver dans des articles écrits à la hâte, quelquefois sur un sujet ignoré, et pour répondre d'une manière telle quelle

[78] Cette diversité de compositions estudiantines que contient *L'Abeille* n'était pas enseignée dans la salle de classe. La forme des textes que les élèves composaient à l'occasion de devoirs était subordonnée à l'apprentissage de genres littéraires et devait pointer vers un enseignement moral. Max Roy, « Les pratiques littéraires des étudiants au cours classique », *Études littéraires* 14, 3 (décembre 1981) : 441.

[79] Maxime Dagenais, « *Le Canadien* », dans *Encyclopédie canadienne*, 23 juin 2017, consulté le 25 avril 2023, https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/le-canadien.

[80] Micheline Cambron, « À la recherche de l'utopie », 63.

[81] *L'Abeille* 1, 2 (6 octobre 1848) : 2.

[82] *L'Abeille* 3, 1 (29 novembre 1850) : 3.

> à un adversaire ou pour remplir une colonne que l'on ne peut laisser en blanc, cette exactitude qui suppose des études spéciales, des recherches consciencieuses et souvent de longues méditations ? Non ce n'est point dans les journaux que l'on trouve cela, mais bien dans des livres, qui manquent beaucoup moins de nos jours que des lecteurs sérieux qui lisent pour s'instruire et non pour passer le temps […]/Ainsi donc, si l'on a véritablement à cœur son instruction, si l'on désire se rendre capable, que l'on ne s'interdise pas tout-à-fait la lecture des journaux, mais que l'on soit sobre sous ce rapport ; que l'on tienne moins à la quantité qu'à la qualité de ceux que l'on lit ; et que l'on réserve pour des études plus généralement utiles la plus grande partie du temps que laissent les devoirs de son état[83].

Dans le numéro du 4 janvier 1850, une opinion divergente est exprimée. *L'Abeille* évoque un orateur qui avait naguère stipulé, en 1830, du temps de sa jeunesse, que les écoliers avaient un tempérament mouvementé, dissipé, fugace, qui les rendait incapables d'une lecture attentive et d'une construction de sens sereine. Ils n'étaient pas mûrs pour tirer profit d'un petit nombre de livres bien sélectionnés : « cette curiosité, cette avidité de savoir qui, trop impatiente pour nous permettre la réflexion dans nos lectures, nous laisse à peine le temps de brûler des yeux le volume, si même elle ne nous fait sauter au dénoûment avant de connaître l'intrigue : voilà ce qui nous empêche de classer dans notre tête, de digérer, pour ainsi dire, nos lectures[84]. » Cette querelle entre le journal et le livre occupe une place considérable dans les trois premiers volumes de *L'Abeille*. Parce qu'il constituait un espace écrit par lequel les collégiens pouvaient prendre position, non sans heurts, à propos du type de lecture qui convenait à leur bonne éducation, l'hebdomadaire, en quelque sorte, répondait à l'injonction « connais-toi toi-même ». Nul autre journal n'aurait fait éprouver au lecteur-type estudiantin l'impression de se présenter face à des feuilles typographiées comme penseur actif de sa condition d'élève, car nul, excepté *L'Abeille*, n'était représenté comme un périodique que des collégiens pouvaient investir à titre de littérateurs à part entière.

Nous ne savons pas si le périodique *L'Abeille* eût sur le champ pour premiers abonnés les sociétaires-actionnaires de la Société Typographique. Il est certain, en revanche, qu'il fallait, pour le bénéfice financier des actionnaires, que croissent en nombre les abonnements obtenus par acquittement biannuel auprès d'un bassin d'individus qui ne comptaient pas parmi les membres de la société par actions. À l'automne 1848, l'hebdomadaire était acheminé à un peu plus de 300 personnes, sociétaires compris[85]. Il semble que le nombre d'abonnés se stabilisa autour de 200 durant

---

[83] *L'Abeille* 3, 20 (10 avril 1851) : 2.
[84] A. D. Lourmand, « La lecture et la mémoire », *L'Abeille* 2, 7 (4 janvier 1850) : 4.
[85] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 11, no 32, *Rapport du comité de régie de la Société typographique*, Québec, 25 juillet 1850.

l'année 1849[86]. Si le deuxième article de la charte inaugurale de la Société typographique prescrivait les pensionnaires du Petit et du Grand Séminaire de Québec et le réseau de prêtres qui lui était attaché pour la stricte population au sein de laquelle pouvaient être vendues les actions[87], la cotisation pour des abonnements, quant à elle, n'était pas la prérogative de ces *messieurs*. D'abord, on permit aux élèves externes d'obtenir l'hebdomadaire et d'acheminer leurs contributions écrites au bureau de *L'Abeille*. Les « conditions du journal », en fin de numéro, donne toujours le nom de l'agent étudiant auquel devaient s'adresser les élèves non-pensionnaires. Compte tenu du fait que le *Règlement des Pensionnaires* stipulait : « Hors des classes, les pensionnaires ne doivent avoir aucun rapport avec les externes[88] », force est de conclure que *L'Abeille* aménageait un lieu de discussion inédit entre les deux sous-ensembles d'écoliers de Québec.

Ensuite, d'après le rapport de la Société typographique de juillet 1850, dès 1848, la Société trouva des lecteurs parmi les élèves des autres collèges du Canada français pour renforcer le roulement de l'entreprise[89]. Le Bureau du journal payait de retour les collégiens étrangers au Petit Séminaire de Québec en leur portant un intérêt réel : entre 1848 et 1851, *L'Abeille* donna « l'organisation du Séminaire de Nicolet[90] », diffusa les horaires d'examens du Petit Séminaire de Sainte-Thérèse et des collèges de L'Assomption, de Joliette et de Saint-Hyacinthe[91] et accueillit dans ses colonnes des articles rédigés par des étudiants qui provenaient de ces établissements. À partir de 1851, le bureau de *L'Abeille* appela même l'élection d'agents parmi les écoliers de ces maisons d'enseignement. Cette mesure se concrétisa dès la première livraison de la quatrième année d'activité[92]. Au fil du temps, six établissements d'éducation secondaire déléguèrent des agents de *L'Abeille*. Durant sa première période d'activité (1848-1854), l'hebdomadaire détint des intermédiaires à Saint-Hyacinthe, à L'Assomption et à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Au début de sa seconde période de parution (1858-1860), *L'Abeille* maintint irrégulièrement des agents à Saint-Hyacinthe, à L'Assomption, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à Joliette. Pour ses deux derniers volumes (1860-1862), le bureau de *L'Abeille* trouva ses intermédiaires strictement auprès des étudiants de Sainte-Thérèse et de Pointe-Lévis. Retenons surtout que, élus par leur sous-ensemble collégien respectif, ces agents assuraient la pérennité d'une

---

[86] *L'Abeille* 2, 4 (13 décembre 1849) : 2.
[87] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448.1, *Texte inaugural de la Société Typographique du Petit Séminaire de Québec*, avril 1848.
[88] « Extraits du règlement des Pensionnaires » dans *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-48*, 22.
[89] « Rapport de la Société typographique, 25 juillet 1850, *ASQ, carton Séminaire 11*, *no 32* », Honorius Provost, *Le Séminaire de Québec. Documents et biographies* (Québec, Publications des Archives du Séminaire de Québec, 1964), 334.
[90] « Organisation du Séminaire de Nicolet », *L'Abeille* 1, 3 (12 octobre 1848) : 3-4 ; *L'Abeille* 1, 4 (19 octobre 1848) : 3.
[91] *L'Abeille* 1, 41 (9 juillet 1849) : 2.
[92] « Conditions de ce journal », *L'Abeille* 4, 1 (25 oct. 1851) : 4.

communauté intellectuelle supra-collégiale et attestaient l'exportation de la logique associative et élective de la Société typographique à l'extérieur du Petit Séminaire de Québec.

L'Abeille fut, de surcroît, le médium auquel on recourut pour élaborer un récit des relations supra-institutionnelles. À la lecture de cette chronique des échanges entre collégiens canadiens-français, les rapports entre les pensionnaires de Québec et de Saint-Hyacinthe s'imposent comme précurseurs[93]. « Ne savons-nous pas que ce sont les élèves de St. Hyacinthe [sic] qui accueillirent le mieux notre *Abeille* lorsqu'elle se hasarda à s'envoler pour la première fois loin de notre porche[94] ? », lance le rédacteur de l'éditorial du 12 juin 1851.

Le collège de Saint-Hyacinthe reçut avec apparat, le 4 juin 1851, les pensionnaires de Québec. Les élèves internes de Saint-Hyacinthe furent accueillis à leur tour au Petit Séminaire de Québec, le 8 juin 1852. Une correspondance signée d'un élève de Saint-Hyacinthe annonça un geste remarquable de commémoration de cet échange : « Une inscription gravée sur le marbre, redira aux élèves futurs de cette institution, que […] les élèves du Séminaire de Québec sont venus visiter l'humble collège de St. Hyacinthe [sic][95]. » En guise de réponse, on éleva à Québec un monument nommé « l'île St. Hyacinthe [sic][96] ». Après avoir publié la « relation » des voyages, le rédacteur de l'éditorial du 18 novembre 1852 affirme : « Notre voyage à St. Hyacinthe [sic] est écrit sur les ailes de l'Abeille en caractères ineffaçables ». Il ajoute : « oui, la relation des deux voyages des Écoliers de Québec à St. Hyacinthe et des Écoliers de St. Hyacinthe [sic] à Québec, sera toujours pour nous une précieuse relique que nous conserverons avec le plus grand soin : elle sera déposée dans les archives du petit [sic] Séminaire de Québec[97] ». Pendant plusieurs années, les rédacteurs se rapportèrent périodiquement à ces visites mutuelles avec une pareille solennité comme une source d'inspiration, voire d'émulation, pour les différentes communautés collégiennes du Canada français.

---

[93] La documentation consultée et l'historiographie signalent que le Collège de Saint-Hyacinthe et le Petit Séminaire de Québec entretenaient des relations privilégiées au moins depuis 1845. Cette année-là, l'argent qui devait servir à des activités de loisirs pour les élèves de Saint-Hyacinthe fut charitablement envoyé aux élèves externes de Québec qu'avaient privés de foyer les incendies majeurs qui consumèrent les faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean. Joseph-Edmond Roy, *Souvenirs d'une Classe au Séminaire de Québec (1867-1877)* (Lévis : Imprimerie de l'auteur, 1905, Premier Volume), 167 ; Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », 371.
[94] *L'Abeille* 3, 29 (12 juin 1851) : 3.
[95] *L'Abeille* 3, 29 (12 juin 1851) : 2.
[96] *L'Abeille* 5, 8 (18 novembre 1852) : 3.
[97] *L'Abeille* 5, 8 (18 novembre 1852) : 2.

En outre, les documents scolaires ou d'intérêt liturgique produits par la Société étaient utilisés dans les différents collèges d'enseignement secondaire[98]. Dans plusieurs numéros de *L'Abeille*, un espace est consacré à l'annonce de la mise en vente de ces ouvrages et documents. Dans le numéro du 30 novembre 1848, on trouve une proposition sous l'interjection « Attention »[99] :

> La Société Typographique n'attend plus qu'un nombre suffisant de souscriptions pour commencer l'impression d'un/Petit recueil de cantiques destiné particulièrement aux élèves du Séminaire, mais convenable pour tous les fidèles. Ce recueil renfermera au moins 150 cantiques, et formera un in-24 de plus de 200 pages. /Prix du recueil en feuilles, 11 sols l'exemplaire, et 5 shellings la douzaine. /La société se chargera volontiers, à la demande des souscripteurs, de faire relier, cartonner ou brocher ce petit ouvrage. /23 Novembre 1848[100].

À partir du « catalogue de la bibliothèque du curé Labelle » qu'il a tiré des Fonds Jean-Baptiste Proulx, aux archives de l'Université de Montréal, L. Debien donne la liste de treize titres d'ouvrages édités par la *Société Typographique*, entre 1849 et 1863[101]. Le cahier manuscrit intitulé *La presse du petit séminaire de Québec*, disponible aux Archives du Séminaire de Québec, fait mention des *Histoires Saintes*, titre absent du catalogue, nous invitant à ne pas sous-estimer l'ampleur de la productivité de la Société[102]. Certains documents, par ailleurs, étaient vendus en librairie. Ce fut le cas du *Chansonnier mis en musique* en avril 1860[103].

*

* *

Pour que des élèves se réclamassent d'une culture spécifiquement collégienne par l'entremise d'une presse dont ils avaient la responsabilité, il fallut qu'un groupe de pensionnaires eût saisi une possibilité d'action dont l'espace disciplinaire collégial était la condition préalable. On sent bien que *L'Abeille* et sa Société typographique étaient des privilèges accordés à des élèves en fin de parcours qui avaient prouvé leur alignement avec l'ordre normatif du collège. Mais le conformisme de ces collégiens nous

---

[98] Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », 362.

[99] En règle générale, la troisième colonne de la dernière page est placée à disposition d'un espace publicitaire qui contient entre une et trois annonces. Cet espace, lorsqu'il n'est pas utilisé par la Société typographique, est investi par les prêtres enseignants, commerçants ou particuliers directement affiliés au Petit Séminaire.

[100] *L'Abeille* 1, 10 (30 novembre 1848) : 4.

[101] Debien, « Les journaux de collège au XIXe siècle », 360 ; 362

[102] « Régistre depuis le 9 Décembre 1858 », dans *La presse du petit séminaire de Québec*, MS448 [Cahier].

[103] « La seconde livraison du Chansonnier des colléges [sic] mis en musique est en vente au Bureau de l'Abeille [sic] et chez quelques libraires », peut-on lire, par exemple, dans le numéro du 26 avril 1860. *L'Abeille* 8, 28 (26 avril 1860) : 4.

est apparu instrumental davantage que grégaire. En législateurs, les quelques pensionnaires de Rhétorique et de Philosophie proposèrent une manière de satisfaire leurs aspirations, en stratèges ils collaborèrent avec les adultes capables de dissoudre leur organisation. Ainsi, fut mise en place une structure pérenne financièrement autosuffisante et pris en charge un savoir-faire qui revenait à une classe professionnelle. La Société typographique atteste une autonomie matérielle manifeste qui, comme de surcroît, eut pour effet, dans une certaine mesure, d'émanciper les écoliers des frontières de leur propre établissement d'enseignement : elle a su constituer une communauté économique et intellectuelle supra-collégiale et susciter de nouveaux canaux de communication intercollégiaux.

Écrire l'histoire des conditions d'émergence d'une culture collégienne typographiée revient à repérer, au sein d'une sous-communauté étudiante du Canada libéral naissant, un type de réalisation humaine que d'aucuns classeraient parmi les manifestations spécifiques de liberté positive. Depuis l'essai d'Isaiah Berlin, nous rappelle Charles Taylor, les locutions « liberté positive » et « liberté négative » sont employées comme des catégories interprétatives utiles pour départager les formes de la liberté moderne qui exigent un déploiement, un exercice, de celles dont on jouit dans l'absence de contrainte. Le principe d'autogouvernement est déjà, du point de vue des théoriciens de la liberté positive, une fin en elle-même. Et, faut-il ajouter, le comité élu de la Société typographique permit au collégien d'accomplir une autre visée d'une importance décisive sous le rapport du problème philosophique de la liberté humaine : le journal qu'il faisait paraître devait être un moyen de compréhension de soi pour la communauté dont il était le porte-voix[104].

2.2. La mise à l'écrit du chant et de la parole politique

Depuis Friedrich Nietzsche, la communauté de la recherche en lettres, dans les milieux universitaires euroaméricains, s'est accommodée de la possibilité selon laquelle le fait affranchi du filtre de l'interprétation n'est pas accessible à l'entendement humain[105]. Cette posture, pour notre démarche

[104] Les essais qu'Isaiah Berlin consacre à la liberté sont le point de départ d'un article dans lequel Charles Taylor tente d'évaluer une différence doctrinale d'après laquelle seraient irréconciliables les notions de liberté positive et négative. Charles Taylor, « What's wrong with negative liberty » dans *Philosophy and the human sciences. Philosophical Papers* (Cambridge, Cambridge University Press, 1985, vol. 2) : 217 ; 228-229.

[105] Paul Ricœur résume ainsi l'opposition qu'il faut servir à la grille de lecture positiviste : « là où celui-ci dit : il n'y a que des *faits*, Nietzsche dit : les faits, c'est ce qu'il n'y a pas, seulement des interprétations. » Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre* (Paris : Les Éditions du Seuil [coll. Points essais], 1990), 26.

historienne, exige que nous reconnaissions que le mode de l'écrit implique un bond interprétatif dont la conséquence est la séparation de deux strates de la conscience de soi et que, par conséquent, l'écrit dont était capable la Société typographique inaugura une forme d'existence écolière inédite. La sublimation d'expériences qu'impliquait l'être-écrit des collégiens, nécessairement, résultait en un récit autoreprésentatif qui différait de ceux que les écoliers, présents à eux-mêmes dans le quotidien collégial, auraient formulé sans un médium commun[106]. Nous montrant attentifs à cette mise en langage spécifique au cœur du mécanisme fondamental de la formation d'une culture cohérente de laquelle on se revendiquait comme telle, il nous a semblé que le pan du réel que les gestionnaires et rédacteurs du Petit Séminaire de Québec entendirent explorer et peut-être boursoufler par l'écrit, entre 1848 et 1851, relevait de l'oralité. La métamorphose du chant et de la prise de parole politique nous occupera jusqu'au terme du présent chapitre.

2.2.1. La construction de la chanson collégienne et d'un souvenir commun de l'intimité

L'historiographie a montré que les romanciers du Canada français du XIXe siècle présentaient l'inclination pour la chanson de tradition orale de leurs personnages comme une empreinte laissée par le caractère français sur les Canadiens. C'est le cas de Philippe Aubert de Gaspé père, qui plaça au service de la structure de son roman *Les Anciens Canadiens* des chansons populaires françaises[107]. La communauté universitaire a insisté également sur le lien tenace entre le métier de canotier et la chanson traditionnelle dans les récits des voyageurs et touristes en Bas-Canada[108]. *A Canadian Boat Song*, une composition de Thomas Moore datant de 1804, constitue une manifestation éloquente de cette représentation du Canadien français matelot et chansonnier[109]. La Société typographique et son journal

---

[106] Notre ton veut laisser savoir que notre réflexion sur les rapports entre culture communautaire collégienne et l'imprimé étudiant fait écho à l'approche qui a présidé à l'étude classique que Bénédict Anderson a consacré au phénomène du nationalisme moderne. Ce dernier compte parmi ses ressorts principaux des changements lexicographiques encouragés par la culture de l'imprimé. Dans le monde francophone, Roger Chartier aborde lui aussi l'être-écrit dans un esprit qui s'accorde avec la grille d'analyse que nous mettons ici de l'avant. Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. Pierre-Emmanuel Dauzat (Paris : La Découverte, 1996) ; Roger Chartier, « Bibliographie et histoire culturelle » dans *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude* (Paris : Les Éditions Albin Michel, 2009), 305-320.

[107] Philippe Aubert de Gaspé père se sentit autorisé pour ce faire à remanier les chansons françaises sans égard à la distance temporelle qui séparait les sujets de la poésie chantée de la vie de Jules et Arché. Roger Le Moine, « *Les Anciens Canadiens* ou Quand se fondent l'oral et l'écrit », *Les Cahiers des dix* 47 (1992) : 208.

[108] Conrad Laforte, *La chanson de tradition orale. Une découverte des écrivains du XIXe siècle (en France et au Québec)* (Montréal : Les Éditions Triptyque, 1995), 9.

[109] Yolande Grisé, « La présence de Thomas Moore, auteur de *A Canadian Boat Song*, dans la poésie canadienne-française », *Revue d'études canadiennes*, 32, 2 (1997), 50.

peuvent éclairer une autre dimension de cette chanson revendiquée comme un atavisme archétypal. Dans un article daté de 1863, Hubert Larue, de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans[110], âgé alors d'une trentaine d'années, dit des chansons populaires que, « dans nos collèges, elles sont devenues les compagnes obligées de nos jeux et de nos promenades[111]. » Voyons en quoi le chant de poèmes, comme pratique de l'univers collégial, fut conditionné par la Société typographique et *L'Abeille* et de quelle façon l'appropriation de la chanson infusa l'autoreprésentation collégienne.

2.2.1.1 La médiatisation de la poésie chantée

Dès le troisième numéro du premier volume de l'hebdomadaire, celui du 12 octobre 1848, l'intention d'imprimer un recueil de chansons se fit connaître. « Il n'y a point encore de prix fixé ; on se règlera là-dessus d'après le nombre des souscripteurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce prix ne dépassera pas 12 sols[112]. » Ces souscripteurs furent sollicités par maints entrefilets parus dans le deuxième volume de *L'Abeille* jusqu'à ce que, le 23 janvier 1851, le texte éditorial confirma que la presse à typographie avait été mise en mouvement, à la fin de l'année scolaire 1850, afin de fournir à la communauté étudiante ses premiers exemplaires du *Chansonnier des Colléges*[113].

Jusqu'au moment où ce recueil put être diffusé, *L'Abeille* s'employait déjà à diffuser des poèmes destinés à être chantés. *Les souhaits du Petit-Jean*[114], *Mon embarras*[115] et l'ode à la jeunesse intitulée *Aux abonnés de l'abeille*[116] sont autant d'exemples de chansons que celui qui signait sous le pseudonyme « T.C. » introduisait dans les feuilles hebdomadaires depuis le tout début de l'entreprise journalistique. À lire *L'Abeille*, on comprend que les rassemblements étudiants formels, au moins depuis la célébration de la fin avril 1849 consacrée à la naissance de Monseigneur François de Laval, étaient structurés par la chanson. *À la claire fontaine* et *God save the Queen* avaient la préférence des pensionnaires comme chants de clôture. Parfois, comme lors du banquet donné le 24 janvier 1850 en l'honneur de la Société typographique, les compositions étudiantes avaient la belle part. *L'Abeille* donna, la semaine suivant le

---

[110] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1849-50*, 7.
[111] Cité dans Laforte, *La chanson de tradition orale. Une découverte des écrivains du XIXe siècle (en France et au Québec)*, 48.
[112] *L'Abeille* 1, 3 (12 octobre 1848) : 2.
[113] *L'Abeille* 3, 9 (23 janvier 1851) : 2.
[114] T.C., « Les souhaits du Petit-Jean », *L'Abeille* 1, 15 (4 janvier 1849) : 1.
[115] T.C., « Mon embarras », *L'Abeille* 2, 7 (4 janvier 1850) : 2.
[116] T.C., « Aux abonnés de l'Abeille », *L'Abeille* 3, 6 (2 janvier 1851) : 1.

banquet, la transcription de *La reine des abeilles aux abeilles collaboratrices*[117] et le chant éponyme *Le banquet de la Société typographique*[118].

Clément Moisan a conclu à l'évacuation de la rédaction de poèmes en français de la culture estudiantine : en dépouillant essentiellement les cahiers d'honneurs de l'Académie Saint-Denys et les manuels, il a montré que les écoliers se frottaient à la poésie gréco-latine par des exercices de thèmes et de versions, mais qu'ils n'étaient pas amenés à produire, de leur cru, des poèmes en français : « Écrire un poème au collège était un acte strictement clandestin et privé, l'expression pour soi de sa vie intime, trop intime parfois[119]. » Pour peu qu'on accorde à la chanson le statut d'art poétique, il est manifeste que *L'Abeille* fut un terrain d'exercice autonome et public pour la composition de poèmes[120]. C'est une conclusion d'autant plus déterminante que les chansons furent davantage qu'une trame sonore d'accompagnement. La fonction persuasive et heuristique de celles-ci dans la presse bas-canadienne du XIXe siècle a déjà été soulignée, notamment par Micheline Cambron[121]. Les chansons étaient susceptibles de jeter une nouvelle lumière sur leurs objets mêmes, parce que leur structure soumettait un élément de sens à des répétitions sous l'effet desquelles celui-ci était décortiqué et remanié. En revêtant le masque de l'abeille personnifiée pour reprendre quatre fois, en guise de refrain, « Sois donc, jeunesse ardente,/Sois mon plus ferme appui,/De ta joie innocente,/J'éloignerai l'ennui[122] », les interprètes étudiants du banquet du 24 janvier 1850 se rapportaient à l'entreprise de presse comme à une entité envers laquelle ils avaient contracté des obligations dont le respect était indispensable à leur épanouissement.

Le Chansonnier des colléges [sic] paru en 1850, mais diffusé surtout en 1851, regroupe 140 chansons qui ne sont pas classées conformément à une progression chronologique ou thématique[123]. Quoique

---

[117] « La reine des abeilles aux abeilles collaboratrices », *L'Abeille* 2, 11 (31 janvier 1850) : 1.

[118] T.C., « Le banquet de la Société typographique », *L'Abeille* 2, 11 (31 janvier 1850) : 3.

[119] Clément Moisan, « L'art poétique à l'usage du Petit Séminaire de Québec », *Études littéraires* 22, 3 (1990) : 81; 83.

[120] S'applique aux écoliers la question, ici formulée par Micheline Cambron : « Comment se fait-il qu'à certains moments de la vie d'une communauté la poésie s'installe, pour ainsi dire, sur la place publique alors que la plupart du temps, dans nos sociétés modernes tout au moins, la lecture de poèmes et un geste intime, confidentiel ? » Micheline Cambron, « La poésie sur la place publique : récit en trois mouvements », *Études françaises* 36, 3 (2000) : 95.

[121] Micheline Cambron, « François-Xavier Garneau et la presse. Écrire, fabriquer et penser le journal », *Bulletin d'histoire politique* 27, 1 (2018) : 42-43.

[122] « La reine des abeilles aux abeilles collaboratrices », *L'Abeille* 2, 11 (31 janvier 1850) : 1.

[123] Marcel Bénéteau affirme que le *Chansonnier* de 1850 contient 138 chansons. Il est possible qu'il ait choisi de ne pas distinguer les deux tableaux de Paris de Désangiers. Nous les avons séparés, afin de respecter la mise en page du *Chansonnier* et de façon à apprécier l'évolution thématique d'un portrait à l'autre. Le premier (p.137-139) traite des mœurs urbaines au quotidien tandis que le second revêt davantage l'aspect d'une chanson à boire (p.140-143). Le nombre de chansons que donne Bénéteau est peut-être plutôt imputable à une erreur propre à la version numérisée du *Chansonnier*. Le texte « Le petit frère », attribué à Delphine Gay (p.53-55) y est tronqué. Les titres « l'enfant au berceau », attribué à Berquin (p.55-56) et

seuls quarante de ces textes en vers soient attribués à des auteurs, l'écrasante majorité constitue des copies de chansons déjà retranscrites ; il ne s'agissait pas à proprement parler de chansons immédiatement tirées de la tradition orale[124]. Pierre-Jean de Béranger, dont la griffe apparaît à sept reprises, est l'auteur le plus fréquent du recueil. Conrad Laforte et Marcel Bénéteau s'entendent pour faire de l'abbé C. H. Laverdière la cheville ouvrière du *Chansonnier des colléges* [sic] de 1850[125]. Il nous faut faire valoir une interprétation différente. Non seulement nous refusons de réserver la paternité du *Chansonnier* à Laverdière, mais encore, nous pensons, en conformité avec l'argumentaire que nous avons élaboré jusqu'ici, qu'il faut nous garder d'extirper les artisans des travaux imprimés par la presse du Petit Séminaire du milieu articulé par la Société typographique. Le rapport que le comité de régie de la Société typographique offrit à ses actionnaires le 25 juillet 1850 explique avec clarté que Laverdière, alors pensionnaire au Grand Séminaire[126], fut compilateur principal d'un *Recueil de cantiques*[127], mais surtout typographe et réviseur dans le dossier du *Chansonnier*[128]. C'est un dénommé Charles Trudelle, alors assistant-directeur et professeur de Seconde du Petit Séminaire[129], qui aurait fourni l'effort principal nécessaire à la sélection des chansons[130]. En rapportant l'ouvrage aux chansonniers du clergé canadien-français de la seconde moitié du XIXe siècle[131], Bénéteau brosse un portrait global qui fait disparaître le point d'ancrage du *Chansonnier* de 1850. Rien n'indique que l'abbé Laverdière et Monsieur Trudelle aient enfreint le contrat tacite qui permettait aux collégiens de se sentir acteurs de l'entreprise de presse du Petit Séminaire de Québec. Hubert Larue, futur médecin[132] et

« Ma cabane au bord de l'eau » (p.56-57) sont tout bonnement absents. Marcel Bénéteau, « Les prêtres et religieux auteurs de chansonniers », *Port Acadie* 24-25-26 (2013-2014) : 261.

124 Bénéteau, « Les prêtres et religieux auteurs de chansonniers », 261.

125 Laforte, *La chanson de tradition orale. Une découverte des écrivains du XIXe siècle (en France et au Québec)*, 48-49 ; Bénéteau, « Les prêtres et religieux auteurs de chansonniers », 260.

126 Un article de la livraison du 23 octobre 1849 indique que Laverdière était assistant du professeur de Physique. Mais il ne fut pas ordonné prêtre avant 1851. Marcel Bénéteau admet que Laverdière travailla à « la première édition du *Chansonnier des collèges* avant de prononcer ses derniers vœux ». Mais Bénéteau n'en parle qu'au détour. Au moment de la parution de l'ouvrage, Laverdière se trouvait au Grand Séminaire, à la frontière entre la vie collégienne et l'exercice de la profession-vocation. « Officiers du Séminaire de Québec pour l'année courante », *L'Abeille* 1, 42 (23 octobre 1849) : 1 ; *L'Abeille* 2, 10 (24 janvier 1850) : 5 ; *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1850-51*, 4 ; Bénéteau, « Les prêtres et religieux auteurs de chansonniers », 261.

127 En 1850, la Société typographique avait déjà tiré 2500 exemplaires et avait trouvé preneur pour plus de 1900 d'entre eux. AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 11, no 32, *Rapport du comité de régie de la Société typographique*, Québec, 25 juillet 1850.

128 La postérité a d'ailleurs exprimé sa dette envers Laverdière pour son apport à la connaissance musicale en attribuant son nom au Quintett de la Société orphéonique durant la décennie 1870. *L'Abeille* 11, 12 (24 janvier 1878) : 46-47.

129 *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-48*, 3.

130 AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 11, no 32, *Rapport du comité de régie de la Société typographique*, Québec, 25 juillet 1850.

131 Marcel Bénéteau, « Les prêtres et religieux auteurs de chansonniers », 261.

132 À l'occasion du 200e anniversaire de l'arrivée de Mgr de Laval en Canada, il obtint, le 15 juin 1859, le premier doctorat en médecine qui fut octroyé par l'Université Laval. *L'Abeille* 7, 26 (8 juin 1859) : 2.

théoricien de la chanson canadienne[133], avait été gérant de *L'Abeille* durant l'automne 1849[134] et était en classe de Philosophie tandis que se préparait le recueil, c'est-à-dire durant les années scolaires 1849-1850[135] et 1850-1851[136]. Et Conrad Laforte sait bien que Larue inspira Ernest Gagnon, lui qui, quelques années plus tard, publia son célèbre recueil de chansons populaires du Canada[137].

2.2.1.2. Le chant et la compilation : l'imbrication de deux pratiques collégiennes

Que la publication du *Chansonnier* fit office d'événement par lequel les gestionnaires et les rédacteurs purent entériner l'existence d'une chanson collégienne, c'est l'interprétation principale qui traverse la préface adressée « À nos confrères », qui mérite d'être insérée ici dans son intégralité :

> Souvent dans les loisirs de nos congés et surtout dans nos joyeuses réunions des vacances, nous croirions notre joie bien incomplète si l'on ne fredonnait quelque chanson dont nous répétons bruyamment les refrains. Nous aimons à chanter et, sous ce rapport, nous sommes Français. Malheureusement les chansons nous font souvent défaut. Il est vrai que, outre les chansonniers étrangers, il existe plusieurs recueils imprimés en Canada ; mais ordinairement, et pour cause, ces chansonniers sont saisis à la douane du collége [sic], et force nous est de nous contenter de quelques chansons mal copiées à la dérobée.
>
> C'est pour remédier à d'aussi graves inconvénients que nous commençons aujourd'hui la publication du *Chansonnier des Colléges* [sic], où nous tâcherons de réunir toutes les chansons que nous croyons les plus propres à charmer nos loisirs. Nous osons espérer que ce petit recueil, muni de tous les passeports nécessaires, parviendra bientôt à tous les écoliers, non pas tout-à-fait exempt de tout droit, mais moyennant la modique somme de Deux Sous par livraison.
>
> Que de plaisir pour Deux Sous[138] !

La chanson, donc, devint collégienne dès lors que fut établi un corpus dont la page titre portait la mention « Au bureau de L'Abeille ». Mais d'un canon d'œuvres littéraires, ce *Chansonnier* n'en avait ni l'autorité ni l'invariabilité. La compilation d'un nombre croissant de textes paraissait même s'imposer comme un but en soi quand on pense que, en 1854, la Société typographique mit sous presse un

---

[133] L'étude de Conrad Laforte renvoie à l'article du journal *Le foyer canadien* intitulé « Les chants populaires et historiques du Canada ». Laforte, *La chanson de tradition orale. Une découverte des écrivains du XIXe siècle (en France et au Québec)*, 47 ; François-Alexandre-Hubert Larue, « Les chants populaires et historiques du Canada », *Le foyer canadien* 1 (1863) : 321-384 ; *Le foyer canadien* 3 (1865) : 5-75.
[134] *L'Abeille* 2, 2 (15 novembre 1849) : 2.
[135] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1849-50*, 7.
[136] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1850-51*, 7.
[137] Laforte, *La chanson de tradition orale…*, 57-63.
[138] « Préface » dans *Le chansonnier des colléges* [sic], i-ii.

Supplément de 120 chansons et une seconde édition du *Chansonnier* comptant cette fois 526 titres[139]. La soumission de la poésie chantée au geste collectionneur concorde d'ailleurs avec les efforts que fournissaient plus généralement le Bureau de *L'Abeille* et la Société typographique afin d'échafauder un savoir cohérent toujours plus ample. Les gestionnaires et rédacteurs considéraient ouvertement qu'ils contribuaient à l'enrichissement d'un horizon commun de connaissances et qu'ils infléchissaient les pratiques de lecture de leurs confrères écoliers. Dans la livraison de *L'Abeille* du 31 janvier 1850, celle qui donne le compte-rendu du banquet tenu en l'honneur de la Société typographique la semaine précédente, on indiqua que les écoliers eux-mêmes se sentaient redevables de *L'Abeille* pour son rôle de catalyseur de leur vivacité intellectuelle :

> Reconnaissance, parce que *l'Abeille* […] a puissamment contribué à donner à plusieurs un goût plus décidé pour les ouvrages sérieux. Reconnaissance, parce que tous ceux qui ont voulu remplir les colonnes de *l'Abeille* se sont trouvés dans l'heureuse nécessité de faire des recherches qu'ils n'auraient peut-être jamais faites, ou que certainement ils n'auraient jamais si bien faites[140].

L'Abeille imposait à son lectorat une posture intellectuelle exigeante et érudite en subordonnant couramment aux sujets de ses entrefilets des propositions de la forme « dont la vie est connue de nos lecteurs[141] ». Au commencement du troisième volume de *L'Abeille*, on ne sentait pas le besoin d'introduire Sir Robert Peel, car sa biographie figurait dans le douzième numéro du second volume[142]. De même, maintes métaphores filées, dont on ne pose le prédicat qu'une seule fois, composent l'univers de référence de *L'Abeille*. Salaberry et ses troupes, du fait de leur résistance à Châteauguay, le 26 octobre 1813, furent assimilés à Léonidas et les trois cents des Thermopyles dans la livraison du 26 octobre 1848[143]. À la suite de quoi le nom de Salaberry peut disparaître. La locution « Léonidas canadien » suffit à l'auteur d'un texte consacré à la fête de la Saint-Jean-Baptiste dans la parution du 30 juin 1849, soit 35 numéros après la première occurrence du procédé comparatif[144]. La publication de « Tables générales des matières contenues » se présente comme un autre corollaire de la volonté d'organisation et d'amplification d'une connaissance commune. Ces catalogues illustrent éloquemment le souci de répertorier en une page l'érudition étudiante. Il ne s'agit pas d'un simple parti pris inconscient, car la production de ces tables des matières reposait sur un fastidieux travail exécuté dans

---

139 *Le Chansonnier des colléges* [sic] (Québec : Au bureau de L'Abeille, 1854, seconde édition revue et augmentée) ; *Supplément au Chansonnier des colléges* [sic] (Québec : Au bureau de L'Abeille, 1854).
140 « Discours de M. A. Légaré », *L'Abeille* 2, 11 (31 janvier 1850) : 4.
141 *L'Abeille* 3, 1 (29 novembre 1850) : 1.
142 *L'Abeille* 2, 12 (17 février 1850) : 1.
143 « La victoire de Châteauguay », *L'Abeille* 1, 5 (26 octobre 1848) : 1.
144 *L'Abeille* 1, 40 (30 juin 1849) : 2.

un second temps, pour clore l'année journalistique. Remises entre les mains des abonnés sous la forme d'une livraison supplémentaire, les tables des matières étaient une voie d'accès vers ce que les gestionnaires et rédacteurs tenaient pour l'essentiel de la connaissance collégienne.

2.2.1.3. Les fonctions et les thèmes de la chanson

Partie prenante de ce savoir collégien en constitution permanente, le *Chansonnier*, cependant, n'avait pas pour dessein de fournir un ersatz de chansons en voie de disparition à des savants, pas plus qu'elle ne visait à enchanter un auditoire — Marcel Bénéteau l'a judicieusement souligné[145]. Il cherchait avant tout à faciliter des rassemblements immédiats à l'occasion desquels les écoliers pouvaient entonner un poème d'une seule voix. La chanson de la Société typographique et de *L'Abeille* se comprend donc comme un vecteur de construction identitaire dans un espace de sociabilité.

Jusqu'à ce que les arrangements musicaux fussent introduits dans l'édition de 1860[146], le *logos* primait la musicalité. L'édition de 1850 n'attribue des « airs » de référence qu'à 44 chants. Mais on ne semblait pas s'inquiéter grandement de la capacité de la communauté collégienne à apprendre et transmettre les chansons quoiqu'on n'ait pas connu rigoureusement la mélodie.

> On se plaint qu'on ne sait pas l'air de *Chouan*. On vous dit en tête que c'est l'air *ce qui m'amuse dans un spectacle*… Je ne le sais pas ! Eh bien c'est l'air de *Manon Giroux*. Je ne le sais pas non plus ! Dame ! Si vous ne savez pas l'air de Manon Giroux ce n'est pas la faute du *Chouan* (en passant, nous pourrons donner la musique de Manon Giroux à qui la voudrait)[147].

Et c'est parce que les paroles n'étaient pas sans influencer les collégiens que celui promis au poste de Supérieur du Séminaire pour 1851, Louis-Jacques Casault, essuya les sévères reproches de la part d'un membre de la hiérarchie ecclésiale pour avoir laissé paraître la « Marseillaise » dans le recueil de chanson[148].

Cohabitent dans le *Chansonnier* de 1850 des poèmes d'une diversité formelle et thématique conforme à la variété des effets que produisent les chansons sur ceux qui les entonnent. La chanson et

---

[145] Bénéteau, « Les prêtres et religieux auteurs de chansonniers », 268.
[146] À nouveau, nous renvoyons à cette courte mention : « La seconde livraison du Chansonnier des colléges [sic] mis en musique est en vente au Bureau de l'Abeille et chez quelques libraires ». *L'Abeille* 8, 28 (26 avril 1860) : 4.
[147] *L'Abeille* 3, 9 (23 janvier 1851) : 2.
[148] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS34-1, Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec, 40.

ses bienfaits constituent bien souvent le sujet même du poème chanté[149]. « Le chant, c'est le baume de l'âme », peut-on lire sous la forme d'un exergue qui apparaît à même la page de titre. S'il fallait résumer la teneur du recueil de 1850, nous dirions que les référents de la ruralité l'emportent sur la culture classique ; le campagnard est une figure plus noble que l'urbain accaparé par l'argent ; les professions libérales et, à l'occasion, l'Église sont la cible de railleries ; la sagesse est à l'ancêtre ce que l'appétit pour le voyage est au jeune garçon ; l'assimilation de tempéraments à des conditions physiques ou carrément à des handicaps porte à rire ; le soldat et le marin comptent parmi les protagonistes par excellence ; les figures de la mère et de la sœur, sans lesquelles le recueil serait privé des femmes, incarnent la douceur du foyer et de la terre natale[150]. Le panorama français, faut-il ajouter, est le point d'ancrage explicite de quarante-sept chansons.

2.2.1.4. Chanter pour se souvenir d'un exil virgilien

Par-delà leurs thèmes respectifs, un nombre appréciable de chansons servait l'une des visées principales de *L'Abeille* : l'élaboration d'un souvenir commun de la gamme de sentiments qu'éprouvaient les collégiens dans leur retranchement. *L'Abeille*, en effet, était le tableau sur lequel il fallait peindre la subjectivité collégienne, qu'elle relevât de l'euphorie ou de l'affliction. Dans le numéro du 2 janvier 1851, un auteur demande : « Qui n'a entendu souvent répéter à l'homme du monde que sa jeunesse, que son temps de collège avait été le temps le plus heureux de sa vie[151] ? » Il n'est pas rare, en contrepartie, qu'un journaliste étudiant se représente à lui-même l'archétype du collégien comme une âme désœuvrée :

> Nécessairement malheureux et désirant invinciblement le bonheur, nous allons parant tout ce que nous voyons de loin des charmes de nos illusions. Un mirage trompeur montre dans l'avenir, à l'homme tourmenté de la soif inextinguible d'un bonheur dont il ne peut jamais jouir, le lieu désiré où il pourra se rafraîchir et se désaltérer… hélas ! Nouveau Tantale, l'onde fuit devant lui à mesure qu'il approche, les illusions s'évaporent à mesure qu'il avance et chaque instant de sa vie ajoute un anneau à la chaîne si longue de ses « espérances trompées. » C'est ainsi que désirant toujours ce qu'il n'a pas et s'en dégoûtant dès qu'il le possède, l'écolier arrive enfin au terme si impatiemment attendu de ses études[152].

---

[149] La chanson intitulée « Le canot » en constitue un bon exemple. *Le chansonnier des collèges* (Québec : Le Bureau de L'Abeille, 1850), 113-114.
[150] Notons aussi qu'on attribue un seul poème à une femme, Delphine Gay de Girardin. Son texte concerne la consolation apportée à un jeune mourant. Mad. Émile de Girardin (Delphine Gay), « Le petit frère », *Le chansonnier des collèges*, 1850, 53-55.
[151] *L'Abeille* 3, 6 (2 janvier 1851) : 2-3.
[152] *L'Abeille* 3, 6 (2 janvier 1851) : 2.

Sauver de l'oubli l'expérience subjective étudiante, c'est ce que proclame la maxime qui figure en tête de tous les textes qui définissent, dans chacun des numéros, la ligne éditoriale : « *Forsan et haec olim meminisse juvabit* ». Les rédacteurs ne paient pas tribut à Virgile pour cet aphorisme, mais il s'agit au mot près du vers 203 du premier livre de l'*Énéide*. Il signifie, en français : « Peut-être de cela même nous sera-t-il doux quelque jour de nous souvenir[153] ». Ces paroles consolantes, Énée les prononça sur le sol libyen, la première terre ferme qu'il parvint à fouler comme Neptune avait dissipé la tempête qu'Éole avait fomentée pour Junon. L'équipage avait offert en sacrifice des vivres rescapés du déchaînement des vents, Énée avait contemplé la mer du haut d'une falaise, chassé et partagé la viande. Extirpés de leur foyer familial près de onze mois par année[154], encore inaptes à prendre part à la vie publique canadienne, les pensionnaires avaient leur l'espace éducatif et disciplinaire hétérotopique[155] pour milieu de vie. Résultat du déracinement, leur point d'ancrage était le long prodrome de l'enracinement futur dans la communauté politique adulte. Du coup, dans l'esprit du pensionnaire ami de la Société typographique, le collège s'apparentait à une terre d'exil. « Puisqu'il est vrai que la patrie/Est l'endroit où l'on est heureux,/Qui plus que toi, maison chérie,/Mérite nos cœurs et nos vœux ? /De bonheur notre âme nourrie,/Au fond du cœur dira toujours : /Ref. {Le Séminaire est ma patrie,/Et le berceau de mes plus heureux jours[156]. » Ce temps de déracinement collégien, conformément à l'exil virgilien, loin d'appartenir au tragique, permet la découverte du chez soi[157]. De même qu'Énée quitta Troie pour s'implanter au Latium, les élèves amis de *L'Abeille*, que nous savons appartenir surtout aux classes supérieures, étaient convaincus qu'ils avaient été sortis de leur famille pour intégrer ultimement le monde, par la voie des professions libérales ou par la prêtrise. Ils savaient qu'une autre vie intramondaine les attendait après l'instruction de ce long *voyage* collégien.

Le rapport que les lecteurs de *L'Abeille* devaient entretenir avec les chants patriotiques du recueil de chansons était infléchi par ce projet de collectivisation de l'intime[158] que les collégiens formulaient avec les mots du héros épique latin et que le *Chansonnier* alimentait par les vingt-huit

---

153 Virgile, *L'Énéide*, I, 203, Tome I : *Livre I à IV*, trad. Jacques Perret (Paris : Les belles lettres, 2013 [1977]), 13.

154 *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-1848*, 25-26.

155 Nous employons ici le mot de Foucault qu'Ollivier Hubert a cru bon d'appliquer à l'espace collégial. Ollivier Hubert, « Le pensionnat comme utopie et hétérotopie, XVIIIe-XIXe siècles » dans *Le collège classique pour garçons*, Bienvenue, Hubert, Hudon, 149-181.

156 « Le Séminaire est ma patrie », *L'Abeille* 2, 31 (28 juin 1850) : 2-3.

157 Barbara Cassin, « Énée : de la nostalgie à l'exil » dans *La nostalgie. Quand donc est-on chez soi ?* (Paris : Les Éditions Autrement, 2018), 74.

158 Pour Hannah Arendt, le développement des couches de subjectivités émotives de l'intime et leur importation dans un lieu de *publicité* participent d'un phénomène proprement moderne. Elle tient pour des témoins de ce dernier « l'étonnante floraison de poésie et de musique depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'au dernier tiers, à peu près, du XIXe, et l'avènement du roman ». Arendt, « Le domaine public et le domaine privé », 90.

poèmes portant sur la nostalgie ou l'exil. Dans le *Chansonnier* de 1850, « Le Canadien exilé[159] », d'Antoine Gérin-Lajoie, est tronqué de la strophe qui élabore un destin tragique pour le patriote canadien. La version parut dans *Charivari canadien* en 1844, sous le titre « le proscrit » s'achève sur ces mots : « Ces jours si pleins d'appas/Sont pour moi disparus,/Et ma patrie… hélas ! /Je ne la verrai plus. /Oui, mais en expirant,/Ô triste Canada,/Mon regard languissant/Vers toi se portera[160]. » Le patriote, pour Gérin-Lajoie, a pour destin de ne jamais oublier son chez-soi, mais de devoir y renoncer. Il ne peut se défiler ou trouver un remède. Sa grandeur réside dans la résilience devant la mort dans l'errance[161]. Or, par opposition, les gestionnaires et rédacteurs du temps de la fondation de la Société typographique acceptaient la Province du Canada comme Énée le Latium, c'est-à-dire tel qu'il fut. Quand la Société typographique chante l'amour pour le Canada, elle professe un respect aussi bien à « Nos pères, sortis de la France » qu'à « la main protectrice » de la couronne britannique[162]. Gardons-nous de plaquer sur les rédacteurs pensionnaires de Québec une idée de la patrie qui n'avait pas encore une forme précise pour eux. La patrie était un mode de représentation d'une communauté politique à laquelle les collégiens ne se sentaient pas encore appartenir. Les amis de *L'Abeille* pensaient la patrie conjointement à la finitude de la condition collégienne. Le Canada était avant tout, du point de vue du collégien, le creuset où devait se fondre le déracinement par rapport au collège et l'enracinement dans une société adulte préexistante, mais jusque-là inaccessible[163]. Ces questions trouveront un écho dans le second chapitre, quand seront discutées les postures collégiennes devant la condition historique.

2.2.2. Le récit d'une culture de la prise de parole

L'Abeille est la voie d'accès vers un surprenant entrelacement d'épisodes de sociabilité collégienne hébergé par des lieux de rencontres immédiats. L'hebdomadaire rapporta les dires des élèves en ces

---

[159] A. Lajoie, « Le Canadien exilé », *Le chansonnier des colléges* [sic] (1850), 44.
[160] A. G. L., « Le proscrit », *Charivari canadien* 1, 9 (1844) : 1.
[161] L'analyse narratologique à laquelle Micheline Cambron a soumis le poème de Gérin-Lajoie aboutit au même constat : le poète refuse à l'exilé son retour. La mort est la seule fin de l'exil. Le poème paru en 1844, en cela, ne rend pas compte du rapatriement réel de certains exilés dont Gérin-Lajoie était au fait. L'exil de Gérin-Lajoie obéit aux règles poétiques romantiques avant d'obéir à l'événement historique. L'exil collégien, quant à lui, résulte de l'interpénétration de l'épopée latine par excellence et de l'expérience non littéraire du déracinement. Micheline Cambron, « Du "Canadien errant" au "Salut aux exilés" : l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction », *Études françaises*, 27, 1 (1991) : 79 ; 84.
[162] Georges Étienne Cartier, « Ô Canada ! Mon pays ! » dans *Le Chansonnier des colléges* [sic] (1850), 8-9.
[163] Cassin, « Énée : de la nostalgie à l'exil » dans *La nostalgie. Quand donc est-on chez soi ?*, 67.

lieux et, à la faveur d'un événement qui éveilla les passions, choisit d'élever ceux-ci au rang de la parole politique.

2.2.2.1. La contre-routine collégienne : l'expérience de lieux de rencontre immédiats

Le temps et l'espace au collège du XIXe siècle étaient morcelés et articulés pour inspirer une organisation des différentes parties de l'âme de chacun des élèves encore trop malléables et vulnérables devant le chaos d'un univers *extra muros*. Ollivier Hubert s'est employé à imiter d'un geste d'écriture la circularité de l'organisation de chacune des journées que prescrivaient aux pensionnaires les règlements du collège de Montréal. La persuasive accumulation engage « l'esprit de notre temps[164] » à entrevoir l'intérieur des murs de l'établissement :

> du dortoir à la chapelle, de la chapelle à la salle d'étude, de la salle d'étude au réfectoire, du réfectoire à la chapelle, de la chapelle à la classe, de la classe à la cour, de la cour à la salle d'étude, de la salle d'étude au réfectoire, du réfectoire à la cour, de la cour à la salle d'étude, de la salle d'étude à la salle de classe, de la salle de classe au réfectoire, du réfectoire à la cour, de la cour à la salle d'étude, de la salle d'étude au réfectoire, du réfectoire à la cour, de la cour à la salle commune, de la salle commune au dortoir[165].

Quoiqu'une intelligence similaire guidât les règlements généraux de Petit Séminaire de Québec[166], cette impression qu'Hubert dégage du collège qui, au temps de la « vieille » *Abeille*, était dans le giron de l'évêché de Monseigneur Ignace Bourget, ne peut être exportée vers notre cas d'étude sans oblitérer indûment des espaces et des moments essentiels à la « sociabilité autonome[167] » des collégiens de Québec. Déjà, pour les élèves volontairement impliqués auprès du comité de régie de la Société typographique, la « morne ronde giratoire[168] » en était moins morne parce que ponctuée, tous les jeudis, de passages au Bureau où se trouvaient la presse, les cases et les composteurs[169]. Le minutieux et

---

164 Hubert, « Le pensionnat comme utopie et hétérotopie, XVIIIe-XIXe siècles », 158.
165 *Ibid.*, 152.
166 Les règlements du Séminaire approuvés en 1768 contenaient une supplique qui demandait aux successeurs « de ne point altérer ces sages et salutaires règlements ». Marcel Trudel, « Ces collégiens du XIXe siècle » dans *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec* (Montréal : Bibliothèque québécoise, 2006), 327.
167 Ollivier Hubert a insisté quant à lui sur des éléments de structures au collège de Montréal qui décourageait la « sociabilité autonome ». L'injonction du silence, le système de récompense et de châtiments, la distribution des élèves dans les classes et dans les salles de cours en fonction de leur talent et de leur ancienneté en constituent les principaux exemples. Hubert, « Le pensionnat comme utopie et hétérotopie, XVIIIe-XIXe siècles », 154.
168 Hubert, « Le pensionnat comme utopie et hétérotopie, XVIIIe-XIXe siècles », 152.
169 Ces quelques menus détails sont tirés de *L'Abeille* 4, 6 (4 décembre 1851) : 2.

fastidieux assemblage des caractères mobilisait deux cohortes d'exécutants. Les recherches et la rédaction des articles justifiaient sans doute que les collégiens de *L'Abeille* empiétassent sur leur temps d'étude et de sommeil. Dans une thèse de licence de 1965 consacré au premier volume de *L'Abeille* (1848-1849), Denis Lachance tient de l'abbé Arthur Maheux que, « la table de lecture de la grande salle du Séminaire [était] chargée d'une panoplie de journaux. Dans ces feuilles, les rédacteurs de *L'Abeille* [allaient] puiser à pleines mains[170] ». L'entreprise de presse, c'est évident, fournissait des occasions de rompre avec la monotonie de la routine collégiale. Et *L'Abeille* le fait bien sentir en évoquant souvent ces rencontres d'écoliers travaillant pour la Société typographique.

En plus de faire voir au lecteur comme les différents départements de sa ruche grouillaient d'activité, l'hebdomadaire se donna pour fonction de rendre compte des assemblées des pensionnaires de la maison et des activités de sociabilité élitaire auxquelles les élèves étaient appelés à prendre part. Un tableau d'affichage près de la tribune de la grande salle s'imposa comme la courroie de diffusion de ces rassemblements. Dans *L'Abeille*, on nomme maintes fois ce tableau « la tribune ». L'emploi de la métonymie renforce la familiarité de ce mode de transmission des informations à la communauté pensionnaire.

2.2.2.2. La bataille symbolique de Maizerets

Durant les trois premières années d'activité de la Société typographique, une courte série cohérente d'assemblées étudiantes fit l'objet d'une couverture journalistique particulièrement serrée et intéressée. Ce que nous choisissons d'appeler la bataille symbolique de Maizerets constitue sans contredit un segment significatif du récit des délibérations oratoires entre collégiens disponible dans l'hebdomadaire typographié. Par son éditorial du jeudi 17 janvier 1850, le rédacteur en chef, à qui échut le rôle d'Apicus — le nom qu'on donna au gérant, dérivé du substantif *apis*[171] —, annonça avec consternation que l'asile qu'on projetait de construire au nord de la rivière Saint-Charles devait prendre le nom de « Canardière », lequel désignait jusque-là les terres du Séminaire où les pensionnaires avaient coutume de passer leurs jours de congé[172]. En ce même jeudi, 17 janvier, jour de livraison de *L'Abeille*, une annonce épinglée à 17 h près de la tribune convoquait les pensionnaires pour discuter de cet enjeu toponymique. Dès 19 h,

[170] Denis Lachance, « Études sur le journal *L'Abeille*, 1848-1849 » (Thèse de licence Université Laval, 1965), 3-4.
[171] C'est le substantif féminin qui désigne l'abeille en latin.
[172] *L'Abeille* 2, 9 (17 janvier 1850) : 2.

aussitôt après le souper, le bon déroulement de l'assemblée fut confié à deux élèves de philosophie : Etienne Bégin, de Pointe-Lévi[173], comme président ; Olivier Thibaudeau, de Cap-Santé, comme secrétaire. Alors les orateurs se succédèrent. Le rapport sommaire et schématique des interventions que l'on doit à O. Thibaudeau, paru la semaine suivante dans *L'Abeille*, donne à connaître l'émoi dans lequel les écoliers étaient plongés :

> Mr. Hub. Girroir présente la première résolution. Il croit que le lieu où nous passons nos congés a toujours mérité un nom qui lui fût particulier ; mais qu'aujourd'hui il le mérite plus que jamais.
>
> Mr. Alph. Marmet assure que, par la translation de l'hospice des fous à la Canardière on dira bientôt *aller à la Canardière* comme on dit aujourd'hui *aller aux loges* ce qui donnera lieu à des *quiproquo* flatteurs pour les écoliers de Québec. Chacun doit travailler à faire changer ce nom s'il ne veut paraître accepter une assimilation honteuse.
>
> M. Hub. Larue craint qu'il n'arrive à quelque écolier ce qui est arrivé l'année dernière à un capitaine de vaisseau. Ce brave capitaine voulant aller au Sault, demande à un chartier [sic] de le mener à Beauport. Celui-ci descend à l'hospice. Le capitaine entre et on le traite comme un nouvel habitant. Il s'aperçoit enfin de la méprise, proteste qu'il a bien toute sa raison, et voyez-vous, dit-on, c'est là sa folie ; somme toute, on le garde toute une journée jusqu'à ce qu'on ait pris des informations[174].

Le « comité chargé de choisir le nom qui [devait être] donné à l'ex-Canardière » eut l'occasion de se concerter une première fois le 22 janvier 1850. Après quoi un billet accroché à la tribune informa les pensionnaires qu'il incombait à Augustin Dugal, de Saint-Basile[175], secrétaire du comité dirigé par Hubert Larue, de recueillir les noms que les pensionnaires souhaitaient proposer en guise de substitut[176]. Les délibérations furent suspendues, car l'organisation du banquet qui se tint pour la Société typographique le 24 janvier 1850 accapara les pensionnaires. La deuxième assemblée sur la question de la maison des terres de la Canardière n'eut lieu que le mois suivant, le 21 février 1850. La solennité de la rencontre fut augmentée par la musique qu'on voulut y entendre. À 19 h 15, les élèves de l'internat écoutèrent « 3 ou 4 airs joués avec un aplomb admirable[177]. » Le comité qui fit part de la liste des noms desquels il fallait débattre fut remercié « pour le zèle qu'il a apporté dans l'accomplissement de sa tâche ». La prochaine assemblée fut fixée au jeudi suivant, après quoi les pensionnaires quittèrent la grande salle de récréation en entonnant le *God save the queen*[178]. Le 28 février 1850, les pensionnaires devaient arrêter leur choix après avoir entendu les défenses des différentes options. Des deux classes de Philosophie, les élèves étaient prompts à s'exprimer. Joseph Bayard, de

---

173 *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1849-1850*, 7.
174 *L'Abeille* 2, 10 (24 janvier 1850) : 2.
175 *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1849-1850*, 7.
176 *L'Abeille* 2, 10 (24 janvier 1850) : 2.
177 *L'Abeille* 2, 15 (28 février 1850) : 2-3.
178 *L'Abeille* 2, 15 (28 février 1850) : 3.

Québec[179], désigné comme secrétaire[180], nota l'envolée de son aîné philosophe, James Quinan, d'Halifax[181], en faveur du nom de Monseigneur François de Laval : « Je ne suis pas Canadien, je n'ai pas l'honneur de m'enrôler parmi les enfants de Champlain ; cependant, je sens au fond de mon âme la nécessité d'exprimer en cette occasion ma reconnaissance envers le fondateur de cette maison[182]. » Le secrétaire nota que Charles Buckley, de Québec, promut « avec talens [sic] les droits de Mr. des Maizerets à notre reconnaissance » ; Olivier Thibaudeau recommanda « dignement le défenseur de Montigny » ; un élève de Rhétorique, Régis Lapointe, de Québec[183], rejoignit Hubert Larue afin de défendre, « en vaillans [sic] chevaliers, les titres du nom du Chevalier d'Iberville[184] ». Un pensionnaire de Troisième, Elz. Taschereau, de Sainte-Marie[185], se prononça afin d'appuyer le nom Stadaconé. C'était faire preuve de cran pour cet élève qui, par trois ou quatre ans le benjamin de ses confrères en Philosophie, n'avait pas encore suivi le cours d'Histoire du Canada dispensé à partir de la classe de Seconde[186]. Beauséjour, Sanadoma comptèrent encore parmi les possibilités toponymiques soulevées d'après le compte-rendu de *L'Abeille*[187]. Au terme d'une longue assemblée qui ne fut dissoute qu'à 22 h, une heure après couvre-feu habituel, les pensionnaires, ayant entendu pléiade de harangues qui avaient chacune obtenu des appuis et conduit à un amendement tranchèrent la question par le vote[188]. Il fut décrété que le lieu de séjour, de jeu et de retraite des pensionnaires devait être affublé du nom du Supérieur du Séminaire de 1668 : Louis des Maizerets (1636-1721)[189]. À partir du 7 mars 1850, un grand papier parchemin sur lequel apparaissaient la décision ultime et les griffes des élèves réunis fut sanctionné par les blasons du Séminaire et encadré afin de décorer l'un des murs de la grande salle. Dans *Le Séminaire de Québec, Documents et biographies* (1964), un ouvrage destiné à retracer la trajectoire de l'institution par une sélection de sources dotées d'un apparat critique, l'archiviste Honorius Provost

---

179 *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1849-1850*, 7.
180 *L'Abeille* 2, 17 (14 mars 1850) : 4.
181 *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1849-1850*, 7.
182 *L'Abeille* 2, 16 (7 mars 1850) : 3.
183 *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1849-1850*, 7.
184 *L'Abeille* 2, 16 (7 mars 1850) : 3.
185 Il ne faut pas le confondre avec Elzar Alexandre Taschereau qui, au même moment, était préfet des études, membres parmi les directeurs et professeur de philosophie. *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1850-51*, 3 ; 5 ; 6 ; 11.
186 « Programme d'études, règlement, & c., du Petit Séminaire » dans *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1850-51*, 30-31.
187 *L'Abeille* 2, 16 (7 mars 1850) : 3 ; *L'Abeille* 2, 17 (14 mars 1850) : 4.
188 *L'Abeille* 2, 17 (14 mars 1850) : 4.
189 Honorius Provost, « Ango des Maizerets, Louis », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, (Université Laval/University of Toronto, 2023 [1969], vol. 2), consulté le 8 mai, 2024, http://www.biographi.ca/fr/bio/ango_des_maizerets_louis_2F.html.

ne cache pas sa surprise devant ces méthodes. En note infrapaginale, il qualifie ce grand papier encadré de « témoin curieux des mœurs écolières de ce temps-là »[190].

Osons appliquer à ces élèves de l'internat le constat auquel ont mené des études statistiques sur la presse adulte au Canada français du XIXe siècle : « à l'effervescence politique semble correspondre une effervescence poétique[191] ». Cette prise en charge de la dénomination d'un lieu d'importance communautaire inspira la composition d'une chanson que diffusa la livraison de *L'Abeille* du 14 mars 1850. Il fallait scander sur l'air de la *Marseillaise* :

> Amis, que la reconnaissance/Guida naguère en votre choix,/Qu'aujourd'hui la réjouissance/Réunisse toutes nos voix,/Pour sauver d'un fatal outrage/Un asile délicieux,/Notre étang, nos superbes jeux,/L'orme antique qui nous ombrage. /
> Ref. {Arrachons à l'oubli le nom de Maizerets ; Vengeons (*bis.*) ce bienfaiteur si digne de regrets.
>
> En vain contre nous la folie/Vient arborer son étendard ; Ô Maizerets, que l'on oublie,/Tu nous serviras de rempart : /Que ton nom, chéri par l'Abeille,/Comme une fleur par les zéphirs,/Soit pour ce château des plaisirs/Une sentinelle qui veille.
> Arrachons, & c.
>
> Quel nom plus cher à la jeunesse,/Que celui d'un si bon Mentor ! / Il ne donna point la richesse ; / Mais soi-même est plus qu'un trésor. / Qui n'aime ce charmant bocage,/Ces prés et ces riches guérets ; / Et n'est-ce pas de Maizerets/Que nous tenons cet héritage ?
> Arrachons, & c.
>
> Amis, payons de gratitude/L'auteur de tous ces agréments,/Et la noble sollicitude,/Qui fait les embellissements : /Rendons hommage au Séminaire,/Honorons tous les successeurs,/Dans un de leurs Supérieurs. /C'est le moins que nous devions faire.
> Arrachons, & c.
>
> Bannissez donc la Canardière/De vos esprits, de vos discours : / Rangez-vous sous la bannière/Du nom vainqueur au grand concours : / Imprimez dans votre mémoire/Le nom chéri de Maizerets ; / Qu'il soit le dieu de nos bosquets,/Le défenseur de notre gloire.
> Arrachons, & c[192].

Le numéro de *L'Abeille* qui célèbre la proclamation du 7 mars 1850 dédie un long passage qui a pour fonction de planter le domaine Maizerets dans un décor qui, par extension, devenait un élément de l'expérience du quotidien collégien. L'extrait en question se déplie en deux étapes bien distinctes. Premièrement, le domaine Maizerets est élevé en univers complet et autonome :

---

[190] « "La Canardière" devient "Maizerets". 7 mars 1850. ASQ, carton Séminaire 98, no 1 », Provost, *Le Séminaire de Québec. Documents et biographies*, 332-333.
[191] Cambron, « La poésie sur la place publique : récit en trois mouvements », 95.
[192] *L'Abeille* 2, 17 (14 mars 1850) : 1.

> Les clôtures, le marécage, les peupliers, la redoute ont disparu et ont fait place à une vaste cour au milieu de laquelle s'élève majestueusement le jeu de pelote ; à quelque distance, du côté qui regarde Québec, un étang de plus 1100 pieds de circuit, ceinture une île de 500 pieds de long sur 60 de large. L'étang, dont les parois intérieurs, ainsi que le tour de l'île, sont boisés en madriers de 3 pouces, reçoit au besoin, par un canal, l'eau pure du fleuve, à la marée haute. Il est protégé, ainsi que les autres travaux, contre les marées du printemps, par un rempart, de 7 à 8 pieds de haut, qui se prolonge, sur une longueur de plus de mille pieds, jusqu'à la barrière qui ouvre sur le rivage.
>
> Autour des jeux sont disposés des balançoirs [sic], des bascules, des pas de géants, des balançoirs [sic] russes. Nous pouvons maintenant jouir de l'orme superbe dont nous étions privés autrefois. Des plantations d'ormes et d'érables, formeront dans peu d'années des bocages délicieux.

Puis, Maizerets est dépeint en observatoire :

> Les quatre faces latérales d'un même bâtiment, haut de 52 pieds, et soutenu par quatre ailes élevées, forment quatre jeux dont les deux grands ont 40 pieds de large, et les deux petits 36 ; les pavés des premiers sont longs de 60 pieds, ceux des seconds de 50. Le toit du bâtiment est une plate-forme où se place à l'aise toute la communauté ; il est surmonté d'un mât de cinquante pieds, au haut duquel flotte dans les beaux congés un pavillon de trente pieds de long.
>
> De cette plate-forme, vous admirez le plus beau point de vue des environs de Québec. L'horizon est borné partout, par l'île, des montagnes, des caps, mais dans le vaste bassin qu'ils enceignent, que de beautés ! À droite, c'est la rade aux mille vaisseaux, qui semble formée par le confluent de quatre fleuves ; des esquifs légers, des bateaux à vapeur, des navires la sillonnent sans cesse et l'animent ; c'est encore la *Pointe Lévy* et ses vastes chantiers ; vis-à-vis, la croupe de l'île d'Orléans digne de faire face à Québec ; plus loin, la vue va se perdre dans le chenal du Sud. À gauche, c'est la chaîne des Laurentides, et la plaine en pente douce qui naît à leur pied et vient finir au grand fleuve. Le rivage orné d'une lisière d'arbres touffus semble fuir jusqu'aux falaises élevées du Sault Montmorency : n'oublions pas Beauport, son église, au site pittoresque et au bouquet de pins solitaire, ses usines, ses moulins et le double rang de maison qui borde, au loin, la grande route : n'oublions pas le Château Richer et Ste. Anne des *miracles*, de l'autre côté, St. Pierre et la Ste Famille : à douze lieues, le Cap Tourmente [sic] ferme dignement ce tableau.
>
> Retournons-nous. Voici Québec et ses mille toits resplendissans [sic], son cap élevé, ses remparts, sa citadelle : Québec, qui manque aux points de vue pris de Québec. Suivons jusqu'à Ste. Foye, que l'on distingue dans le lointain ; cette chaîne de riches villas sur le sommet de cet escarpement de bans, de deux lieues de long, qui ressemble à un immense aqueduc ; suivons encore les méandres capricieux de la rivière St. Charles depuis l'Hôpital de Marine jusqu'au-delà du pont Prescott… Quel est à notre droite ce village si avantageusement situé ? c'est Charlesbroug… Ces deux flèches qui brillent, si rapprochées l'une de l'autre, dans l'enfoncement des montagnes, c'est la jeune Lorette, plus loin c'est l'ancienne Lorette ; là-bas, là-bas, cette touffe de bois est le bois de la Suette : par-delà, l'œil n'aperçoit plus rien[193].

[193] *L'Abeille* 2, 17 (14 mars 1850) : 2.

Cette exhaustive description doit très certainement être rangée parmi les exemples de la participation des jeunes à l'élaboration d'un « system of geographic knowledge[194] », laquelle a été portée à notre attention par un article de Catherine Larochelle et Robert Twiss paru dans *The Journal of the History of Childhood and Youth* (2023). La démarche délibérative des pensionnaires impliqua l'appropriation de trois lieux ; d'abord de la grande salle, consacrée comme un endroit de débat par l'ostensible déclaration du 7 mars 1850, ensuite de la maison de séjour, du fait de l'imposition de son nouveau nom et, enfin, du décor perceptible depuis le toit du bâtiment de Maizerets et du Petit Séminaire haut perché.

2.2.2.3. La transgression de l'apolitisme de *L'Abeille*

La place qu'occupe le traitement de cette démarche d'appropriation dans l'économie générale du texte insécable qu'est *L'Abeille* imposa au lecteur étudiant une définition du concept de politique. La bataille symbolique de Maizerets constitue le premier objet d'intérêt que les gestionnaires et les rédacteurs désignèrent comme proprement politique quand bien même les relations entre les États, les débats parlementaires, les questions légales, les projets d'infrastructure, et bien d'autres sujets d'intérêt public, occupaient une part considérable des rubriques et des entrefilets de *L'Abeille*. L'hebdomadaire rapportait en effet l'actualité adulte concernant les colonies britanniques d'Amérique du Nord, les États-Unis, l'ensemble de l'Europe, et même, à l'occasion, les colonies antillaises[195] et indiennes[196], d'une façon telle que s'étoffaient des opinions étudiantes tranchées sur des dossiers concernant le fonctionnement des communautés politiques humaines. Si les rédacteurs écoliers du temps de la fondation de la Société typographique témoignaient, par exemple, d'un vif intérêt pour les Constitutions de la France[197], des États-Unis[198] et du Royaume-Uni[199], ils faisaient une lecture de l'histoire récente selon laquelle ces États s'avéraient indignes de l'intention qui portait initialement leur forme politique moderne. La France des révolutions de 1789 et de 1848 se présentait surtout comme

---

[194] Catherine Larochelle et Robert Twiss, « Empire, Colonialism, and Place-Attachment in Young Minds : Quebec Students' Imaginative Travels in the Age of the New Imperialism », *The Journal of the History of Childhood and Youth* 16, 1 (2023) : 89.
[195] On évoque les révoltes en Martinique et en Guadeloupe par ricochet, comme conséquence du traitement de l'émancipation des esclaves dans la France de 1848. *L'Abeille* 1, 2 (6 octobre 1848) : 1.
[196] On trouvera un exemple dans *L'Abeille* 3, 4 (19 décembre 1850) : 3.
[197] « Préambule de la Constitution de la République Française, adoptée par un vote définitif de l'Assemblée nationale, le 4 Novembre, 1848 », *L'Abeille* 1, 10 (30 novembre 1848) : 3-4.
[198] « Constitution des États-Unis », *L'Abeille* 1, 25 (15 mars 1849) : 1.
[199] Les points essentiels de la Constitution sont reproduits dans un texte qui s'échelonne sur quatre numéros consécutifs. La série d'articles débute avec celui-ci : Tislas, « Esquisse de la constitution du Royaume d'Angleterre », *L'Abeille* 1, 6 (2 novembre 1848) : 1-2.

la cheffe de file d'une Europe déliquescente, républicaine, voire communiste. *L'Abeille* tient Napoléon, « attaché sur son île comme Prométhée sur son roc », pour « un de ces hommes, envoyés de temps en temps pour châtier les humains[200] ». Bonaparte, d'ailleurs, était digne du respect des écoliers parce qu'il avait prédit, dans un « journal de Paris », le grand remplacement des monarchies par des républiques[201]. La menace que constituaient les États-Unis, quant à elle, s'incarnait dans l'invasion de Québec en 1775 et dans la guerre de 1812[202]. À propos du Royaume-Uni, on prétendait qu'il y régnait, « malgré le libéralisme qu'on y [professait], une haine invétérée contre la religion catholique romaine[203]. » En outre, *L'Abeille* de 1848-1851 plaçait systématiquement les faits relatifs au Saint-Siège dans une rubrique qui portait sur les « nouvelles étrangères », et, par-là, insistait sur le rôle temporel du Vatican au détriment de sa fonction extramondaine et de sa doctrine sotériologique. Un article intitulé « Charles Fourier » poursuit un but grave et politiquement majeur : il cherche à fonder en raison le rejet d'un maître à penser du socialisme, l'un de ces « monstrueux systèmes[204] ». Cette portion de la couverture offerte par *L'Abeille* devait permettre de « connaître les faits contemporains et de s'initier à une science que doit posséder plus ou moins le citoyen d'un pays libre[205]. » Toutefois, par des réflexions comme celle qui suit, le rédacteur en chef explicitait une posture d'après laquelle ni les lecteurs ni les rédacteurs ne devaient regarder le traitement des sujets que nous venons d'esquisser comme des choses politiques :

> L'auteur d'une Correspondance, que nous n'avons pas la place de publier, se plaint que le Rédacteur de *l'Abeille* et son Correspondant ne se prononcent sur rien, et nous demande raison de notre silence.
>
> Quand nous avons accepté la rédaction de ce Journal, nous étions convaincus que ce serait imprudence de notre part que d'entreprendre de former l'opinion de nos Confrères sur les questions si compliquées de la politique, que ce serait présomption que de vouloir porter un jugement sur des matières dont, à notre âge, on ne peut avoir qu'une connaissance très-superficielle. Quant à emprunter l'opinion des autres journaux, comme il le désirerait, le choix en devrait être fait avec une maturité dont nous ne nous sentons pas capables. Notre âge n'est pas celui où nous devions chercher à enseigner ; car, pour cela, il faut avoir appris, et, quelle que puisse être la confiance que *reposent en nous un abonné et nos autres compagnons*, elle ne saurait nous donner ce que l'expérience seule peut apprendre[206].

---

[200] R.L., « Napoléon et Washington », *L'Abeille* 2, 6 (27 décembre 1849) : 4.
[201] *L'Abeille* 1, 10 (30 novembre 1848) : 4.
[202] « Notice historique sur le Petit Séminaire de Québec (*suite et fin*) », *L'Abeille* 2, 15 (28 février 1850) : 1-2.
[203] *L'Abeille* 3, 2 (5 décembre 1850) : 2.
[204] *L'Abeille* 3, 6 (2 janvier 1851) : 1-2.
[205] *L'Abeille* 3, 20 (10 avril 1851) : 2.
[206] *L'Abeille* 1, 30 (19 avril 1849) : 2.

Quoique l'opinion estudiantine transparût très clairement dans le traitement de l'actualité politique internationale, *L'Abeille* tâchait de rapporter l'enchaînement des faits d'intérêt politique sans adopter le ton du combat si répandu dans la presse adulte de l'époque[207]. Cet apolitisme fut traité à nouveau dans la livraison du 29 mai 1850 :

> À quoi bon, nous disent-ils, cette dissection des annales parlementaires ? … Comment diable voulez-vous que le tableau synoptique d'une session se grave dans la mémoire ? … Votre but n'est-il de former l'opinion de vos lecteurs ? … La vérité, après tout, n'est-elle pas de tous les âges et de toutes les conditions, et ne peut-on sans prendre de parti, dire : voilà qui est vrai et voilà qui est faux, voilà qui est juste et voilà qui ne l'est pas ? Tu as oublié, je le vois, aimable critique, les conditions auxquelles je suis venu au monde. L'*Abeille* bourdonnant politique ne serait déjà plus l'Abeille [sic], et il m'en coûterait, si jeune encore, de dire adieu à la vie.
>
> Au surplus, sur quoi aurais-je à me prononcer ? Il y a des questions brûlantes ; autour de celles-là je n'oserais voltiger de peur de me brûler les ailes. Il y en a qui sont moins dangereuses, mais sujettes encore à controverse ; les uns les voient sous un jour, les autres sous un autre, les aigles ne peuvent les fixer, y dirigerai-je mon vol ? Chaque fois qu'il me prend des velléités de parler politique, je me rappelle l'histoire du jeune et malheureux Icare. Il y a un troisième ordre de questions sur lesquelles il est impossible de ne pas avoir une opinion. Celles-là sont si claires d'ordinaire, qu'il est inutile de se prononcer et dans ce cas je laisse à chacun la satisfaction de porter son jugement.
>
> Entre ces deux opinions extrêmes il y a un milieu. Je m'y tiens *In medio stat Apes*[208].

À notre avis, la définition de la politique par *L'Abeille* ne reposait pas sur un procédé prémédité. C'est un rapport empirique au politique qui poussa le rédacteur en chef à désigner, de façon tout à fait exceptionnelle, une chose comme politique. Les pensionnaires furent accablés ensemble et en même temps par l'annonce de la construction de l'asile de la Canardière. L'estime mutuelle, rendue préalablement possible par l'égalité de leur condition sous le toit de la maison d'enseignement, leur permit d'envisager une solution commune au moyen d'un dialogue collectif. Animé par ce qui se joua sous ses yeux, le rédacteur employa le véhicule qu'il détenait : la barre éditoriale.

> Chers confrères. Le jour où j'acceptai la rédaction de l'Abeille [sic], je promis de ne jamais vous parler politique, et vous m'êtes témoins de la fidélité avec laquelle j'ai tenu cet engagement. Mais un événement d'un intérêt immense me force à le rompre. Notre honneur est en péril, notre nationalité[209] menacée. Le présent a les yeux fixés sur nous, le passé nous reproche de ne savoir pas soutenir son ancienne dignité ; l'avenir jette sur nous un regard de moquerie. Citoyens, ce n'est

---

[207] Gilles Gallichan écrit : « Née […] au Bas-Canada comme voix des conflits politiques coloniaux, la presse est marquée de part en part par la politique. » Gilles Gallichan, « La presse au Québec : du journal partisan à la presse commerciale » dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, Lamonde, Fleming et Black. dir., (vol. II), 319-320.
[208] *L'Abeille* 1, 28 (29 mai 1850) : 3.
[209] Relevons que le terme « nationalité » renvoie ici strictement à la culture collégienne, pas à l'appartenance canadienne.

> plus ici l'heure des délibérations ! c'est celle de l'action. Soldats de la cause commune armons-nous de nos plumes, unissons nos pensées ; […]
>
> Amis ! est-il besoin de vous en dire d'avantage [sic] ! Nous avons été outragés ! Le nom antique de la *Canardière*, ce nom si pur, si beau, a été profané : ce nom qu'on répète toujours avec amour et regret nous présentera désormais… un hôpital de fous. Nos chams Elyséens sont devenus synonymes du Charentou [sic] du Canada ! Ô honte ! Ô infamie ! Ah ! du moins, tandis qu'il en est encore temps, repoussons le déshonneur avant qu'il nous atteigne, secouons de nos fronts le bonnet de grelots dont on veut le coiffer. Frappons un coup terrible et décisif, levons-nous en masse, serrons nos rangs, et bientôt de ce concours de tant de fortes cervelles, on verra éclore un nom brillant, un nom que la folie ne nous ravira plus. Ô Antique sanctuaire de nos libertés hebdomadaires ! console-toi ! ces preux ont entendu les plaintes, ils en ont frémi, bientôt tu seras vengé[210].

L'enjeu des pensionnaires esquivait l'objet qui préoccupait réellement l'Assemblée législative canadienne, c'est-à-dire la gestion de la folie[211]. La dénomination de la maison de vacances des pensionnaires devint politique dès lors que *L'Abeille* conçut que c'était transgresser son idéal apolitique que de se faire porte-voix des débats des assemblées étudiantes extraordinaires. En proclamant une entorse à sa règle, l'éditorial revêtait l'assemblée des pensionnaires d'un caractère grave, qui, à la différence des faits rapportés habituellement dans le journal, justifiait des mesures singulières. Ainsi a-t-on élevé l'expérience délibérative insufflée par une déconvenue partagée au rang de point de repère à l'aune duquel on devait comprendre le caractère politique des choses humaines. Le procédé de définition de la chose politique, en d'autres mots, reposa sur l'abstraction d'une expérience forte et ravissante de prise de parole collective.

Il est indispensable de saisir que la sélection accidentelle de l'expérience essentielle du politique fait oublier les moments d'absence de la politique étudiante de même qu'elle masque d'autres réalités collectives étudiantes qui ne trouvèrent pas voix au chapitre. Le *Journal des usages et des coutumes du Séminaire* mentionne la déconfiture de certaines tentatives étudiantes que *L'Abeille* passa sous silence. Le 29 novembre 1849, alors que l'effort actionnaire des étudiants ne reposait plus que sur douze individus, la petite académie littéraire des pensionnaires manqua de se dissoudre du fait du désinvestissement de ses membres. Le philosophe Joseph Delisle, de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans et l'élève de Rhétorique, Elzéar Michaud, de Saint-André[212], « n'ayant pas réussi à tenir une assemblée,

---

[210] *L'Abeille* 2, 9 (17 janvier 1850) : 2.

[211] Sur cette question, voir les travaux de Jean-Marie Fecteau et de Louise Bienvenue. Jean-Marie Fecteau, *Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du xviiie siècle à 1840* (Outremont [Montréal] : VLB Éditeur, 1989) ; Louise Bienvenue, « Sortir de la délinquance par l'expérience institutionnelle. Une histoire racontée par les voix et par les corps (1873-1977) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 65, 2-3 (2013) : 307-330.

[212] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1849-1850*, 7-8.

ont donné leur démission. Cet état a ranimé les membres, et après quelques pourparlers, il y a eu séance, le président a excusé sa précipitation sur le défaut de réflexion[213]. » Il faut concevoir que, pour certains pensionnaires, l'appropriation symbolique de Maizerets fut dotée de la force d'un geste politique étudiant archétypal d'autant qu'elle s'érigeait comme un contrepoids face au désintérêt pour l'exercice d'une liberté politique collégienne. Et il faut croire que l'expérience politique investie par *L'Abeille* porta ses fruits : l'année 1851 inaugura une ère qui vit fleurir les lieux de sociabilité formels telles les sociétés d'éloquence, dont il sera question dans le second chapitre de la présente étude. L'effacement par *L'Abeille* d'expériences pourtant significatives pour des sous-ensembles de la communauté écolière se laisse lui aussi entrevoir dans *Le Journal des usages et des coutumes du Séminaire*. Ce dernier nous informe qu'un mouvement d'opposition se manifesta lors du banquet qui avait convié 45 collégiens de la Société typographique le 24 janvier 1850 : « Pendant le repas, les ennemis de la presse firent tapage dans les salles et dans la cour, pour étourdir leur chagrin[214] ». Au surplus, c'est le 7 mars 1850, pendant que les pensionnaires couchaient sur le papier le fruit de leur appropriation symbolique de leur maison au nord de la rivière Saint-Charles, que les élèves externes s'étaient réunis de leur côté afin de fonder leur propre entreprise de presse[215]. La production d'une réalité estudiantine nouvelle au moyen de l'écrit impliquait par le fait même un processus de sélection et d'exclusion du discours qui détermina ultimement le dicible[216] de l'univers auquel souscrivaient les lecteurs, les rédacteurs et le comité de régie de la Société typographique. On peut imaginer d'ailleurs que les lecteurs collégiens extérieurs à la ville de Québec pouvaient se sentir appartenir au monde composé par la Société précisément parce qu'ils avaient accès à une version purifiée de l'expérience *québecquoise* de la vie écolière.

*

* *

Il existe un écart de quelques degrés entre la marge de décision estudiantine comprise dans les balises fixées par la maison d'éducation secondaire et l'indépendance entrepreneuriale que le contenu des imprimés étudiants et des entrefilets de *L'Abeille* laisse entrevoir. Il importe moins de le mesurer avec précision que de souligner que les autorités collégiales permirent aux collégiens de s'approprier l'acte

[213] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS34-1, Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec, 28.
[214] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS34-1, Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec, 36.
[215] *Ibid.*, 38-39.
[216] Nous importons ici un terme que nous avons croisé chez Micheline Cambron. Cambron, « À la recherche de l'utopie », 22.

de fondation que constituèrent les opérations échelonnées entre avril 1848 et juillet 1851. En octroyant aux gestionnaires et aux rédacteurs des classes de Rhétorique et de Philosophie le droit de se présenter comme les protagonistes du récit de la Société typographique, les autorités collégiales donnèrent l'impulsion à un discours autoreprésentatif du peuple collégien qui devait nécessairement s'étoffer et se raffiner. L'objet au cœur de l'appropriation par le discours se trouvait précisément être un instrument capable d'engendrer d'autres discours : un organe électif et financièrement autorégulé capable de produire une chanson destinée à enrichir les pratiques formelles collégiennes et un journal qui devait figer hebdomadairement sur le papier de nouveaux éléments du récit.

L'Abeille se saisit de la bataille symbolique de Maizerets comme d'une chose politique alors qu'elle se joua sur un terrain indépendant de l'État. L'espace où les collégiens pouvaient s'exprimer les uns devant les autres sur des questions les concernant, un espace séparé de la sphère où des adultes faisaient l'expérience de leur publicité canadienne-française, fut érigé par *L'Abeille* comme la seule expérience éligible au titre de politique. Cette mise à l'écrit d'un phénomène exceptionnel était précisément indispensable à la métamorphose de l'expérience des assemblées des pensionnaires en une manifestation de la liberté politique. L'assemblée légua un nom pour la maison de la Canardière, mais c'est *L'Abeille* qui fit de la dénomination un élément fédérateur pour une communauté.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 14 MARS, 1850.

Nous avons mis enfin la dernière main à notre œuvre. Jeudi dernier, les deux salles ont signé, sur la proposition du comité, un acte ainsi conçu :"

Nous sousignés, Élèves du petit Séminaire de Québec, étant convaincus que la maison de campagne que le Séminaire possède à La Canardière mérite, à tout égard, d'avoir un nom propre ; et que celui de Canardière, vû l'existence d'un hospice d'aliénés, dans la localité ainsi nommée va devenir synonyme de ceux de Charenton et de Bedlam ; et considérant que le nom de "Maizerets" est celui d'un des plus insignes bienfaiteurs du Séminaire, et que c'est pendant qu'il était Supérieur que cette propriété a été acquise par le Séminaire, avons adopté et adoptons par le présent acte, du consentement du Séminaire, le dit nom de Maizerets pour désigner cette maison de campagne et ses dépendances, et nous nous engageons, d'aujourd'hui et à toujours, à employer tous les moyens en notre pouvoir, pour que le dit nom de Maizerets soit et demeure celui de la dite maison.

Fait au Petit-Séminaire de Québec, en la grande salle de récréation, en présence de tous les Élèves assemblés, le septième jour de Mars de l'année 1850.

Figure 3. – Reproduction d'un extrait de l'éditorial du 14 mars 1850 (*L'Abeille* 2, 17 [14 mars 1850] : 2. AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, SME11-Les publications, Séminaire 1045, 1.)

CHAPITRE SECOND – LA NÉGOCIATION DE L'ÉTENDUE DE L'ESPACE PUBLIC COLLÉGIEN

Octobre 1851 – juillet 1862

3.1. Les marques d'un espace public *intra muros* consolidé

La seconde partie de ce mémoire couvre un segment de l'histoire des collégiens qui correspond à la parution de sept volumes de *L'Abeille*, produits entre octobre 1851 et juillet 1862, c'est-à-dire les volumes 4 à 10 inclusivement. Il nous faut brièvement arguer en faveur de la cohérence de cette portion du texte insécable estudiantin au sein duquel nous entendons retracer la trajectoire des rapports dialectiques que la sphère de sociabilité autonome des collégiens devait entretenir avec le monde non-collégien. Sa cohérence n'impliqua évidemment pas pour autant sa constance. Plutôt, la cohésion de la culture estudiantine rend possible un examen fructueux de sa dimension évolutive, voire par moment contradictoire. Nous verrons que, à partir du quatrième volume de *L'Abeille* (1851-1852), l'existence d'une culture collégienne était admise et consciemment alimentée par une proportion croissante d'étudiants. Le comité de régie et le Bureau de *L'Abeille* ne portaient plus le fardeau de la preuve de l'exceptionnalité collégienne ; leur force normative était effective au sein de la communauté étudiante. L'espace public collégien survécut vraisemblablement sans peine durant les quatre années de cessation de la parution du journal typographié et se révéla être un terreau fertile pour une relecture du problème de la condition historique humaine.

3.1.1. La dimension d'inactualité de *L'Abeille*

Le mot inaugural du quatrième volume (1851-1852) partage un instructif motif de réjouissance : « Notre petit journal a l'insigne honneur (chose qui flatte agréablement son amour-propre) d'être conservé par un bon nombre de ses abonnés qui daignent même lui donner place dans leur bibliothèque[1]. » Que cette pratique fût durablement instituée, on en trouve la preuve dans *L'Abeille* près d'une décennie plus tard. Le 28 février 1861, un court entrefilet signala le début d'un travail de reliure qui devait faciliter la conservation du journal en bibliothèque : « On offre en vente à ce bureau

[1] *L'Abeille* 4, 1 (25 octobre 1851) : 2.

une collection complète des huit premières années de l'*Abeille* [sic], reliées en volumes séparés[2]. » Quand un périodique a pour fonction d'accompagner la marche du temps, chacune de ses livraisons rend en quelque sorte caduque la précédente. Le numéro le plus récent est forcément plus *actuel*. Dès lors que l'on conserve un journal, on lui reconnaît autre chose que son actualité. Le champ discursif que nous avons esquissé précédemment, lequel n'était pas réductible à celui du journal d'opinion, à une époque, faut-il rappeler, antérieure à l'essor du journal d'information à grand tirage, induisit, à partir de l'année scolaire 1851-1852, une pratique qui métamorphosa le périodique en œuvre possédée et disponible pour la relecture.

Il y a bien deux aspects inhérents à cette métamorphose. Le premier est contenu dans la possibilité ouverte par la consultation à loisir. Pour saisir sa signification, il faut concevoir la relecture comme une expérience radicalement différente de la lecture originaire par laquelle le lecteur-type découvrait pour la première fois le contenu d'une livraison de *L'Abeille* en parcourant les entrefilets qui composent pêle-mêle les quatre feuilles. Guidée par le souvenir et la table des matières, la relecture menaçait de déjouer en partie l'articulation des textes contigus de l'hebdomadaire. Et pourtant, l'approche d'après laquelle l'organisation interne de chaque livraison du périodique devait diriger l'opération de construction de sens acquiert une pertinence redoublée en ce qu'elle servit l'enracinement de la pratique de la relecture parmi les collégiens. Il faut souligner, dans la livraison du 25 octobre 1851, la concomitance de l'annonce de cet « insigne honneur » et d'un poème intitulé « Le Bonheur que procure l'étude ». Les strophes attribuées à Pierre Lebrun parues en première page valorisent une relecture exigeante : le poète ne lit pas, il « médite » les auteurs. Ainsi celui-ci est-il en droit de proclamer : « Leurs livres mieux goûtés m'inspirent plus d'amour/Ils parlent à mon âme avec plus de puissance. /Heureux qui dès le temps de son adolescence,/a connu cette ivresse, en a rempli son cœur ! » Sans trop forcer le trait, il faut envisager que le collégien-lecteur-type voulut appliquer ce mode d'être devant l'écrit au journal qu'un entrefilet de la deuxième page rangea aussitôt parmi les lectures à méditer : celles qu'on place dans la bibliothèque intime. La mise au rayon de *L'Abeille* rendait possible la libre consultation de l'exhaustif éventail de souvenirs que contient celui-ci. En cela, cette nouvelle pratique de conservation s'inscrivait en droite ligne avec l'impératif compris dans la maxime « *Forsan et haec olim meminisse juvabit* » et confirmait la raison d'être des « tables générales des matières » produites pour clore chaque volume. D'ailleurs, la nostalgie et la lecture, dans le poème précédemment cité, s'imposent comme deux choses consubstantielles qui agissent comme les ressorts de la vie de celui

[2] *L'Abeille* 9, 18 (28 février 1861) : 4.

qui connut l'étude : « La vase qui d'abord d'une pure liqueur/A rempli son argile encor vierge et nouvelle,/À son premier parfum reste longtemps fidèle ; /Et l'homme, dont l'étude eut d'abord les amours,/De son premier penchant se ressouvient toujours. » Les strophes de Lebrun travaillent une dernière fois en faveur de la métamorphose de la posture du lecteur devant l'hebdomadaire typographié en rapprochant la fréquentation de l'écrit et la quiétude qu'il faudrait devant la mort : « Et quand le terme vient, [celui qui dans l'étude a mis sa jouissance] passe sans effort/Du calme de l'étude au calme de la mort[3]. » Ainsi le numéro d'octobre 1851 persuada-t-il de l'inactualité du bien que représente l'ivresse de la relecture et de la fréquentation des auteurs et, par extension, du bien que représente la lecture de *L'Abeille*. Voilà de quelle façon l'hebdomadaire autorisa la complexification des pratiques de lecture de ses abonnés.

Le second volet de la métamorphose réside en ceci : la collection de *L'Abeille* dans une bibliothèque personnelle, en tant que geste, investissait les numéros typographiés d'une portée nouvelle sans que ceux-ci aient besoin d'être consultés. Les livraisons hebdomadaires devinrent, en tant qu'objets entreposés et accumulables, l'incarnation physique du capital culturel distinctif du collégien. Entre 1848-1849 et 1850-1851, *L'Abeille* fut avant tout le médium par lequel se formula la culture étudiante. À partir de 1851-1852, il servait non plus seulement à véhiculer des idées et des récits, mais aussi à annoncer l'appartenance des lecteurs-possesseurs à un espace particulier dans le corps social[4]. L'enrichissement de la signification du journal par sa possession n'a rien d'anodin à l'échelle du Canada français quand on sait, depuis la parution d'*Entre deux feux*, de Jonathan Livernois, que la littérature au Canada français, encore loin du degré d'autonomisation qu'elle avait en Europe, se façonnait alors à l'aune d'une « identité feuilletée » que s'inventaient les parlementaires[5]. *L'Abeille* devint en quelque sorte la preuve matérielle de l'identité feuilletée collégienne et la nostalgie, le critère de construction de la littérature.

---

[3] Pierre Lebrun, « Le Bonheur que procure l'étude », *L'Abeille* 4, 1 (25 octobre 1851) : 1.

[4] En guise de comparatif, il est pertinent de conserver à l'esprit que dans les représentations picturales commandées par les élites politiques canadiennes-françaises dès le début du XIXe siècle, les livres et les bibliothèques apparaissaient aux côtés des protagonistes pour signifier leur appartenance à la classe détenant le pouvoir. Jonathan Livernois, *Entre deux feux. Parlementarisme et lettres au Québec (1763-1936)* (Montréal : Les Éditions du Boréal, 2021), 73.

[5] Le cadre temporel de l'étude de Livernois est bien plus vaste : il s'échelonne des débuts du parlementarisme britannique en Canada jusqu'au seuil de l'ère Duplessis. Mais, dans la période antérieure à l'Acte d'Union, Livernois repère surtout la constitution d'une « vie littéraire ». La figure duelle de l'homme de lettres et du politique, elle acquit une consistance au milieu du XIXe siècle et atteignit son faîte, en quelque sorte, quand elle fut portée par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. Jonathan Livernois, *Entre deux feux. Parlementarisme et lettres au Québec (1763-1936)*, 23 ; 25 ; 177.

3.1.2. La propagation de la coutume de la publicité

À partir de 1851-1852, il semble que la communauté articulée autour de *L'Abeille* s'élargit. En guise de preuve, il faut invoquer l'intérêt que portèrent pour l'hebdomadaire les plus jeunes pensionnaires, dits de la petite salle, qui, jusqu'ici, s'étaient montrés peu impliqués dans l'entreprise de presse. Ces jeunes élèves élisaient un agent du journal depuis novembre 1850, mais devinrent des sujets et des auteurs fréquents de *L'Abeille* surtout à partir de l'année 1851-1852, car ils avaient acquis cette année-là leur propre lieu de rencontre immédiat institué, autant dire une nouvelle fleur de laquelle *L'Abeille* tira profit. « Nous apprenons que nos confrères de la Quatrième et de la Cinquième ont formé une société de *bon langage*. Elle aura pour objet principal, comme son nom l'indique, l'étude de cette belle langue que nous devons chérir à l'égal de nos institutions et de nos lois. […] Sans compter que c'est *notre* langue, la langue de nos ancêtres, la langue de Bossuet, de Fénelon et de mille autres écrivains célèbres, elle a un mérite que ses rivales ne peuvent s'empêcher de reconnaître[6]. »

En plus de la société *de bon langage*, l'année scolaire 1851-1852 vit naître au Petit Séminaire deux autres sociétés littéraires dont les activités firent l'objet de couverture factuelle comme de dissertations argumentatives dans *L'Abeille* pour l'ensemble de la période étudiée par ce chapitre. La société Laval était dédiée au débat d'idées et à l'éloquence délibérative et épidictique[7], tandis que la société Maizerets fournissait l'occasion à ses membres de lire et d'examiner en commun des « traits » d'histoire romaine comme moderne[8]. Pour l'heure, retenons seulement que la présence dans le quotidien pensionnaire de trois lieux de discussion chacun prévu pour un champ d'intérêt précis était le signe d'un degré d'implication étudiante supérieur à celui que nous avons évoqué précédemment, dont avaient à se plaindre Joseph Delisle et Elzéar Michaud en novembre 1849, comme ils étaient chargés de ce qui était alors la seule académie littéraire placée à la disposition des pensionnaires[9]. Les récits de *L'Abeille*, par le fait même, concernaient une plus grande proportion des élèves.

Un article du cinquième volume (1852-1853) prétend que le nombre d'abonnés excédait alors 500. Il est vrai que près de 200 souscriptions étaient accaparées par la hiérarchie ecclésiale et, dans une moindre mesure, par l'élite laïque adulte des districts de Québec et de Montréal, du Nouveau-Brunswick et même de l'Ohio. La cotisation étudiante n'en demeurait pas moins considérable. La diffusion du journal dans les autres collèges du Canada français ne tarissait point. Le rédacteur

---

[6] *L'Abeille* 4, 9 (24 décembre 1851) : 2.
[7] *L'Abeille* 4, 5 (7 novembre 1851) : 2.
[8] *L'Abeille* 4, 34 (1er juillet 1852) : 4.
[9] AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS34-1, Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec, 28.

énumère : « Au Séminaire de St. Hyacinthe [sic], nous avons 34 souscripteurs, au collège de Ste. Anne [sic], 10, de l'Assomption 10, de Nicolet 8, de Ste. Thérèse 3, de Bytown 2, de Ste-Marie 2[10]. » En outre, *L'Abeille* était lu par des étudiants de théologie à l'extérieur de la ville de Québec ; la liste d'abonnés donne les noms de 40 ecclésiastiques attentifs au journal de la Société typographique, mais le *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire* de 1852-1853, quant à lui, ne nomme que 34 étudiants en théologie.

La communauté ralliée à *L'Abeille* doit nous apparaître d'autant plus importante que les numéros de l'hebdomadaire circulaient entre les mains d'une quantité de lecteurs que les registres d'abonnés étaient incapables de mesurer. Le 25 novembre 1852, le Bureau de *L'Abeille* se déclara « dans l'impossibilité de pouvoir satisfaire les nombreux souscripteurs qui nous viennent de tous côtés, et qui désireraient avoir le volume de cette année complet. » C'est pourquoi l'équipe de gestionnaires et de rédacteurs se plaignit du même souffle de la « malpropreté » de certaines livraisons que leur rendaient des étudiants qui, renonçant à payer leur abonnement, acceptaient de n'en plus recevoir. Redonnait-on des numéros qui avaient traîné sans être lus ? Ce n'est pas impossible. Mais des indices laissent croire que la détérioration des journaux venait de leur consultation. L'article auquel nous référons ici mentionne que les numéros étaient retournés après « sept ou huit » livraisons[11]. Le Bureau de *L'Abeille*, franc et prompt à l'action, aurait, supposons-nous, pris l'initiative de ne plus envoyer des numéros inutiles à des collégiens qui ne daignaient pas les lire et l'aurait proclamé dans sa rubrique éditoriale. Nous savons à partir de l'édition du 16 juin 1853 que les gestionnaires et rédacteurs étaient même soutenus par des confrères prêts à dénoncer celui qui porterait préjudice à l'entreprise de presse. Dans ce cas précis de ce 16 juin, il s'agissait d'un jeune qui « cachait les numéros dans une fente du Cap », privant des abonnés non-collégien de la ville de Québec de quelques éditions[12].

Qu'on admette ou non la circulation d'un même exemplaire de l'hebdomadaire entre les mains de plusieurs lecteurs qui n'étaient pas souscripteurs annuels, on trouvera une autre preuve de l'élargissement de la communauté des amis de *L'Abeille* dans l'impossibilité de reproduire une pratique de sociabilité trop exclusive en l'honneur de la Société typographique : « donner un banquet aux *Abeilles collaboratrices* [sic] ; elles sont trop nombreuses maintenant[13] », proclama un pensionnaire en février 1852. Le banquet qui n'avait réuni que 45 individus en janvier 1850 fut remplacé, le jeudi 19 février 1852, par une « collation des *Abeilles collaboratrices* [sic] » à laquelle étaient conviés, en puissance, tous les

[10] *L'Abeille* 5, 40 (7 juillet 1853) : 2.
[11] *L'Abeille* 5, 9 (25 novembre 1852) : 2.
[12] *L'Abeille* 5, 37 (16 juin 1853) : 3.
[13] *L'Abeille* 4, 18 (26 février 1852) : 2.

pensionnaires. Car c'est « à la tribune de la grande salle », en effet, qu'on avait affiché un billet de convocation. Il disait : « Aujourd'hui, il y aura dans cette salle une assemblée des amis de l'Abeille pour affaires importantes ; tous sont priés de s'y trouver ». *L'Abeille* commenta la semaine suivante : « au reste l'affiche ne disait point quelles questions devaient être soumises à la délibération, et ne portait aucune signature. Une assemblée convoquée ainsi en plein jour avait quelque chose d'inaccoutumé et par là-même était très-propre à réveiller l'attention. » La confusion se dissipa lorsque « quelqu'un vint annoncer que l'assemblée allait se tenir au réfectoire ; c'était tomber dans les vœux de bien du monde[14]. » On partagea « *à la santé de l'Abeille* » deux pains de Savoie. Le coût de cette collation n'avait pas nécessité l'utilisation des revenus de la Société typographique, car des « messieurs du Séminaire[15] » lui avaient destiné un peu d'argent qu'ils avaient de côté. Il semblerait même que l'initiative de cet événement revint à ces mêmes messieurs, pas au Bureau de *L'Abeille*. L'hebdomadaire rapporte que, dans les minutes qui précédèrent l'événement, alors que les pensionnaires cherchaient encore à connaître la nature de l'assemblée convoquée par l'affichage de la tribune, « ceux-mêmes [sic] qui, d'ordinaire, connaissent les *nouvelles* avant qu'elles existent, confessaient leur ignorance et assuraient n'en avoir rien entendu dire[16] ». Ce don de deux pains de Savoie doit sans doute être compris comme un moyen employé par le Séminaire pour conserver une influence sur l'organisation de la sociabilité étudiante. Durant la même année scolaire, celle de 1852-1853, les autorités collégiales recoururent à une nouvelle mesure de contrôle des comportements des élèves[17]. À côté du système de notation et de remise de prix aux élèves les plus méritants, un directeur répertoriait, à l'occasion d'une nouvelle cérémonie mensuelle, la bonne conduite de près des trois quarts de la communauté collégienne, interne comme externe, soulignant par contraste l'inconduite de la minorité d'élèves indigne du qualificatif minimal de l'éventail honorifique, celui de « sans reproche[18] ». Il demeure que, en détournant à leur usage l'affichage de la tribune et en dédiant un événement à *L'Abeille*, les autorités collégiales corroborèrent un mode d'organisation des rassemblements estudiantins et reconnurent que le journal collégien était devenu un emblème autour duquel on pouvait réunir tous les pensionnaires. Ces

[14] *L'Abeille* 4, 18 (26 février 1852) : 2-3.
[15] *L'Abeille* 4, 18 (26 février 1852) : 3.
[16] *L'Abeille* 4, 18 (26 février 1852) : 2.
[17] Ce système peut être considéré comme une manifestation d'une tendance plus large au sein du réseau de collège d'éducation secondaire de la seconde moitié du XIXe siècle. Ollivier Hubert montre que les collèges devinrent progressivement des outils de verrouillage social par le moyen, notamment, par l'imposition de la concurrence comme mode d'apprentissage. Il en découla un « apprentissage de la vie sociale comme espace sélectif ». Ollivier Hubert, « Collèges classiques et culture masculine, XVIIe – XXe siècle », *Atlas historique du Québec. L'école au Québec*, Brigitte Caulier, Andrée Dufour, Thérèse Hamel, dir. (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2023), 341-342.
[18] *L'Abeille* 5, 41 (13 juillet 1853) : 2-3.

derniers, en toute cohérence avec les pratiques promues par la Société typographique, mirent fin au dîner par le chant. Dans le réfectoire où régnait habituellement la voix de l'élève chargé de la lecture pieuse ou historique[19], les pensionnaires entonnèrent *J'suis t'un pauvre conscrit*, une chanson qui figure dans le *Chansonnier des colléges* [sic] (1850) sous le titre *Le départ du conscrit*[20].

Sous la plume du rédacteur du cinquième volume (1852-1853), enfin, l'unité de la communauté collégienne se cristallisa autour de la locution « *la république des Abeilles*[21] » et la « république étudiante[22] ». Il semblerait que *L'Abeille* n'eût pas conservé des détracteurs significatifs qui eussent empêché la cohésion des collégiens autour des lois et du gouvernement de la Société typographique. Le même rédacteur mentionna, non sans amertume, de surprenants épisodes d'animosité avec lesquels furent aux prises les officiers de la Société typographique des trois années précédentes, mais il en parle comme une chose révolue de laquelle on peut rire : « La chaîne des rédacteurs de l'abeille [sic] n'est pas longue et cependant plusieurs ont déjà passé des moments bien critiques. Les aurait-on sitôt oubliées ces clameurs violentes, ces exécutions nocturnes !.. [sic] l'un sur le point d'être lapidé pour s'être montré trop habile dans une certaine épidémie… Apicus brûlé en effigie par une multitude irritée de ce qu'il avait osé dire la vérité[23]… » Les attaques frontales et la mise en scène de la vindicte entre collégiens étaient réservées à des tableaux comiques destinés à solidifier la complicité. La prospérité que connaissait la Société typographique au sein de la communauté collégienne autorisait maintenant qu'on ancrât dans des portraits caricaturaux ces tensions pourtant si superficiellement évoquées dans les volumes du temps de la fondation.

3.1.3. L'interruption de la parution de l'hebdomadaire : un sursis surmontable

L'étendue temporelle comprise entre les années scolaires 1851-1852 et 1861-1862 englobe quatre années qui ne virent pas paraître *L'Abeille*, celles intercalées entre le sixième volume (1853-1854) et le septième volume (1858-1859). Nous sommes en droit de croire que l'interruption de la parution de l'hebdomadaire est imputable à la difficulté que posait le mode de paiement différé pour une entreprise étudiante, mais qu'elle ne signifia pas l'essoufflement durable de l'implication collégienne ou le déclin

[19] À ce propos, nous croyons bon d'indiquer que *L'Abeille* fit paraître un poème comique en prose, de composition étudiante, qui vise à conseiller l'élève chargé de la lecture durant les repas. *L'Abeille* 7, 8 (17 février 1859) : 1.
[20] *Le Chansonnier des colléges*, 1850, 118-119.
[21] *L'Abeille* 5, 1 (23 septembre 1852) : 2.
[22] *L'Abeille* 5, 12 (16 décembre 1852) : 2.
[23] *L'Abeille* 5, 7 (11 novembre 1852) : 2.

des lieux d'échanges formels immédiats de la communauté. Le cahier manuscrit du trésorier de la Société typographique, *La presse du petit séminaire de Québec*, conserve la trace de la généralisation du paiement différé, tant pour les abonnements à l'hebdomadaire que pour les ouvrages imprimés durant la première période d'activité de *L'Abeille* (1848-1854). On y apprend que le comité de régie attendait parfois deux années avant d'obtenir le paiement d'abonnements, trois années pour recouvrer les coûts d'autres imprimés pédagogiques[24]. *L'Abeille* renaquit en 1858 sur la promesse d'abolir cette réalité contractuelle. Un entrefilet du premier numéro du septième volume, celui du 31 décembre 1858, expose les conditions du journal relancé : « Le prix de l'abonnement est fixé pour cette année, comme les années précédentes, à deux chelins et demi [sic], payable *immédiatement*. » La hauteur de la cotisation demeurait la même en regard de *L'Abeille* paru entre 1848 et 1854. La nouveauté est marquée par les caractères italiques. En principe, il n'était plus question ni de récolter l'argent biannuellement à des périodes fixes, c'est-à-dire en septembre et en janvier, ni d'envoyer plus d'une livraison à des individus qui n'auraient pas payé leur abonnement[25].

Dans le troisième numéro du journal rétabli, celui du 13 janvier 1859, un étudiant de la petite salle félicite le lancement d'un hebdomadaire qu'il n'avait pas encore vu paraître depuis le début de ses études au Petit Séminaire de Québec. L'élève, cependant, dit avoir « bien entendu parlé de l'Abeille ». Et un chant paru naguère dans les feuilles périodiques lui était venu à l'oreille. Il en cite un extrait : « L'Abeille dans son humble ruche/Exprimant l'essence des fleurs,/Éloigne de vous toute embûche/Et sait couronner vos labeurs. /Loin de ces mille peines,/Qui changent tout en fiel,/Quelles douces étrennes,/De ne rêver que miel[26] ! » Instructif, le témoignage de ce jeune élève l'est en ce qu'il signale la survie d'une chanson collégienne qui louait un journal capable d'assouvir les ambitions estudiantines et d'apaiser leurs maux. En attendant le retour d'un périodique typographié, les collégiens chantaient en mémoire de *L'Abeille*.

Après l'année scolaire 1853-1854, l'autogouvernement estudiantin ne fut pas dissout. Si nous ne sommes pas en mesure d'assurer que le comité de régie de la Société typographique se réunit normalement durant l'année 1857-1858, nous détenons des traces du processus électif qui porta des

---

[24] Pour un exemple d'un enchaînement de remboursement que permit la réception de paiements par la Société typographique après deux ou trois ans d'attente, voir « Régistre [sic] depuis le 9 Décembre [sic] 1858 », dans AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448, *La presse du petit séminaire de Québec*, 9 décembre 1858-1864.
[25] *L'Abeille* 7, 1 (31 décembre 1858) : 2-3.
[26] A.G., Élève de la Petite Salle, « Correspondance de la Petite Salle sur le retour de L'Abeille », *L'Abeille* 7, 3 (13 janvier 1859) : 2-3.

officiers en poste jusqu'à l'année scolaire 1856-1857[27], puis de nouveau pour l'année 1858-1859[28]. Comme *L'Abeille* nous apprend que les assemblées spontanées s'enchaînèrent durant l'automne de 1858 afin de préparer le retour du journal, il appert que les collégiens savaient encore employer le congé du jeudi à la délibération collective et qu'ils n'avaient pas perdu leur engouement pour la médiatisation de leur expérience du quotidien collégial[29]. En vue de la parution du septième volume, le poste de Gérant de la Société typographique échut à Mathias Huot, de l'Ange-Gardien[30]. Sous son gouvernement, *L'Abeille* de 1858-1859 consacra une série d'entrefilets destinée à réaffirmer le champ discursif étudiant. « [Il] fut un temps où il existant, dans le vaste jardin de la *publicité*, un certain petit insecte[31] », rappela le rédacteur avant d'annoncer sans équivoque : « l'*Abeille* sera ce qu'elle était[32] ». Et il en donna la preuve en promettant de travailler à l'autosuffisance du discours estudiantin :

> nous avons résolu d'insister auprès de nos confrères pour demander leur concours et autant que possible leur collaboration, et cela en vue de ne présenter, à nos lecteurs, que du miel de *nos* rayons, que des rayons de *notre* ruche : nous voulons que l'Abeille ne butine que sur les fleurs de *nos* parterres, et que sur les parterres de *notre* jardin. […] *L'Abeille* en sera peut-être moins intéressante, malgré nos efforts ; mais du moins nous aurons la consolation de pouvoir dire avec Alfred de Musset : /« Mon verre n'est pas grand, mais je vois dans mon verre »[33].

Et cette autosuffisance autorisait, voire exigeait, comme naguère, les correspondances étudiantes des autres institutions collégiales du Canada français :

> Quand nous disons *notre* jardin, *nos* parterres, *nos* fleurs, il est bien entendu que *l'Abeille*, comme le petit volatile dont elle porte le nom, n'a pas intention de se renfermer dans les murailles étroites d'une ville. À l'exemple de cette *chose légère qui va de fleur en fleur*, elle appelle *mienne* toute fleur qui lui donne du miel, *mien* tout parterre où elle trouve à butiner, et la terre entière est *mon* jardin. […] Nous n'avons pas oublié que nous avions autrefois la bonne fortune de recevoir très-souvent des correspondances de nos amis du collège de St. Hyacinthe ; […] Nos lecteurs se rappellent aussi que nos confrères du collège de l'Assomption contribuaient souvent à orner nos colonnes. Aujourd'hui que *l'Abeille* sort d'une longue léthargie, elle espère trouver ses anciens amis réveillés et dispos et veuillent tous ces amis, particulièrement ceux que nous venons de mentionner, ne pas tromper son espoir ! […] Nous saisissons cette occasion de témoigner notre gratitude à M. A. Nantel qui a bien voulu s'offrir à être notre agent au Collège de Sainte Thérèse[34].

---

[27] AMCQ, Fonds du Séminaire, MS448.2, Bilan des comptes de la Société Typographique, 1855-1867.
[28] Les élections se tinrent le 6 décembre 1858. C'est une date assez tardive qui fournit un argument en faveur d'une perturbation des activités du comité de régie de la Société typographique durant l'année 1857-58. *L'Abeille* 7, 1 (31 décembre 1858) : 3.
[29] *L'Abeille* 7, 1 (31 décembre 1858) : 1-2.
[30] Mathias Huot était élève dans la classe de Seconde durant l'année 1855-56. *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1855-56*, 11.
[31] *L'Abeille* 7, 1 (31 décembre 1858) : 1.
[32] *L'Abeille* 7, 1 (31 décembre 1858) : 2.
[33] *L'Abeille* 7, 3 (13 janvier 1859) : 2.
[34] *L'Abeille* 7, 3 (13 janvier 1859) : 2.

Dans un ordre d'idées distinct, il faut relever que le comité éditorial accorda progressivement, entre 1851 et 1862, une attention plus grande à son lectorat adulte. Forcément, les activités de *L'Abeille* étaient étudiées par un nombre croissant d'anciens élèves lecteurs ou exécutants qui, ayant investi la société adulte, restaient attentifs à l'entreprise à laquelle ils avaient pris part du temps du collège. Cette réalité s'alourdissait nécessairement à mesure que l'hebdomadaire franchissait les ans. C'est sans doute pourquoi le comité de rédaction laissa voir en ses feuilles que les lecteurs adultes de *L'Abeille* étaient éligibles aux amis du journal. Cette ouverture n'est cependant pas suffisante pour conclure à un effacement de la frontière entre la culture collégienne et la société adulte. Le 31 décembre 1858, comme tout premier texte de la seconde période d'activité, on ne publia pas un poème issu des écrivains français du XVIIIe et du XIXe siècle comme on le faisait fréquemment. On fit paraître le poème d'un écrivain canadien-français qui avait suivi son cours au Petit Séminaire, entre 1836 et 1844. Octave Crémazie avait composé spécifiquement pour le journal estudiantin et joua le jeu des collégiens en empruntant comme eux la voix de l'industrieux insecte. Mêlant les références à ses séjours à Paris[35] et au sommeil de *L'Abeille*, Crémazie, par le truchement du pollinisateur personnifiant le journal, exigea des collégiens qu'ils se montrassent dignes du travail de leur prédécesseur : « N'allez pas comme moi, rempli d'un fol espoir,/Perdre vos plus beaux jours aux rives étrangères[36] ».

3.2. Des institutions du Séminaire dans le giron de *L'Abeille*

Au temps de la fondation (1848-1851), l'espace délibératif collégien avait façonné une chanson et rendu les pensionnaires symboliquement maîtres du lieu de villégiature situé sur les terres du Séminaire au nord de la rivière Saint-Charles. À partir de la quatrième année d'existence de la Société typographique, la marche de l'appropriation conduisit l'espace public estudiantin à se négocier une influence sur le réseau de sociétés littéraires structuré par les autorités collégiales et la première université francophone et catholique d'Amérique du Nord.

[35] Réjean Robidoux, « Crémazie, Octave », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, vol. 10), page consultée le 4 avril 2024, http://www.biographi.ca/fr/bio/cremazie_octave_10F.html.
[36] Octave Crémazie, « Aux abonnés de L'Abeille [sic]. Le retour de L'Abeille [sic] », *L'Abeille* 7, 1 (31 décembre 1858) : 1.

3.2.1. Les Sociétés et l'Académie dans les pages de *L'Abeille* : quand les collégiens se firent enseignants et instigateurs partenaires des structures d'encadrement de la sociabilité collégienne

Les études récentes ont rapporté les sociétés littéraires de l'univers collégial de la seconde moitié du XIXe siècle aux méthodes d'encadrement de la vie collégienne exigées par une vision de l'éducation qui réprimait des pulsions en l'adolescent pour exciter en contrepartie l'appétit pour le dépassement intellectuel et les vertus graves. Pour Christine Hudon, les sociétés littéraires procédaient du développement de l'offre des loisirs *intra muros* par lesquels les autorités collégiales s'assuraient que les pensionnaires occupassent par des activités édifiantes le temps de récréation qui leur était imparti[37]. Pour Ollivier Hubert, elles étaient l'un des terrains d'application d'un système d'octroi de prix et de récompenses qui devait susciter l'émulation chez les écoliers. Hubert désigne un « esprit généralisé de compétition » que les collèges, en voie de rigidifier leur offre éducative afin de maintenir l'ascendant d'une élite préétablie sur une classe moyenne en essor surtout à partir du dernier quart du XIXe siècle, placèrent au service d'une interprétation de la masculinité voulant l'homme plus pudique et imperturbable[38].

Nous reconnaissons la main ferme des autorités collégiales sur les sociétés *de bon langage*, Maizerets et Laval. Ces dernières constituaient des lieux de sociabilité étudiante, mais, à la différence des départements de la Société typographique et des assemblées spontanées de pensionnaires, elles ne relevaient pas d'un autogouvernement collégien. Chaque société était dirigée par un prêtre-enseignant, voire un membre du Conseil du Supérieur et des directeurs du Séminaire. Les officiers étudiants des sociétés, bien davantage que des législateurs, étaient des candidats qui prétendaient à la reconnaissance de ce professeur. Néanmoins, nous soutenons que l'espace public collégien qui émana du gouvernement de la Société typographique continua d'insister sur la liberté d'action et de décision collégienne, même dans des contextes où le poids de l'élément adulte et institutionnel se faisait sentir avec évidence.

Durant son année inaugurale, c'est-à-dire l'année scolaire 1851-1852, la société Laval était l'affaire du directeur et du préfet des études du Petit Séminaire, Alexandre Taschereau[39]. Le 4 décembre 1851, celui-ci convoqua des pensionnaires volontaires de la grande salle pour fixer les règlements que

---

[37] Christine Hudon, « Le pensionnat catholique aux XIXe et XXe siècles », dans Caulier, Dufour, Hamel, dir., *Atlas historique du Québec. L'école au Québec*, 406.
[38] Hubert, « Collèges classiques et culture masculine, XVIIe — XXe siècle », dans Caulier, Dufour, Hamel, dir., *Atlas historique du Québec. L'école au Québec*, 341-343.
[39] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1851-52* (Québec, Au Petit Séminaire, 1852), 5.

cette tribune d'exercice oratoire conserva jusqu'en 1869. Une séance de la société Laval impliquait la prise de parole des pensionnaires devant un auditoire collégien. Les discours étaient tantôt préparés, tantôt improvisés. Certaines séances faisaient salle comble, d'autres mobilisaient moins les foules. Afin de provoquer le débat, la règle menaçait d'expulser les sociétaires « apathiques, qui [jouaient] un rôle tout à fait passif dans la Société[40] ». Dans la rubrique éditoriale du 27 novembre 1851, plutôt que de présenter un récit linéaire de la fondation du cercle d'orateurs, le rédacteur légitime son existence par une image : « La vérité naît du choc des opinions, comme l'étincelle. Cet adage vient de réunir un certain nombre de nos confrères des plus hautes classes en une société littéraire à laquelle l'Abeille[41] souhaite la paix, longue vie et plein succès[42]. » Le numéro du 11 décembre 1851 dévoile la question qui devait animer les harangueurs de la société Laval : « Quel est l'homme sur la terre qui a exercé une plus grande influence soit bonne, soit mauvaise sur ses semblables[43] ? » Le journaliste regarde la discussion proposée par la société littéraire comme un cours d'histoire universelle que se dispensera à elle-même la communauté étudiante. Il invoque « les nombreuses recherches que chacun devra nécessairement faire, et qu'il devra communiquer aux autres deviendront non seulement utiles à celui qui les aura faites, mais encore à tous ceux qui l'entendront ». La publication de cet article, aussi, posait le problème à l'ensemble du lectorat et faisait de *L'Abeille* l'extension délibérative de la société Laval. La réponse étayée d'un étudiant de Saint-Hyacinthe à l'énigme historique parut le 18 mars 1852 et confirma que les préoccupations intellectuelles imposées par le directeur Alexandre Taschereau avaient été exportées dans un lieu que nous savons partiellement émancipé des frontières institutionnelles[44].

Prenons maintenant le cas de la société *du bon langage*. Le passage entre la classe de Cinquième et Quatrième correspondait à un moment charnière dans l'apprentissage des langues anciennes et modernes. En Quatrième, on entamait la lecture d'une *Modern history* et la traduction de César vers l'anglais, on suivait les premières leçons de grammaire grecque et on délaissait la morphologie latine pour s'employer à l'apprentissage des règles de la prosodie[45]. La grammaire et de la syntaxe française, quant à elles, on avait fini de les étudier. Ce moment du cursus était tout désigné pour cimenter la transformation d'une langue française vernaculaire orale en un parler littéraire qui devait intégrer des éléments des structures des langues grecques et latines. La première réunion de la société *de bon langage*

---

[40] Discipulus, « La Société Laval » *L'Abeille* 13, 16 (31 décembre 1879) : 73.
[41] Il est question de l'insecte personnifié et non du journal. L'absence des caractères italiques n'est pas fautive.
[42] *L'Abeille* 4, 5 (27 novembre 1851) : 2.
[43] *L'Abeille* 4, 7 (11 décembre 1851) : 2.
[44] « Correspondance de St. Hyacinthe [sic] », *L'Abeille* 4, 20 (18 mars 1852) : 1-2.
[45] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec*, *1851-1852*, 31-32.

ne devait se tenir que dans une semaine que déjà *L'Abeille* diffusa un article intitulé « La langue française » qui proclame : « La grande mode actuelle c'est de parler à la Parisienne ; et l'on nous dit que l'on doit quitter l'accent vieilli de nos pères. Mais, Mr. le Rédacteur, je ne vous dirai pas que je pense que, si l'accent parisien est plus à la mode, l'accent Canadien [sic] n'en est pas moins aussi mâle que le bras du *voltigeur* ; parce que si vous veniez me demander : Qui êtes-vous ? Il me faudrait répondre : un Canadien[46]. » De cette façon, *L'Abeille* exposa les prêtres-enseignants au risque de voir se proliférer parmi les pensionnaires de Cinquième et de Quatrième de la société de *bon langage* l'éloge de l'accent canadien.

Aux commandes de la société Maizerets se trouvait Félix Buteau, professeur agrégé en 1851-1852 et successeur au poste de directeur du Petit Séminaire l'année suivante en 1852-1853[47]. Les 150 traits d'histoire romaine analysés dans le cadre des séances de ce cercle de lecture et de discussion étaient de ceux qui étaient scandés au réfectoire durant les repas. C'est dire que la société Maizerets avait pour fonction de produire une réflexion sur un élément de culture classique qui emplissait le quotidien même hors des classes. Et ce métadiscours était infléchi par le zèle individuel que commandait l'octroi du prix du directeur. Pourtant, à lire la correspondance d'un élève de la petite salle datée du 30 juin 1852, la mise en place de ce petit cercle fut conduite par des collégiens à qui il importait que l'histoire fût bien gravée dans la mémoire : « cette société a eu pour but de répandre parmi nous la lecture de l'histoire, et de nous affermir dans cette intéressante partie de nos études. Pour y parvenir, nous fîmes une règle, ordonnant qu'à chaque séance se ferait l'analyse de la lecture du réfectoire, outre les discours que chaque membre devait proportionner à sa classe[48] ».

Le réseau de lieux formels d'apprentissage par voie dialogique mené par les prêtres-enseignants trouva son parachèvement dans une instance englobante qui prit le nom d'Académie Saint-Denys. Cette dernière était attentive à toutes les classes et à toutes les sociétés littéraires. Elle avait pour but de repérer les meilleures compositions — à l'exception des poèmes en français — produites par les collégiens pensionnaires dans le cadre prévu par le cursus et le réseau des sociétés et de faire accéder graduellement leurs auteurs aux statuts d'aspirants, de candidats et, ultimement, de titulaires. « Les Académiciens titulaires sont exclusivement choisis dans les classes de seconde [sic], rhétorique [sic] et philosophie [sic][49] ; le nombre ne peut pas dépasser celui de vingt[50]. » Par l'Académie, les autorités

---

[46] Z. L. R. C., « La langue française », *L'Abeille* 4, 8 (18 décembre 1851) : 3-4.
[47] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1852-53* (Québec, Petit Séminaire, 1853), 6.
[48] « Rapport de la société Maizerets » *L'Abeille* 4, 34 (1er juillet 1852) : 4.
[49] Il est inhabituel de trouver dans le journal le nom des classes sans lettre capitale.
[50] *L'Abeille* 5, 12 (16 décembre 1852) : 3.

collégiales faisaient miroiter aux collégiens une nouvelle identité individuelle qui employait le langage des instituts adultes et qui supposait l'acceptation de la logique méritocratique. Les officiers de la Société typographique n'y souscrivirent pas moins que les autres étudiants. Le pensionnaire de Philosophie Joseph Hoffman, de Berthier[51], par exemple, fut promu académicien et élu vice-président de la Société typographique en vue de l'année 1853-1854[52]. La prise de parole dans les assemblées de pensionnaires si chère à *L'Abeille* avait pourtant pour prémisse l'égalité des conditions, avions-nous dit. La distinction académicienne, quant à elle, avait pour but de donner à voir l'inégalité des talents au sein de la communauté collégienne. Les deux cahiers d'honneurs, l'un pour les élèves des classes supérieures, de la Seconde et de la Troisième, l'autre pour les classes inférieures, étaient le point d'ancrage de cette inégalité et la mémoire des exigences intellectuelles du Petit Séminaire[53]. À la fin de l'année scolaire 1852-1853, le rapport du secrétaire de l'Académie enregistrait « 181 devoirs inscrits dans les cahiers d'honneurs par 68 concurrents[54]. » C'est pourquoi, d'ailleurs, quand l'historiographie s'est intéressée spécifiquement à l'Académie Saint-Denys du Séminaire de Québec, c'était surtout comme bassin documentaire offrant des dissertations littéraires, philosophiques et historiques[55]. Le contrepoids collégien à la tutelle institutionnelle sur l'Académie émana de choix narratifs que l'herméneutique de *L'Abeille* que nous avons développée jusqu'ici nous prédispose à apprécier. Les insinuations et les silences qui parsèment le récit que fit *L'Abeille* des commencements de la grande instance académique entretenaient un certain mystère qui permit aux collégiens de suggérer leur participation volontaire à l'élaboration de ce réseau régulateur. Le 16 décembre 1852, l'hebdomadaire divulgua : « Depuis quelque temps une certaine rumeur courait dans la république étudiante au sujet d'une société qui, sans être secrète, n'osait cependant encore se montrer au grand jour. Un pamphlet contenant les règles de l'Académie littéraire du Petit-Séminaire de Paris, qui tomba entre les mains de quelques-uns vint enfin satisfaire la curiosité générale[56]. » Un étudiant découvrit-il le document parisien qu'il présenta aussitôt à ses comparses ou était-ce le directeur Alexandre Taschereau, qu'on dit détenteur de certaines « explications », qui entreprit de diffuser le pamphlet pour préparer la mise en place de l'Académie ? *L'Abeille* laissa planer l'incertitude qui joua en faveur de la version d'une initiative collégienne que les autorités collégiales auraient exploitée dans un second temps. Il est écrit : « Mr. le

---

[51] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1852-53*, 9.
[52] *L'Abeille* 5, 41 (13 juillet 1853) : 3.
[53] *L'Abeille* 5, 12 (16 décembre 1852) : 3.
[54] *L'Abeille* 5, 41 (13 juillet 1853) : 3.
[55] Clément Moisan, « L'art poétique à l'usage du Petit Séminaire de Québec », *Études littéraires* 22, 3 (1990) : 81 ; Marc Lebel, « L'Enseignement de la philosophie », *Cahiers d'Histoire de la Société historique de Québec* 20 (1968) : 74.
[56] *L'Abeille* 5, 12 (16 décembre 1852) : 2.

Directeur ayant exprimé aux messieurs du Séminaire le désir des élèves, le conseil [sic] passa une résolution qui établissait au Petit Séminaire une Académie littéraire modelée sur celle de Paris[57]. » Nous pouvons donc affirmer que la migration de l'idée d'une Académie impliqua un passage au sein de la communauté collégienne que *L'Abeille* mit en exergue. Dans les pages de l'hebdomadaire, on découvre une histoire renversée du réseau de sociétés littéraires qui fait de l'Académie presque une concession en faveur des élèves. Ainsi le système d'encadrement des apprentissages par l'intermédiaire des lieux de sociabilité étudiante n'était pas l'ennemi de la liberté intellectuelle. Les sociétés d'éloquence étudiantes, vues sous ce jour, n'étaient pas indignes, dans la perspective des collégiens, des associations culturelles adultes qui, d'après Yvan Lamonde, avaient percolé au Bas-Canada depuis la Nouvelle-Angleterre où s'était implanté un *public lecturing system*[58].

3.2.2. Le goût collégien pour l'Université : la faveur que fit *L'Abeille* au Canada catholique et francophone

Au mois de septembre 1854, on accueillit les quinze premiers étudiants dans les toutes nouvelles facultés universitaires de médecine et de droit alors que commençait à s'élever, tout près du Petit Séminaire, le pavillon central de l'Université[59]. Mais déjà, en décembre 1853, les collégiens de *L'Abeille*, fiers du précoce intérêt qu'ils avaient manifesté à chaque étape de l'implantation de l'institution d'enseignement supérieur en Canada francophone, entreprirent d'en retracer la trajectoire.

> Le 8 décembre est une époque bien remarquable dans les annales du Séminaire de Québec. En 1658 avait lieu la consécration épiscopale de Mgr. de Laval ; en 1852, Sa Majesté la Reine Victoria signait la charte qui érige l'Université-Laval ; en 1853, Mgr. l'Archevêque de Québec publie son mandement pour en annoncer l'érection à tous les fidèles du diocèse, et les inviter à profiter des avantages que cet établissement est destiné à procurer à la jeunesse du pays. […] [La] civilisation, source de bien-être moral encore plus que de bien-être matériel, ne prend pas naissance dans les rouages d'une manufacture. Dans le corps humain, le vêtemens [sic] et l'estomac sont bien quelque chose, nous en convenons, mais c'est dans la tête que brillent la vie et l'intelligence. Et certes ! notre chère patrie n'aura pas à rougir de l'indifférence de ses enfants pour cette noble partie d'eux-mêmes[60].

---

[57] *L'Abeille* 5, 12 (16 décembre 1852) : 2.
[58] Yvan Lamonde, *Gens de Parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut Canadien de Montréal. 1845-1871* (Montréal, Les Éditions du Boréal, 1990), 24.
[59] Richard Dufour, *Bibliothèque de l'Université Laval, 165 ans d'histoire, 1852-2017* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018), 4 ; 8.
[60] *L'Abeille* 6, 10 (15 décembre 1853) : 2.

Ce qui se dégage de l'intégration de l'Université de Québec dans une trame narrative temporellement et spatialement plus vaste, c'est que, dans l'esprit des collégiens, l'Université en Canada concordait avec les tendances lourdes qui permirent de tout temps à la civilisation de se maintenir. Par cette Université, les collégiens recevaient la possibilité de se montrer dignes de la participation à l'enrichissement des sociétés humaines. Ces caractéristiques d'une démarche historienne collégienne occuperont la suite du chapitre, mais il faut considérer pour le moment que, galvanisés par leur appartenance à l'humanité que consacrait l'Université, les collégiens achevèrent leur récit par un appel : « nous invitons la jeunesse studieuse de notre diocèse à profiter des avantages qu'elle [l'Université] lui offre[61] ». Habilités à composer le récit de l'implantation d'une Université, ils leur appartenaient également de mobiliser les contingents d'élèves qui devaient l'investir.

Il est vraisemblable en effet que, au tout début de la vie de l'institution, le recteur, Louis-Jacques Casault, eut compté, pour remplir les classes d'étudiants, sur la synergie interne à la communauté collégienne. Sous la plume de l'historien Jean Hamelin, ce sont le recrutement du corps enseignant et la répartition des chaires qui taraudaient Casault. Pour ce qui est des inscriptions étudiantes, ce dernier se contenta de les encourager par ricochet, c'est-à-dire par des mesures d'assouplissement. S'il est vrai que l'octroi du baccalauréat ès arts devait être la prérogative de l'Université et l'unique voie d'accès aussi bien vers les facultés de médecine, de droit et de théologie[62], il faut tout de même signaler que, entre juin 1855 et septembre 1858, le *Règlement provisoire du baccalauréat ès arts* rendait les cours de l'Université accessibles à des collégiens qui n'avaient pas leur diplôme du baccalauréat et permettait aux candidats des facultés de médecine et de droit d'intégrer l'institution même s'ils avaient échoué leur examen du diplôme, pour peu qu'ils le réussissent au prochain moment de passation[63].

Dans un article qui figure dans le numéro du septième volume paru le 20 janvier 1859, tout juste après la première interruption de *L'Abeille*, le rédacteur affirme rétrospectivement que la culture étudiante instituée par la Société typographique prépara un terreau favorable pour l'Université. Nous avons exposé précédemment la proximité d'âge et d'expérience qui unissait les ecclésiastiques aux pensionnaires des classes supérieures de telle sorte que l'implication de séminaristes dans l'entourage du comité de régie et des exécutants de *L'Abeille* n'apparaisse pas comme une entrave à l'autonomie collégienne. Mais il n'a jamais été question de suggérer pour autant que *L'Abeille* considérât exercer une influence sur le Grand Séminaire. Cette fois, c'est bien d'une semblable incursion collégienne dans

---

[61] *L'Abeille* 6, 10 (15 décembre 1853) : 3.
[62] Jean Hamelin, « Des débuts difficiles, 1855-1874 » dans *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée* (Sainte-Foy [Québec] : Les Presses de l'Université Laval, 1995), 42.
[63] *Ibid.*, 49-50.

l'espace non-collégien dont il s'agit. L'article de janvier 1859 invoque pour premier argument le fidèle compte-rendu qu'offraient les premiers volumes du journal du départ d'élèves vers l'international pour l'obtention du baccalauréat quand nulle option universitaire n'était offerte au Canada francophone et catholique. *L'Abeille*, prétend-on, créa l'habitude du baccalauréat à la française pourtant étrangère à l'univers étudiant canadien-français. Par le texte de janvier 1859, surtout, l'hebdomadaire réaffirme son pouvoir éducatif : aux candidats au baccalauréat, *L'Abeille* « rendait aussi plus facile à franchir la redoutable barrière de la composition française, en leur présentant sur ses pages un champ où ils pouvaient exercer leurs forces, se mettre en état de soutenir une lutte vigoureuse[64] ».

« L'Université Laval est fille du Séminaire de Québec[65] », écrit le bibliothécaire Richard Dufour. Certes, mais à en croire l'opinion qui émergeait de l'espace public étudiant, il n'avait incombé au Séminaire qu'un rôle diplomatique auprès de Rome et Londres. Le journal *L'Abeille*, quant à lui, s'était chargé de préparer la jeunesse canadienne à un nouvel ordre éducatif. Nous savons que six maisons d'enseignement secondaire hébergèrent des agents de *L'Abeille* durant la période qui nous intéresse. Si on suit l'idée de *L'Abeille* jusqu'au bout, il apparaît que la sphère publique étudiante, quand elle se considérait comme catalyseur de l'intérêt sans lequel l'Université Laval n'aurait reçu autant de candidats au baccalauréat et quand elle supposait que les candidats au baccalauréat furent lecteurs de *L'Abeille*, elle réclamait un rôle dans la coalition des populations des collèges autour d'un système éducatif commun. Quand on sait que le mouvement institutionnel d'articulation d'un réseau collégial autour de l'Université Laval se joua seulement entre les décennies 1860 et 1890, et que celui-ci constitua « la première étape marquante de ce processus de verrouillage de cette filière éducative », la sphère publique collégienne semble revêtir véritablement l'aspect d'un acteur préalable au ralliement des maisons d'éducation secondaire derrière l'Université[66]. *L'Abeille* met au jour à nouveau un versant de la collaboration active des collégiens à la trame de fond de l'histoire de l'éducation au Canada français.

---

[64] *L'Abeille* 7, 4 (20 janvier 1859) : 2.

[65] Dufour, *Bibliothèque de l'Université Laval, 165 ans d'histoire, 1852-2017*, 4.

[66] Ce processus se paracheva lorsque fut proclamée la loi Hall en 1890. Ollivier Hubert explique que cette dernière « qui faisait du baccalauréat ès arts une condition en principe nécessaire et en tout cas suffisante pour l'accès aux programmes universitaires et aux professions libérales en général, constitua une autre étape déterminante dans l'institutionnalisation des collèges privés comme niveau particulier dans un parcours éducatif au sein duquel le cours classique n'était plus le terme. Encore intégrés au monde de l'enfance par le maintien en plusieurs endroits des classes préparatoires, plongés depuis toujours dans celui de l'adolescence, les collèges pénétraient plus avant dans celui du jeune adulte par cette articulation solide avec le secteur universitaire dont ils étaient désormais une composante ». Hubert, « Collèges classiques et culture masculine, XVIIe — XXe siècle » dans Caulier, Dufour, Hamel, dir., *Atlas historique du Québec. L'école au Québec*, 340.

3.3. Les deux schèmes collégiens de compréhension de la condition historique

Après avoir étudié la fondation d'une communauté collégienne sur les bases d'une expérience commune de l'exil virgilien et de l'exercice d'une liberté politique, nous venons tout juste d'examiner les indices d'un espace estudiantin dorénavant capable d'incursions discursives aux implications politiques, sociales et institutionnelles, au seuil du monde non-collégien. Il nous faut à présent traiter d'une négociation de la frontière entre l'espace public collégien et un monde adulte à partir de considérations non plus internes à l'univers du Séminaire, mais bien extérieures. Pour des étudiants que nous savons dans l'état d'exilés en attente de l'enracinement, il fallait apprendre à situer la communauté à investir et à réconcilier l'expérience collégiale avec elle. Au collège, là où on apprenait à saisir la condition humaine par l'entremise des auteurs latins, grecs et chrétiens, là où même le repas devait être édifié d'une lecture pieuse ou historique, les élèves apprirent que situer leur éventuelle communauté d'accueil impliquait de la positionner dans le temps, lequel portait une idée de la Civilisation. En un mot, l'appréciation de cet univers extérieur au Séminaire est l'aboutissement de cette étude du chez soi que nous avons annoncée, étude qui épousa des démarches historiennes.

Le monde, ou encore le siècle, dans *L'Abeille*, désignent tout ce qui était étranger à l'univers collégial. Catégorie polysémique vers laquelle les collégiens ne déployaient pas un effort de définition, le monde avait un sens communément admis, et par conséquent soumis à l'évolution des opinions de la sphère publique étudiante. En recueillant ce qui était non-collégien, la notion de monde précisait, par opposition, les préoccupations estudiantines. En conséquence de tout ce qui précède, l'espace public collégien donna lieu à deux principales épistémologies de l'histoire. La dernière portion de la présente étude est consacrée à ces appréciations de la place des collégiens et du collégien au sein des collectivités humaines inévitablement historique et politique.

3.3.1. Les collégiens tournés vers la marche de la Civilisation

La culture collégienne autonome comprend l'élaboration explicite d'une réflexion sur le champ du savoir historique qui traverse le périodique de la Société typographique de part en part. Cette théorie de la connaissance historique était portée par de longs articles annoncés par des titres tels que : « Remarques sur les principaux historiens français[67] » ; « 1841. Discours sur l'histoire moderne, écrit

[67] « Remarques sur les principaux historiens français », *L'Abeille* 1, 13 (22 décembre 1848) : 1-2.

pour être prononcé par 2 élèves du collège de St. Hyacinthe [sic] lors des examens publics de 1841[68] », « De la mauvaise manière de lire et d'enseigner l'histoire[69] », « Utilité de l'histoire de la philosophie et analyses des principaux systèmes orientaux[70] », etc. En contrepoint, parurent dans *L'Abeille* de nombreuses *Histoires* comme autant de mises en pratique des lignes principales de cette première épistémologie historique collégienne. Le terrain d'investigation où il fallait dégager cette posture devant la condition historique était donc double. Ce sont les écritures de l'histoire collégienne et les métadiscours consacrés à la fonction et aux modalités de l'étude du passé qui assujettirent de concert l'espace public estudiantin à une première idée de l'Histoire restreinte et exigeante.

Dans la dernière décennie, retiennent notre attention deux études qui ont posé de nouveaux jalons pour l'historiographie québécoise qui interroge l'élaboration historiquement située d'une écriture de l'histoire dans l'univers collégial du XIXe siècle canadien-français : la thèse de doctorat soumise par Maxime Raymond-Dufour, intitulée « L'Universel et le national : une étude des consciences historiques au Canada français de la première moitié du XIXe siècle » et *L'école du racisme*, de Catherine Larochelle, ouvrage qui a pour matrice la thèse « L'apprentissage des Autres : la construction rhétorique et les usages pédagogiques de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915) »[71]. Chez Raymond-Dufour, c'est à partir de la décennie 1830 que, dans l'écosystème de la vie littéraire et politique canadienne-française, l'histoire humaniste universelle commença à céder sa place à une histoire nationale positiviste, c'est-à-dire une histoire qui fait d'un corps politique libéral et démocratique le témoignage du progrès moral, intellectuel et technique de l'humanité[72]. Ce mouvement subit par la représentation de la réalité historique coïncidait avec la période transitoire durant laquelle l'histoire commençait à arborer la forme et la fonction d'une discipline scolaire[73]. Nous ne divorçons pas d'avec l'hypothèse de Raymond-Dufour. Seulement, il n'y a pas concordance entre les deux postures historiennes collégiennes que nous

---

[68] « 1841. Discours sur l'histoire moderne, écrit pour être prononcé par 2 élèves du collège de St. Hyacinthe [sic] lors des examens publics de 1841 », *L'Abeille* 2, 3 (22 novembre 1849) : 1-2.

[69] St-Réal, « De la mauvaise manière de lire et d'enseigner l'histoire », *L'Abeille* 5, 16 (18 janvier 1853) : 2-3.

[70] « Utilité de l'histoire de la philosophie et analyses des principaux systèmes orientaux », *L'Abeille* 7, 28 (22 juin 1859) : 1-2.

[71] Maxime Raymond-Dufour, « L'Universel et le national : une étude des consciences historiques au Canada français de la première moitié du dix-neuvième siècle » (Thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal, 2017) ; Catherine Larochelle, « L'apprentissage des Autres : la construction rhétorique et les usages pédagogiques de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915) » (Thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal, 2018) ; Catherine Larochelle, *L'école du racisme* (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2021).

[72] Raymond-Dufour, « L'Universel et le national : une étude des consciences historiques au Canada français de la première moitié du dix-neuvième siècle », 398.

[73] Maxime Raymond-Dufour, « L'histoire au collège classique : des connaissances littéraires à la discipline » dans Caulier, Dufour, Hamel, dir., *Atlas historique du Québec. L'école au Québec*, 345.

tâchons de séparer dans cette dernière portion du présent chapitre et les deux écritures de l'histoire distinguées par Raymond-Dufour. Nous pensons que, tel qu'assimilé par l'espace public collégien, le passage de l'universel au national relève d'une même appréhension fondamentale : une philosophie de l'histoire réductible à la marche de la Civilisation de laquelle l'histoire du Canada devait être un embranchement de proche en proche plus étoffé. Autrement dit, cette première épistémologie collégienne que nous nous apprêtons à décrire recouvre la posture universalisante et la perspective nationale et amenuise, par le fait même, l'écart qui les séparait. Nous signalons, en adéquation avec l'étude de Larochelle, la rémanence, au XIXe siècle, d'une histoire aux accents avant tout impériaux et coloniaux. L'enquête de la représentation de l'altérité dans l'histoire scolaire lui a permis, dans *L'école du racisme* (2021), de poser ceci : « L'importance de l'histoire nationale dans le cursus scolaire doit […] être réévaluée. […] L'omniprésence des thèmes "nationaux" dans le corpus scolaire n'apparaît véritablement que dans les dernières années du XIXe siècle[74]. »

Chez Raymond-Dufour, le matériel pédagogique de l'univers collégial n'est qu'un outil pour comprendre un milieu intellectuel adulte. L'étude de Catherine Larochelle a montré comment ce qu'on apprit aux élèves assit la supériorité blanche dans l'imaginaire canadien. Apparaissent une conséquence de l'enseignement chez Raymond-Dufour et la cause d'une opinion chez Larochelle. Les deux études esquivent les représentations d'une condition historique que mijota la communauté collégienne. C'est à nous que cette tâche revient, car c'est par l'outil dialectique qu'était l'écrit dont était capable la Société typographique que fut interprété l'enseignement historien prodigué.

La première posture collégienne, donc, désigne le processus par lequel le tout de la Civilisation fut subordonné à la partie canadienne sans jamais que le paradigme civilisationnel fût révoqué. L'intérêt pour le récit d'un passé local se raffina sous l'effet d'un souci croissant pour la mécanique de la communauté politique adulte canadienne. Le passé et l'avenir possible des institutions de Québec devinrent pour les collégiens des témoignages de l'appartenance de la communauté politique canadienne à l'humanité civilisée. La Civilisation devint la nouvelle visée des efforts fournis dans le présent local en vue d'un futur. L'incendie du Parlement à Québec fut l'événement contingent qui hâta ce processus.

[74] Larochelle, *L'école du racisme*, 173.

3.3.1.1. L'Histoire : la prérogative de la Civilisation en marche

Pour l'espace délibératif collégien, peuvent seuls être assignés à l'Histoire les faits et gestes compris comme significatifs qui, disposés sur une frise temporelle d'après une logique de cause à effet, constituèrent progressivement ce qu'il nomme, sans se sentir tenu de fournir une définition, la Civilisation. S'il est une chose évidente, c'est que cette dernière se présentait comme le faîte du devenir humain et qu'elle est le dessein de l'Histoire. La cumulation des narrations qui composent la marche de l'Histoire de la Civilisation ne recouvrait qu'une part du monde et abandonnait des types humains, interchangeables, dans un espace hors temps. Les éléments significatifs que les collégiens regardaient se déployer peuvent tenir en une énumération : 1) les institutions politiques et sociales du Proche-Orient ancien, de la Grande Grèce antique, des monarchies européennes et des Républiques euroaméricaines ; 2) la foi catholique ; 3) les innovations techniques. La langue, l'Église, la patrie — entendue comme une entité dotée d'une volonté — et les actions individuelles et collectives aux répercussions géopolitiques intéressaient les collégiens en tant que moteurs principaux du précédent triptyque. Pour donner force de preuve aux portraits que nous brossons ici à grands traits, il nous est aisé de renvoyer à des exemples tirés de *L'Abeille* attestant l'attention portée à chacune de ces composantes de la Civilisation, mais il nous serait difficile d'en dresser une liste exhaustive tellement ceux-ci sont nombreux. Cette épistémologie de l'histoire, précisément, nous est apparue au gré d'une investigation au long cours et s'exprime en des termes englobants. Nous avons déjà évoqué l'étude des Constitutions en tant qu'assises des formes politiques britannique, française et américaine. Nous pouvons cette fois indiquer qu'en mai 1851, *L'Abeille* commença à défendre l'idée d'une filiation entre les écoles de l'ancienne Égypte, l'Académie de Platon, les sociétés de Florence et de Bologne au temps de la Renaissance et les instituts littéraires et scientifiques modernes[75]. En décembre 1851, on retraça la trajectoire de la langue française, de l'Europe à l'Amérique[76]. En juin 1853, on chercha à savoir « [sous] quel gouvernement les Romains [avaient-ils] été plus heureux[77] ». En juin 1854, l'éditorial traita de l'articulation entre la foi et la science à l'occasion de la fête de Saint-Louis-de-Gonzague[78]. En janvier 1859, on étudia l'influence du Catholicisme sur les arts[79]. En juin 1859, *L'Abeille* présenta l'évolution

[75] On trouvera deux moments de cette réflexion dans les deux articles ci-contre : « Académies », *L'Abeille* 3, 27 (30 mai 1851) : 1-2 ; « Académie des sciences » *L'Abeille* 8, 32 (31 mai 1860) : 4.
[76] Z. L. et L. C., « Langue française », *L'Abeille* 4, 8 (18 décembre 1851) : 3.
[77] A. B. Humaniste, « Analyse historique », *L'Abeille* 5, 37 (9 juin 1853) : 3-4.
[78] *L'Abeille*, 6 37 (22 juin 1854) : 2.
[79] N. M. H., « Influence du catholicisme sur la civilisation et les arts », *L'Abeille* 7, 2 (8 janvier 1859) : 1-2.

des machines à typographie, de la presse à cylindre jusqu'à la presse à vapeur[80]. En mai 1862 on rapporta la naissance de la galvanoplastie et ses usages[81].

Il faut concevoir que ces critères à partir desquels les collégiens discriminaient les composantes de l'Histoire leur étaient enseignés comme des critères *toujours-là*[82]. Les humains rassemblés en toute patrie s'étaient organisés, s'étaient dotés de leurs institutions et s'étaient montrés industrieux[83]. Révoquer la foi, c'était contraire au développement de l'Église, et par conséquent au devenir humain lui-même. C'est à l'Église qu'il appartenait de proclamer une foi que le temps déjà avait éprouvée. Aux collégiens, il appartenait de la recevoir. Cette adhésion était d'ailleurs inculquée à force de présences et de participations aux offices qui ponctuaient les journées comme les fêtes des saints et liturgiques jalonnaient chaque mois du calendrier. Par-delà cette posture de réception, les collégiens semblaient reconnaître le danger de l'irréligion, dont le champ lexical occupe une place appréciable dans l'hebdomadaire durant la période concernée par ce chapitre. Une « analyse philosophique » de novembre 1852, par exemple, tâchait de répondre au « *philosophisme* » qui, pensait-on, légitimait à tort la rupture de la transmission de la religion[84]. Une correspondance de décembre 1852, quant à elle, donna raison à une figure archétypale du citoyen rural qui percevait le risque que certaines idées faisaient courir à la vie telle qu'il l'avait connue.

> Dernièrement encore j'eus occasion de parler de l'avantage de l'éducation à un honnête cultivateur, et comme je lui demandais pourquoi il ne fesait [sic] pas instruire ses fils : « parce que, me répondit-il, si je ne les fais pas étudier, je suis presque certain qu'ils feront de bons et de braves citoyens : mais s'ils font un cours d'étude, j'aurai tout le contraire à craindre ; pour moi, je trouve qu'il n'y en a déjà que trop qui ne vont ni à Messe ni à Prêche et qui se mêlent de parler de gouvernement et de religion ; si on les écoutait, le pays serait bientôt à l'envers, car, ma foi, ils n'y vont pas à petits coups… ôter les dîmes… nous unir à l'Amérique… Pour moi, cher Mr., j'aime mieux avoir des enfants qui ne savent que signer leur nom, que d'en avoir de savants, mais qui me déshonoreraient par leur mauvaise conduite comme font un si grand nombre. »[85]

---

[80] « Les presses à vapeur », *L'Abeille* 7, 27 (16 juin 1859) : 3-4.

[81] L. N. B., « Galvanoplastie », *L'Abeille* 10, 18 (2 mai 1862) : 1-2 ; *L'Abeille* 10, 20 (13 mai 1862) : 3-4.

[82] Nous avons croisé l'expression « toujours-déjà-là » chez Paul Ricœur alors que celui-ci tâchait d'appréhender le mal. Sans que cette étude de Ricœur soit liée à la nôtre, elle nous a inspiré une façon de désigner la présence à l'esprit d'idées qui semblent préalables, premières. Paul Ricœur, *La Symbolique du mal* (Paris : Les Éditions Montaigne, 1960), 241.

[83] Un texte paru le 29 mars 1853 déplore que l'esclavage fût toujours nécessaire aux innovations techniques de l'humanité. Athènes, Spartes et la Russie moderne sont donnés en exemple. « Industrie. — Sa funeste influence dans les pays non catholiques. — Sort de la classe ouvrière chez ces mêmes nations que peut la religion catholique seule retirer de l'état de la dégradation ou elles sont descendues », *L'Abeille* 5, 26 (29 mars 1853) : 1.

[84] Eleutherius, « Analyse philosophique », *L'Abeille* 5, 8 (18 novembre 1852) : 4.

[85] Vox missa, « Correspondance. District de Montréal (Suite et fin) », *L'Abeille* 5, 13 (23 décembre 1852) : 1.

Des critères civilisationnels *toujours-là*, disions-nous, et pourtant, un point de départ balisait très clairement, dans l'univers conceptuel estudiantin, la séquence temporelle de base de l'humanité civilisée. La quête de l'origine, en tant que geste intellectuel, ne faisait pas l'objet d'une réflexion. Elle demeurait un présupposé infondé. C'est peut-être la marque la plus essentielle de leur adhésion à une philosophie de l'histoire de laquelle ils avaient une idée approximative à la faveur du résumé que fit dans *L'Abeille* du 7 mars 1850 un lecteur du *Discours sur l'histoire universelle* de Jacques-Bénigne Bossuet (1681)[86] et du temps que consacrèrent la quinzaine de membres de la société Maizerets à la lecture d'extraits de l'*Histoire ancienne* (1730-1737) et *romaine* (1738-1740) de Charles Rollin, en 1851-1852[87]. Dans des écrits de la sorte du *Discours sur l'histoire universelle*, Dieu n'est pas qu'omniscient, il est prévoyant. Le commencement temporel de la Création avait assigné à la condition humaine un « enchaînement des causes et des conséquences[88] ». Bossuet conviait les historiens à reconnaître l'intervention particulière de la Providence et à trouver dans le passé humain les étapes du plan du Créateur[89]. Le désir de Rollin de composer un grand récit de l'Antiquité romaine, quant à lui, concordait avec la rationalisation de l'Histoire-Civilisation d'après le calque des grands découpages du temps catholique[90].

L'Abeille ne conférait pas à la Providence une capacité d'action ciblée, mais tenait pour acquis le progrès, au sens de l'accomplissement graduel du potentiel humain à l'intérieur du paradigme catholique. La confiance en l'ordre du monde était indispensable. D'ailleurs, elle tenait le coup jusqu'au seuil des grands mystères de la Création revisités par les percées en sciences naturelles. Dans un texte d'astronomie portant sur le soleil, le cosmos, désenclavé de la catégorisation ontologique aristotélicienne depuis Galilée[91], apparaît encore organisé en vue de la vie humaine, voire de la Civilisation : « Le soleil n'est pas immobile au centre de notre monde planétaire. Les lecteurs de l'*Abeille* savent déjà (voy. le No. 28 du Vol. IV.) que les astronomes regardent comme à peu près certains que

---

[86] Le Solitaire, « Bossuet historien », *L'Abeille* 2, 16 (7 mars 1850) : 1.

[87] « Rapport de la Société Maizerets », *L'Abeille* 4, 34 (1er juillet 1852) : 4 ; Pierre Savard, « Enseignement de l'histoire et de la géographie » *Cahiers d'Histoire de la Société historique de Québec*, 20 (1968) : 92.

[88] Denis Lopez, « Discours pour le prince : Bossuet et l'histoire », *Littératures classiques* 30 (1997) : 175.

[89] *Ibid.*

[90] Pascal Payen, « Thucydide et Rollin : émergence du paradigme athénien au XVIIIe siècle » dans *Ombres de Thucydide*, Valérie Fromentin, Sophie Gotteland, et Pascal Payen, dir. (Pessac : Les Éditions Ausonius, 2010), 613-631.

[91] D'après la division que fait Aristote entre les différentes composantes du Cosmos, les orbes célestes supralunaires sont immuables tandis que les éphémères et changeantes sont sublunaires et composent les éléments terrestres. Avant d'envisager la possibilité de double mouvement de la Terre — sa révolution et sa rotation sur son axe —, il fallait, dès la première journée du *Dialogue* de Galilée, miner les bases de la catégorisation aristotélicienne. Pour ce faire, on démontre d'abord que la terre est éligible au mouvement de type circulaire et que les astres de la voûte céleste peuvent subir des changements. Galilée, « Première journée » dans *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, trad. René Fréreux, 93-214 (Paris, Les Éditions du Seuil, 1992), 102 ; 120 ; 131.

nous voyageons en compagnie des autres planètes autour du centre de l'Univers. Dans ce voyage, c'est le soleil qui nous sert de guide ; il marche au milieu de la caravane qu'il éclaire de ses feux[92]. » La Civilisation apparaît conduite, par procuration, par le mouvement imprégné dans le Cosmos. Cette cohérence du monde, cependant, ne conduisit pas à une réflexion métaphysique poussée. L'épanouissement de la Civilisation impliquait la perpétuation de la chrétienté, assurée par une Église temporelle, mais les arguments téléologiques étaient vagues. Le peu de place que *L'Abeille* concède à la relation intime avec Dieu, au mysticisme et à la nature du divin nous commande d'admettre la posture profondément intramondaine de la conception historique étudiante[93]. La marche de l'Histoire dans *L'Abeille*, en dernière instance, n'a rien de celle qu'on retrouve chez les penseurs d'inspiration hégélienne. Le journal typographié méconnaît la philosophie européenne du XIXe siècle, raille son caractère abscons. L'extrait suivant montre bien comment les collégiens tournaient en dérision la philosophie européenne, la philosophie polonaise et allemande au premier chef : « cette absence originaire de réalité, cette dernière période du savoir, c'est l'*achrématisme* et l'*achrématisme* c'est le sphynx ou la nomothétique *séhélienne*, et tout cela c'est da *tricotomie* de l'*absolu*. /Comprenez-vous ce qu'est l'absolu ? /Hegel, autre philosophe allemand, disait sur le point de mourir : Un seul homme m'a compris ; et encore celui-là ne m'a-t-il pas compris non plus ! » [94].

Le mot « histoire » désigne tout à la fois le devenir de l'humanité et le champ du savoir qui a le devenir de l'humanité pour objet. Par opposition, « la science physique n'est pas un élément de la nature qu'elle explore ». C'est par cet état de fait que Raymond Aron entame le premier chapitre de *Dimensions de la conscience historique*[95]. *L'Abeille* est le terrain d'observation d'une conséquence de cette double désignation attachée au terme « histoire » dans le contexte précis de composition d'une Histoire civilisationnelle moderne. Comme l'identité entre l'Histoire et la Civilisation supposait un travail de la raison par lequel l'universalisme catholique fut appliqué aux communautés politiques libérales, la trajectoire la plus importante contenue dans la marche de la Civilisation, à la manière d'une mise en abyme, était celle de la connaissance et de la raison. Le point d'origine, géographique et temporel à partir duquel la pensée et l'intelligence de l'humanité civilisée marcha et recouvra un nombre croissant

---

[92] XYZ, « Le Soleil », *L'Abeille* 5, 5 (20 octobre 1852) : 1.
[93] Il existe bien entendu quelques exceptions. Quand il est question de saisir Dieu, c'est la plupart du temps par le truchement de la poésie, rarement de composition étudiante. Voir, par exemple : « Dieu et son essence (poésie) », *L'Abeille* 6, 28 (20 avril 1854) : 1.
[94] « Échantillon de la philosophie allemande », *L'Abeille* 2, 6 (27 décembre 1849) : 3.
[95] Raymond Aron, « La philosophie de l'histoire » dans *Dimension de la conscience historique* (Paris : Les Belles Lettres, 2011 [1961]), 33.

de périodes et de peuples, c'est dans l'Antiquité circonscrite par la vallée du Nil, l'Anatolie et la Perse, que les collégiens le trouvaient.

À la fin de l'année scolaire 1850-1851, *L'Abeille* préludait à la théorie de la connaissance qu'elle allait consolider dans les années suivantes : « Ainsi c'est avec Platon que les sciences passèrent d'Égypte en Grèce, où leurs progrès furent proportionnés à la subite élévation de l'académie au premier rang parmi les six institutions de la Grèce, et par conséquent très-heureux, mais de trop courte durée, puisqu'à peine un siècle écoulé, ces sciences devaient déjà décliner et s'anéantir, si Alexandrie n'eût été là pour leur prêter un prompt secours et les sauver d'une ruine peut-être irréparable[96]. » Déjà, le mouvement de la connaissance semblait se mouvoir de lui-même, animé par un principe interne.

L'étape antérieure à Platon, loin d'être anodine, du point de vue de l'histoire des idées, intéressa grandement le journal typographié. La primauté d'Hérodote sur Thucydide qui, dit-on, trouve des arguments chez Rollin[97], contribua à éveiller l'intérêt collégien pour cette Antiquité présocratique et non grecque. L'extrait de l'*Enquête* d'Hérodote introduit dans le numéro du 8 novembre 1853 ne concerne pas la civilisation hellénique, mais l'Orient ancien. Employé par ailleurs comme exercice de version grecque à l'examen du baccalauréat passé par des collégiens aspirant à l'Université, cet extrait décrit méticuleusement la construction des pyramides de Chéops, une prouesse de la connaissance de type technique que l'humanité perfectible ne saurait exclure du fait civilisationnel[98]. L'article à fonction métahistorique figurant dans la livraison du 22 juin 1859 explicite longuement un système d'interprétation du déploiement de l'entendement humain qu'hébergea le Proche-Orient ancien. Comme la vérité parvient à la faillible raison humaine de façon partielle, certains de ses bribes et de ses germes devaient être débusqués dans les cosmologies et les réalisations des peuples antiques de cette zone géographique. Le correspondant collégien explique que la philosophie orientale, le premier des trois grands moments de l'histoire de la pensée, pouvait déjà se diviser en deux voies d'accès à des vérités partielles. La première fut nommée la « conception primordiale » et fut obtenue lorsque l'imagination fertilisa la créance qu'accordaient les peuples aux dires de leurs ancêtres au nom d'une piété filiale spontanée. La seconde fut accomplie par une « investigation laborieuse » qui préfigurait

---

96 *L'Abeille* 3, 27 (30 mai 1851) : 1.

97 Payen, « Thucydide et Rollin : émergence du paradigme athénien au XVIIIe siècle », 613-631.

98 Le texte de *L'Abeille* reproduit l'extrait grec translitéré, car la Société typographique ne commanda pas de caractères métalliques grecs avant le mois d'avril 1855. On dit que le passage se trouve dans le deuxième livre, au paragraphe 127. Pour information, notons que, dans les éditions de référence aujourd'hui employées, l'extrait se trouve au paragraphe 125. *L'Abeille* 6, 4 (3 novembre 1853) : 1-2 ; AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS13-1, Plumitif du Conseil du Séminaire : volume 1er, 29 mars 1665-1858, 2 avril 1855, 246 ; Hérodote, *L'Enquête*, II, 125, trad. Andrée Barguet dans *Œuvres complètes*, Hérodote, Thucydide (Paris : Les Éditions Gallimard [Bibliothèque de la pléiade], 1964), 193-194.

l'emploi de la raison comme d'un mode de connaissance[99]. Elle se nomme le « développement philosophique ». De ce récit, il faut retenir qu'un certain Orient ne correspondait pas à un Autre radical comme, notamment, la figure qu'on abstrayait des peuples autochtones d'Amérique du Nord[100]. Cet Orient était bel et bien une figure de l'Autre, mais dans la mesure où il était inhérent à la trajectoire de la Civilisation, il était surtout un Autre intérimaire qui ne conviait pas tant à l'expérience d'altérité qu'il consolidait une identité collective étroite. Il faut approcher cette mise en valeur de l'Autre dans *L'Abeille* comme François Hartog comprit l'étranger chez Hérodote. Pensant entreprendre l'étude de la représentation de l'Autre dans l'*Enquête*, celui-ci s'est avéré éplucher les représentations de soi que servait la notion de barbare[101].

3.3.1.2. L'histoire des marques de la Civilisation en Canada : une histoire institutionnelle urgente

L'Histoire-Civilisation, donc, pour devenir évidente à l'interprétant collégien, exigeait l'étude des principes inhérents à la rationalisation qui la sous-tend. Il y a bien deux niveaux interprétatifs à cette Histoire universelle dont la compréhension, loin de compromettre l'étanchéité de l'espace collégien devant le monde adulte, justifiait l'isolement de la maison d'éducation. L'Histoire-Civilisation s'étudiait volontiers hors du monde en raison de l'opération de construction de sens qu'elle exigeait. *L'Abeille* révèle cependant que l'ouverture de la sphère publique étudiante à la publicité du monde adulte survint avec le désir soudainement pressant de rattacher le Canada à la Civilisation. Les livraisons de l'hebdomadaire parues entre 1851-1852 et 1861-1862 permettent de faire une très fine chronologie de l'évolution du traitement du problème de l'histoire du Canada au sein de la communauté étudiante. Cette écriture de l'histoire dont l'impulsion était extérieure au collège prescrivit, nous le verrons, une autre attitude interprétative, celle de l'antiquaire des institutions canadiennes.

---

[99] « Utilité de l'histoire de la philosophie et analyses des principaux systèmes orientaux », *L'Abeille* 7, 28 (22 juin 1859) : 1-2.

[100] Larochelle, « L'indien, le premier des Autres » dans *L'école du racisme*, 160-172.

[101] François Hartog, « Le nom d'Hérodote » dans *Le Miroir d'Hérodote : Essai sur la représentation de l'autre* (Paris : Les Éditions Gallimard, 1991 [1980]), 18-19.

3.3.1.2.1. Le besoin de l'organisation des vieilleries

L'Histoire dans le sillage de la saisie collégienne de la philosophie de l'histoire de Bossuet, déjà, n'interdisait pas l'écriture du récit d'un passé local. « Cette manière d'histoire universelle est à l'histoire de chaque pays et de chaque peuple, ce qu'est une carte générale à l'égard des cartes particulières. Dans les cartes particulières, vous voyez tout le détail d'un royaume ou d'une province en elle-même ; dans les cartes universelles, vous apprenez à situer ces parties du monde dans leur tout[102]. » Alors que paraissait cette revue de l'œuvre de Bossuet, au cours de la seconde année de parution du journal, *L'Abeille* exhumait des événements du passé en Canada en opérant ce changement d'échelles plus qu'il ne composait un récit de l'histoire canadienne. En 1848, le portrait que brossa *L'Abeille* du lieutenant-colonel Charles Michel Yrongeberry de Salabarry, ce Léonidas du Canada, vainqueur de la bataille de Châteauguay le 26 octobre 1813, aux dépens des troupes états-uniennes, était tributaire du récit lyrique d'un témoin oculaire. Dans le cinquième numéro de l'année 1848-1849, on rend hommage à J. D. Marmet, major-général de Watteville, pour s'être déplacé à dessein de témoigner de l'exploit de Salaberry et de ses troupes[103]. Figurent aussi dans *L'Abeille*, des extraits des *Relations* des Jésuites et des lettres épiscopales du XVIIIe siècle, dépourvues de commentaires étudiants, à titre de simples rappels du monde d'hier au sein de l'acceptation géographique qu'était la Nouvelle-France. Certains lecteurs en quête de divertissement ou de pertinent se plaignaient de ce qu'ils regardaient comme des vieilleries qui ne servait qu'à l'érudition de l'homme pédant[104].

Mais la sphère publique collégienne afficha progressivement le besoin d'une figure historienne en Canada, meilleur remède contre l'infirmité de la mémoire collective que le témoin oculaire. En 1852, les lecteurs des quatre feuilles hebdomadaires eurent la preuve de la possibilité d'ordonnancer les vieilleries quand leur furent présentés des extraits de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau.

---

[102] Le Solitaire. « Bossuet historien », *L'Abeille* 2, 16 (7 mars 1850) : 2.

[103] « La victoire de Châteauguay » *L'Abeille* 1, 5 (26 octobre 1848) : 1-2.

[104] Dans le numéro du 11 janvier 1849, le rédacteur discute la réception de ces rappels de la Nouvelle-France par son lectorat : « Les uns nous disent : pourquoi employer une grande partie de *l'Abeille* à reproduire des vieilleries qui ne nous intéressent qu'à moitié ? D'autres, au contraire, ne font que nous répéter : Encore de ces charmants manuscrits. Ceux-ci : pourquoi ne pas publier seulement des correspondances ? » *L'Abeille* 1, 16 (11 janvier 1849) : 2.

La Bataille de Montmorency[105] et le Siège Québec de 1759[106] eurent d'abord la préférence étudiante. Au passage, il faut relever que la réception collégienne de l'*Histoire du Canada* n'était pas tardive. En 1852 parurent simultanément le quatrième tome de l'œuvre historique de Garneau et une nouvelle édition des trois premiers[107]. L'espace public étudiant intégra l'*Histoire* à ses référents en même temps qu'un réseau littéraire adulte qui, d'après ce que laisse entendre Yvan Lamonde, réunissait en un tout d'une certaine cohérence le Bas-Canada et la Nouvelle-Angleterre. C'est en 1852, par exemple, qu'Orestes Augustus Brownson, dont *L'Abeille* résuma les conférences données lors de son séjour à Québec entre le 19 avril et le 10 mai, acquit les trois premiers tomes de l'*Histoire* qu'il apporta à Boston[108]. Le premier des deux segments de l'extrait intitulé « Siège et prise de Québec » côtoie un poème de Jean Boisard qui confronte la personnification de l'histoire, qui seule « dit la vérité », à un monument érigé à la grandeur d'un prince. « Seigneur, le monument qui vous surprend si fort/Au destructeur de la patrie/Fut érigé pendant sa vie… /On fit l'histoire après sa mort[109]. » L'histoire du Canada devait gagner une valeur de vérité plus forte que la mémoire.

3.3.1.2.2. La reconnaissance du caractère politique de la publicité adulte et le devoir d'écriture d'une histoire des institutions canadiennes

Nous avons vu qu'il avait fallu à *L'Abeille* une définition du politique stricte et univoque pour que les collégiens gagnassent la conviction d'une vie commune et publique *intra muros*. À partir du quatrième volume du journal, celui paru durant l'année 1851-1852 sous la direction de L. C. Ovide Grenier, de Québec[110], il se produisit un glissement d'une notion de politique renvoyant exclusivement à la délibération formelle collégienne vers une acception désignant les activités du Parlement. La « Table générale des matières contenues dans le IVme [sic] volume » décrit deux articles éditoriaux de

[105] François-Xavier Garneau, « Bataille de Montmorency », *L'Abeille* 4, 32 (17 juin 1852) : 1-2 ; *L'Abeille* 4, 35 (5 juillet 1852) : 4.
[106] François-Xavier Garneau, « Siège et prise de Québec », *L'Abeille* 5, 1 (23 septembre 1852) : 1-2 ; *L'Abeille* 5, 2 (30 septembre 1852) : 1-3.
[107] Les trois premiers tomes de l'*Histoire* de Garneau parus entre 1845 et 1849 ne couvrent pas les événements au-delà de l'Acte constitutionnel de 1791. Le quatrième se consacre à l'histoire politique récente. Gilles Marcotte, « Garneau dans le texte » dans *Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Discours préliminaire. Livre I et II*, François-Xavier Garneau (Montréal, Bibliothèque québécoise, 1996), 26.
[108] *L'Abeille* 2, 24 (2 mai 1850) : 3 ; *L'Abeille* 2, 25 (7 mai 1850) : 4 ; *L'Abeille* 2, 26 (15 mai 1850) : 4 ; Yvan Lamonde, « Brownson à Montréal et à Québec » dans *Emerson, Thoreau et Brownson au Québec. éléments pour une comparaison des milieux intellectuels en Nouvelle-Angleterre et au Bas-Canada (1830-1860)* (Québec, Presses de L'Université Laval, 2018), 115.
[109] Jean Boisard, « L'Histoire », *L'Abeille* 5, 1 (23 septembre 1852) : 1.
[110] *Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1851-52*, 7

l'automne 1851 par la mention « L'Abeille se mêle de politique[111] ». Ni l'un ni l'autre pourtant n'attaque de front la politique parlementaire canadienne-française. Ils esquivent les enjeux de la politique adulte en présentant avec humour l'impossibilité pour *L'Abeille* de traiter de ce type de politique. Or, pour peu qu'on se montre attentif aux détails dramaturgiques de ces deux textes éditoriaux, l'apolitisme constitutif du champ discursif n'apparaît plus aussi ferme qu'au temps de la fondation de l'espace délibératif collégien. Dans l'éditorial du 13 novembre 1851, le rédacteur se met en scène en train d'apprendre la dissolution de la Chambre d'assemblée :

> On vint l'autre jour lui annoncer que le Gouverneur avait *cassé* la Chambre, c'est-à-dire en bon français, avait tout uniment dit aux membres : Messieurs, si vous voulez encore siéger au parlement, il faut que vous vous fassiez tous élire de nouveau. De par mon autorité. Vous n'êtes plus rien.
>
> Joli compliment n'est-ce pas ? Je me crus en pleine révolution et je pris le coup du midi pour le canon d'alarme. Quoi ! casser la chambre lorsqu'on est en paix ! Il y a quelqu'anguille [sic] sous roche, c'est certain. Je cours donc à mon voisin Rusticus, mon bon ami, qui tout plein d'assurances, maritimes et autres, me dit d'être tranquille — Tranquille… repris-je… mais ne sais-tu pas que la Chambre est *cassée*…

Cet étonnement feint singe celui qui, ignorant l'emploi d'un terme en son sens figuré pour parler des choses politiques adultes, trahirait du même coup sa méconnaissance des mécanismes parlementaires. Devant lui, Rusticus explique la dissolution de la Chambre par une cause matérielle étrangère aux enjeux d'intérêt public : « C'est vrai, la Chambre est cassée, mais voici l'histoire. Elle devait mourir de sa belle mort, l'été prochain, on a trouvé que c'était trop tard, on a pris le parti de lui donner le coup de grâce pour en avoir plutôt [sic] fini avec elle et avoir le plaisir de faire les élections cet automne. Il est si agréable de voyager aux premières neiges[112] ! » Le comique à l'accent irrévérencieux permet-il une mise à distance de la politique canadienne-française ? Pas tout à fait. En parodiant les enjeux véritables qui sous-tendent la dissolution de la chambre, le comique attise le désir de les connaître.

L'éditorial du 4 décembre 1851, quant à lui, invoque, dans un premier temps, la prudence pour excuser son silence en politique :

> Allons, rédacteur, de la politique.... Un mot sur la grande question du jour. […] Je t'avouerais d'abord, en toute franchise, mon cher lecteur, que je ne suis pas tout-à-fait de ton avis, je crois même que loin qu'il y ait tort, il y a même obligation à se taire sur une question où l'on n'a que faire, et que ce serait épargner une rude besogne au dieu chargé d'enregistrer les sottises des hommes, que de restreindre en ces occasions le libre-parler.

---

[111] « Table générale des matières contenues dans le IVme [sic] volume », insérée dans *L'Abeille* 4, 1 (25 octobre 1851).
[112] *L'Abeille* 4, 3 (13 novembre 1851) : 2.

Puis, le rédacteur a tôt fait de rapporter une discussion agitée dans un local du département de rédaction de la Société typographique à propos de la politique adulte en sacrifiant les opinions aux détails dramaturgiques de la scène collégienne.

> Hier, je me rendais au bureau de l'Abeille je ne sais plus pourquoi. J'étais à peine dans le corridor que j'entendis une confusion de voix fortes et animées. Bien que la capacité de mes confrères sous ce rapport soit incontestable en tout temps, je jugeai dès lors qu'on devait être en chaude discussion. Je continuai et j'entrai ; à l'instant de me demander pour qui j'étais, quelle était mon opinion. – Mon opinion, chers amis est que vous faites ici toute autre chose que ce pourquoi [sic] vous y êtes venus. En effet chacun avait quitté son poste, les cases étaient désertes, les *composteurs* vides, et tous, réunis en cercles, étaient tour-à-tour auditeurs et orateurs. – Mais ce n'est pas la question, reprit vivement mon interlocuteur, pour qui es-tu, pour M… ? quelle est ta *couleur* enfin ? … Tonnerre, ma *couleur* ? … je viens d'apprendre en physique qu'il n'y en a point, comment en aurais-je ? – Tu as toujours une opinion quelconque. Hébien [sic] puisque tu y tiens tant, je te dirai que M… aurait mon suffrage si j'étais électeur, bien qu'au reste je les crois tous également unis par les meilleures intentions possibles de *bien*. […] La contestation n'en continuait pas moins vive et ardente dans le cercle, chacun, d'un côté, fesant [sic] valoir ses raisons et chacun, de l'autre, s'efforçant de les détruire. L'atelier présentait le véritable aspect d'un club en agitation, et, si je n'avais été au milieu d'écoliers, j'aurais craint que, épuisé de raisons, on en vint à certains arguments qu'on emploie assez souvent dans de pareilles circonstances, vû qu'ils laissent toujours sur les assistants, une impression *quelconque*[113].

Cet épisode rend patent, d'une façon jusqu'ici inégalée dans *L'Abeille*, l'appétit des collégiens de la Société typographique pour un champ discursif — dans le journal comme dans les lieux de réunion immédiats — qui inclinerait du côté de la prise d'opinion politique, comme entendu dans le monde de la presse adulte. Aussi, ces détails sont la preuve que *L'Abeille* prit acte de cette inclination : ils sont ce par quoi le rédacteur choisit de répondre à la turbulence des débats suscités par la politique adulte au sein de la communauté collégienne. L'humour, semble-t-il, servit un réexamen de la posture apolitique de *L'Abeille* mieux qu'un exposé rationnel et argumenté. Si on ne peut conclure aussitôt à l'abandon de l'apolitisme de *L'Abeille* tel que défini au premier chapitre, on doit admettre que ces deux éditoriaux comiques de 1851 ouvrent une brèche. L'espace public collégien, toujours aussi distinct de l'espace de publicité adulte, commença à se représenter comme un lieu qui devait se prononcer à propos de ce que celui-ci faisait, proposait et décidait. Le récit du début décembre 1851 s'achève par la prise de parole du gérant de la Société typographique qui, pour mette fin à la joute orale, rappelle le fossé à tout le moins géographique entre le collège et le lieu de débats du monde. Il proclame : « Tant que le mal sera si éloigné, nous n'avons guère besoin de nous en occuper[114]. » Ces mots paraissent avoir été écrits

[113] *L'Abeille* 4, 6 (4 décembre 1851) : 2.
[114] *Ibid.*

pour faciliter notre développement narratif. La brèche ouverte par ces deux éditoriaux ne devait pas se refermer, précisément parce que « le mal » ne devait pas rester « si éloigné » bien longtemps.

En 1852, alors que les autorités du Séminaire apprirent qu'on leur accordait une Charte royale pour l'Université Laval, le Parlement de la Province du Canada fut établi dans le bâtiment tout juste érigé aux côtés de la maison d'éducation secondaire, sur le plateau oriental du promontoire de Québec. Au début de l'automne 1852, les élèves furent appelés à visiter l'Assemblée et à assister à une séance parlementaire qui, aux dires du rédacteur, « avait quelque rapport avec les discussions de la Société-Laval [sic] si toutefois il est permis… *sic parvis componere magna*[115]… » Cette incursion physique dans le centre décisionnel de la communauté politique adulte motiva cependant une réaffirmation de l'apolitisme un peu plus ferme, mais à nouveau fardé de détails dramaturgiques qui laissèrent flottant le problème de la politique :

> Rusticus, me disait un grand politique de 12 ans, tu ne nous as toujours pas décliné ton programme politique ? Chaque gazette en Canada n'est-elle pas l'organe de quelque parti, pourquoi l'Abeille ne ferait-elle pas de même ?
>
> Je ne puis m'empêcher de rire de la naïveté de ce jeune imberbe. Tu as raison, lui dis-je, mais vois-tu, madame l'Abeille ne veut pas entendre parler de politique, elle expose aux yeux de ses lecteurs ce qui se passe dans les séances du Parlement et leur laisse pleine liberté d'approuver ou de désapprouver la conduite de nos représentants[116].

La réaffirmation de l'apolitisme est ferme, parce qu'il est ajusté à l'interlocuteur, en l'occurrence un jeune collégien qui rapporte innocemment l'hebdomadaire étudiant aux journaux de combat adultes.

Ayant exposé le glissement depuis la notion univoque du politique établie au second volume de *L'Abeille* vers une défense d'un apolitisme éditorial qui trahit une reconnaissance du caractère politique de la publicité adulte, il faut à présent reconnaître l'impact décisif de la contingence sur la négociation à laquelle l'espace public soumettait la frontière entre le collège et le monde. En 1854, sept mois avant la première rentrée étudiante à l'Université, le Parlement de la Province du Canada se consuma. Le premier février, avant même le petit matin, des étudiants quittèrent leur sommeil pour accourir sur les lieux de la conflagration et, vraisemblablement, prêter main-forte à ceux qui tâchèrent de sauver le contenu de la bibliothèque parlementaire. L'intervention des collégiens trouva une juste place dans la lettre que le secrétaire provincial, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, destina au Séminaire de Québec.

---

[115] *L'Abeille* 5, 3 (7 octobre 1852) : 2.
[116] *L'Abeille* 5, 3 (7 octobre 1852) : 2-3.

> Sur le rapport de la Commission nommée pour s'enquérir des causes et des circonstances de l'incendie du Parlement, j'ai ordre de Son Excellence l'Administrateur du gouvernement de vous transmettre l'expression de sa profonde reconnaissance pour le zèle et l'activité déployés par les membres et les élèves de votre maison dans cette circonstance, et pour la complaisance avec laquelle vous avez bien voulu mettre des appartements dans votre Séminaire à la disposition des officiers du Parlement pour y réunir les débris de la Bibliothèque, dont une partie importante n'a été sauvée que grâce aux soins des Messieurs de votre maison[117].

Lieu de décision et de débat, le Parlement apparut, sous l'éclairage du feu, un lieu de conservation de documents. La fragilité de la bibliothèque d'un temple où des élus étaient mandatés d'exercer une liberté politique au nom d'une communauté d'électeurs, telle fut, pour les collégiens, la porte d'entrée vers la mise en valeur des traces particulièrement canadiennes dignes d'alimenter l'Histoire de la Civilisation[118]. L'éditorial du 24 février 1854 proclama sans détour : « La nouvelle perte que vient de faire tout dernièrement l'histoire du Canada, par l'incendie d'une partie de la bibliothèque provinciale, nous suggère plusieurs réflexions sur l'importance que nous devons attacher, nous Canadiens, à la connaissance d'une histoire si pleine d'intérêt et si nécessaire à tout homme, mais particulièrement à l'homme instruit. » Le rédacteur du sixième volume de *L'Abeille* précisa : « il ne faut pas nous contenter de rassembler les feuilles éparses de notre histoire ; il est un autre devoir indispensable pour l'homme, celui de l'étudier, de l'approfondir, s'il veut connaître l'origine de nos institutions, et ne pas se trouver comme un étranger dans sa propre patrie[119]. » En résumé, le rédacteur s'exprima d'abord de telle sorte que l'histoire du Canada apparut dépouillée d'une richesse documentaire. Mais cette assertion eut tôt fait de s'avérer incomplète. Si l'histoire du Canada fut privée de quelque chose, c'est d'une enquête menée par le moyen de ces documents désormais perdus. La structure de l'exposé de l'éditorial offre une gradation invitant à reconnaître que l'élan vers l'archive parlementaire fut un ressort décisif de l'aspiration estudiantine pour une écriture de l'histoire canadienne. La sensibilité qui intervient devant le danger couru par la bibliothèque du Parlement et ces interprétants en puissance couronne celle qui avait été cultivée par la nostalgie de l'exilé virgilien et par la métamorphose de *L'Abeille* en œuvre.

L'éditorial de la semaine suivante, celui du 2 mars 1854, voulant endosser les conséquences de cet éveil, proposa aussitôt une histoire estudiantine du Canada. Seulement, cette dernière n'était, à l'évidence, pas le fruit du dépouillement d'archives et de l'effort d'ordonnancement d'un récit sur le passé que *L'Abeille* venait d'appeler de ses vœux. Le rédacteur recourut machinalement, pour sa

---

[117] *L'Abeille* 6, 22 (9 mars 1854) : 2-3.
[118] Dès 1820, la bibliothèque de la Chambre d'assemblée acquérait une proportion considérable de livres littéraires et historiques en regard des ouvrages juridiques. Livernois, *Entre deux feux. Parlementarisme et lettres au Québec (1763-1936)*, 60.
[119] *L'Abeille* 6, 20 (24 février 1854) : 2.

narration, aux codes de l'Histoire universelle déjà employés, laissant voir que cette hâte à revisiter l'histoire canadienne entra en tension avec l'entreprise de revalorisation des archives institutionnelles[120].

Voici les grandes lignes de cet exposé historique : les voyages de Jacques Cartier par lesquels fut découvert le Canada préparèrent l'établissement providentiel de Québec, « siège d'un vaste empire », nonobstant la famine, la maladie et les « efforts combinés des sauvages et des Anglais ». Suivirent deux fondations de deux niveaux différents, celle du collège des Jésuites, en 1635, et celle de Montréal, en 1642, la ville triple : l'épicentre de la piété, la tête de pont contre les « Iroquois » et le lieu de prédilection du commerce. On souligne l'arrivée de François de Laval à Québec en 1659 et par lui la création du Séminaire et d'une ferme modèle capable de former un réseau d'artisans. L'année 1690 fut celle de la résistance devant une nouvelle offensive anglaise qui mit aux prises Phips et Frontenac. Les décennies jusqu'à la Guerre de la Conquête sont éludées. On félicite l'inclusion des Canadiens à la publicité formelle de l'Empire britannique en 1791. Les institutions et la religion canadiennes sont présentées comme les conséquences du sursaut de vie par lequel les Canadiens conquis demeurèrent en Amérique du Nord. La vaillance au combat constitue en soi un point thématique, en à-côté du récit chronologique. « En 1775 et en 1812, on put reconnaître sans peine les descendants des héros de 1690 et de 1759 ; Châteauguay rappela Carillon et Salaberry fut l'émule de Montcalm[121]. »

Outre cette manière de déplier l'histoire canadienne, l'article éditorial recourt à des comparaisons qui impliquent des ellipses temporelles qui facilitent, d'ailleurs, l'invisibilisation du passé des peuples autochtones. Les voici en rafales, toutes sur un ton emphatique : « rien de plus grand, de plus hardi, de plus poétique que la découverte du Canada ; l'entrée d'Énée dans le Latium, chantée même par la bouche harmonieuse de Virgile, ne saurait rivaliser en intérêt avec cette découverte » ; « Non, le séjour d'Ulysse dans l'île de Calypso, la périlleuse navigation de ce héros n'ont rien de comparable avec les aventureuses découvertes du navigateur de St. Malo [sic] » ; « Les exploits d'Achille pâliraient devant ceux d'Iberville chantés par un Homère » ; « Sparte n'eut pas rougi de compter au nombre de ses guerriers ces combattants improvisés[122] ». Cette accumulation donne à voir que, pour l'auteur de ce texte, les accents épiques d'une hypothétique nouvelle *Histoire du Canada* feraient voir ce qui est déjà là : l'éligibilité de la colonisation du Canada à la catégorie restrictive de Civilisation. *L'Abeille*

---

[120] Pointer l'incohérence, pensons-nous, relève de la tâche historienne. À cet effet, Raymond Aron stipule : « En bref, la coïncidence entre l'événement et l'intention est l'exception, le décalage la règle. » Aron, « La philosophie de l'histoire », 42.
[121] *L'Abeille* 6, 21 (2 mars 1854) : 2.
[122] *L'Abeille* 6, 21 (2 mars 1854) : 2-3.

assuma en effet le préjugé d'après lequel la valeur d'un héros d'hier n'a pas besoin d'un nouveau geste d'écriture de l'histoire. Les collégiens se firent juges d'un passé canadien déjà accompli alors même qu'ils se plaignaient de la carence de la pratique historienne. Manifestement, l'espace public estudiantin, en attendant d'accomplir le devoir d'écriture d'une nouvelle histoire canadienne à l'occasion d'une revalorisation des sources institutionnelles, porta soudainement au pinacle une synthèse collégienne de l'histoire racontée par Garneau et celle dispensée au Petit Séminaire de Québec surtout depuis 1830[123]. Décortiquée ainsi, l'idée collégienne de l'histoire du Canada apparaît dissimuler une série de propositions infondée. Une idée complexe qui fait consensus est souvent confuse et l'entendement général fait oublier la fragilité des fondements de l'idée.

L'Abeille de 1858-1859, de retour après quatre années de silence, atteste un rapport à l'histoire davantage en adéquation avec l'appel lancé durant l'année 1853-1854. Les documents de première main de la Nouvelle-France n'étaient plus publiés en entrefilet sous forme de rappels ; ils obtinrent leur chronique périodique intitulée ou bien « Antiquités canadiennes » ou « Mémoires ». Cette officialisation, non plus d'une pratique de la mémoire, mais d'une pratique historienne, érigea le travail de l'antiquaire en élément indissociable de l'écriture du passé du Canada. On se réjouissait, d'ailleurs, de reconnaître à l'Université Laval une figure enseignante qui « [joignait] à la scrupuleuse exactitude d'un antiquaire les grâces et les charmes du récit[124] ». Des étudiants entreprirent de publier des morceaux d'histoire des institutions politiques qui se distinguaient de l'histoire canadienne apologétique. Par, exemple, on trouve une histoire des crises ministérielles en Canada dans le numéro du 27 janvier 1859[125] et une histoire des emplacements choisis pour le Parlement dans la livraison du 3 mars 1859[126]. Enfin, apparurent dans *L'Abeille* des questionnements inédits, à l'échelle de l'écrit typographié collégien,

[123] Dans les cours de l'abbé Jean Holmes, préfet des études entre 1831 et 1849, les collégiens étaient appelés à rédiger eux-mêmes un récit historique à partir de leurs recherches effectuées notamment dans la bibliothèque de la Chambre d'Assemblée. Quoique, d'après Pierre Savard, la communauté historienne n'ait pas retrouvé ces cahiers d'histoire qui portent la trace de la composition historienne des élèves, un compte rendu des séances d'examens publics paru dans *Le Canadien*, le 16 août 1833, rapporte que les documents servaient de matrice à l'examen auquel étaient soumis les collégiens. L'auditoire était même invité à consultation ces cahiers. Nous ne savons si la rédaction de ces cahiers d'histoire survécu au départ d'Holmes en 1849. Nous savons que les notes de cours préparées par les professeurs primaient les manuels d'histoire jusqu'en 1869, année de parution de *l'Histoire du Canada* de l'abbé Laverdière. Ce dernier, élève de l'abbé Holmes, fut chargé à l'occasion d'un cours d'histoire entre 1849 et 1864. Il n'est pas impossible qu'il ait encouragé, à l'intérieur de la classe, la composition historique étudiante fondée sur le dépouillement de documents comme l'avait fait son prédécesseur. Il demeure que l'écriture de l'histoire canadienne à partir de l'archive rivalisait avec l'histoire apologétique canadienne qui reprenait les codes d'une Histoire-Civilisation. Pierre Savard, « L'enseignement de l'histoire et de la géographie », 103 ; 108-109 ; 122 ; 129.

[124] *L'Abeille* 7, 4 (20 janvier 1859) : 2.

[125] *L'Abeille* 7, 5 (27 janvier 1859) : 2-3.

[126] *L'Abeille* 7, 11 (3 mars 1859) : 2-3.

portant sur l'avenir de la communauté politique adulte que l'on peut interpréter comme une conséquence d'un réexamen du passé local. La correspondance du 16 mars 1859 constitue une uchronie d'après laquelle le Canada serait demeuré sous l'égide de l'Empire français jusqu'au XIXe siècle. Cette écriture a pour amorce la nécessité de se former une opinion sur l'appartenance impériale qui servirait le mieux le développement du plein potentiel de civilisation contenu dans le sol canadien. « Il y a un siècle, le Canada était une colonie de la France. Je suis jeune encore, et bien des fois j'ai entendu des vieillards, enfants des hommes de ce temps-là, regretter la domination d'autrefois ; j'en ai entendu d'autres exalter notre situation actuelle au point de nous faire oublier le passé. Qui a raison ? je ne le sais ; mais ce que je sais, c'est qu'on peut et qu'on doit raisonner son motif d'embrasser une opinion plutôt qu'une autre. » Et pour forcer l'audace qu'il faut pour envisager un avenir différent imbriqué à un passé différent, le correspondant ajoute : « le bien ne vaut pas le mieux. Ne prenons pas un calme trompeur pour l'idéal de notre félicité[127]. »

3.3.2. Le regard porté vers les hommes illustres d'hier : une mise à l'épreuve du jugement tournée vers soi

Que l'histoire de la Civilisation eut une direction, il n'était pas permis d'en douter dans la sphère publique collégienne. Le dessein individuel, en revanche, ne faisait pas l'objet de la même certitude pour certains rédacteurs. Autrement dit, la marche de l'Histoire renforçait un sentiment d'appartenance à une culture ordonnée et légitime, mais ne suffisait pas à donner à toutes les consciences individuelles estudiantines la conviction du bon déroulement des existences singulières. Ce que la prochaine section du chapitre veut démontrer, c'est que, au sein de l'espace public étudiant, une seconde écriture de l'histoire servait à pallier l'inquiétude que suscitait l'indétermination du sort individuel. Il était une posture collégienne devant l'histoire qui impliquait une opération d'instrumentalisation davantage qu'un effort de composition. Cette épistémologie résultait de la subordination de récits historiques biographiques à une expérience subjective bien précise : celle du choix d'un état, c'est-à-dire d'une occupation dans la communauté politique adulte. Il faut percevoir la différence de degré entre cette posture devant l'histoire et la précédente. Si l'espace public collégien sentit qu'il devait participer à l'écriture d'une histoire du Canada laissée en friche, nul élan d'écriture historien ne le porta vers la vie

[127] *L'Abeille* 7, 13 (16 mars 1859) : 1-2.

des hommes illustres. C'est pour composer leur propre vie que les collégiens convoquèrent les figures marquantes anciennes qu'ils fréquentaient par le truchement du collège. Cette déclinaison du problème de la condition historique, au fond, permet d'examiner trois conséquences de l'espace communautaire qui s'entrecoupent : 1) la définition des préoccupations que les sujets collégiens avaient en partage, en l'occurrence le choix d'un état ; 2) l'élaboration d'une critique interne contre l'institution collégiale ; 3) la prise au sérieux de la possibilité d'après laquelle l'expérience collégienne et l'expérience de la vie adulte dans le monde sont irréconciliables.

3.3.2.1. La mobilisation de l'histoire biographique afin de pallier l'insuffisance de l'histoire en voie de disciplinarisation

À l'intérieur de la maison d'éducation secondaire, l'attente d'une vie professionnelle ou religieuse à mener dans une communauté politique adulte était un élément d'identité communautaire. C'est l'un des états de fait dans lequel s'ancrait le sentiment d'exil virgilien. De la nécessité du choix d'une occupation dans le monde adulte, il en allait d'une conception classique de la justice selon laquelle l'individu doit tenir dans la cité la place qui sied à ses aptitudes et à la catégorie à laquelle appartient son âme. Ce problème de philosophie politique fut posé dès décembre 1850 : « Comment se fait-il, cependant qu'au milieu de ce tumultueux mouvement de l'espèce humaine, tant d'hommes se consument en efforts stériles, ou languissent dans l'oisiveté et meurent sans avoir vécu. C'est que, pour la plupart, ils ne sont pas entrés dans le chemin où la nature les appelait à marcher[128]. » Seulement, la possibilité même de choisir, tel qu'elle se présentait aux collégiens, n'était pas généralisée dans le Canada français du XIXe siècle. Ce choix était, pour ainsi dire, l'apanage de la classe sociale que l'univers collégial façonnait progressivement. C'est dire que, par la sélection d'un chemin d'existence individuelle, les collégiens devaient se montrer dignes des attentes que les systèmes de récompenses et d'encadrement de l'univers collégial avaient bien soin de faire connaître. « Rien de plus important que le choix d'un état de vie[129] », c'est un extrait de Blaise Pascal devenu adage proprement collégien[130]. Il s'avéra que l'inquiétude, l'incertitude et la résolution se succédaient quand il fallait que le collégien, solitaire devant le choix, déterminât s'il devait se faire soldat, investir les professions libérales,

[128] « Quelques réflexions sur le choix d'un état », *L'Abeille* 3, 2 (5 décembre 1850) : 1.
[129] Silvio Pellico, « Choix d'un état de vie », *L'Abeille* 5, 3 (7 octobre 1852) : 4.
[130] En effet, cet extrait, repris par Silvio Pellico, est attribué à Pascal dans la livraison du 5 décembre 1850. « Quelques réflexions sur le choix d'un état » *L'Abeille* 3, 2 (5 décembre 1850) : 1.

retourner, dans certains cas, auprès de sa famille cultivatrice ou embrasser la prêtrise. Si la prise de décision était pénible à certains, conserver la conviction de la justesse du choix était encore plus affligeant pour d'autres. Dans la portion d'une étude qu'il consacre lui aussi au « choix d'un état », Ollivier Hubert, attentif aux émotions de l'élève, relève la « fragilité existentielle » ou encore le « malaise existentiel » dont témoigne le journal intime de Léandre-Coyteux Prévost[131].

Que le choix de l'occupation à laquelle les élèves devaient se livrer fût l'une des préoccupations subjectives majeures, nous en avons une preuve dans les reproches qu'adressa *L'Abeille* à l'enseignement collégial classique. Pour certains rédacteurs, le contenu des cours devait avoir pour visée fondamentale de disposer les collégiens à ce « choix d'un état ». Ils jugèrent que l'étude de l'histoire en voie de disciplinarisation, notamment, n'était pas propre à aiguiller les collégiens vers une telle décision d'importance personnelle. L'indétermination individuelle révélait l'impossibilité de mener une vie pourvue du sens de l'Histoire. Alors, des collégiens vantèrent parfois un rapport au passé qui devait réduire l'histoire à son expression la plus utile au regard de leur responsabilité éthique. L'histoire ne devait plus être autre chose qu'un bassin d'exemples biographiques.

Le comité rédacteur de *L'Abeille* eut l'audace de publier un affront péremptoire servi à l'autorité adulte qu'il intitula : « De la mauvaise manière de lire et d'enseigner l'histoire ». Le texte affirme d'emblée : « Je vous l'ai dit plusieurs fois ; il me semble qu'il n'est rien de plus inutile que l'étude de l'histoire, de la manière qu'on l'étudie d'ordinaire, comme il n'y aurait rien de plus utile si on l'étudiait bien[132]. » On voulut reléguer la mémorisation au second plan au profit d'une formation du jugement : « savoir beaucoup d'événements et d'actions, sans y faire aucune réflexion ; cette manière de les connaître, seulement par la mémoire, ne mérite pas même le nom de savoir[133] ». La réciproque, et donc la façon féconde d'étudier les mondes d'hier, devait correspondre au profitable examen des vies dont le récit leur était parvenu : « Ainsi savoir l'histoire, c'est connaître les hommes, qui en fournissent la matière ; c'est juger de ces hommes sainement : étudier l'histoire, c'est étudier les motifs, les opinions et les passions des hommes, pour en connaître tous les ressorts, les tours, enfin toutes les illusions qu'elles savent faire aux esprits, et les surprises qu'elles font aux cœurs[134]. »

---

[131] Ollivier Hubert, « Le pensionnat comme utopie et hétérotopie, xviiie-xixe siècles » dans *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon (Montréal : Les Éditions Fides, 2014), 177 ; 179.
[132] St-Réal, « De la mauvaise manière de lire et d'enseigner l'histoire » *L'Abeille* 5, 16 (18 janvier 1853) : 2.
[133] St-Réal, « De la mauvaise manière de lire et d'enseigner l'histoire », 2.
[134] St-Réal, « De la mauvaise manière de lire et d'enseigner l'histoire », 2-3.

Irena Trujic fonde sa thèse de doctorat (2011) sur l'hypothèse d'après laquelle les théories de Mgr Gaume percolèrent au Canada français durant la décennie 1850 de telle sorte qu'une frange catholique formula un discours qui rendit l'enseignement classique responsable de « l'irrespect de l'autorité paternelle, [du] divorce, [de] la polygamie, [du] socialisme et [du] communisme[135] ». La participation de *L'Abeille* à un réquisitoire contre l'enseignement collégial est manifeste. Or, il appert que la catilinaire de l'espace public collégien était imperméable à l'une cette critique gaumiste, pourtant l'une des mieux étayées de l'époque. La « moralité[136]» des textes païens n'inquiétait guère les collégiens. Au contraire, leur étude de l'histoire biographique reposait sur le potentiel instructif, que ce fût par l'exemple ou le contre-exemple, des hiérarchisations des valeurs des sociétés profanes.

Des biographies, les collégiens prenaient soin de débusquer les étapes clés de l'éducation des grands protagonistes afin d'inspirer les principes de leur propre éducation. Ce qu'il y a d'éducable en l'être humain était forcément, à leur yeux, constant au fil du temps et parmi les peuples appartenant au même fait civilisationnel. Pour l'espace délibératif étudiant, la discrimination des faits en vue d'une éducation personnelle exigeait l'isolement des vies enchâssées à l'Histoire de la Civilisation, elle-même déjà issue d'une première discrimination. Pour que la vie d'un jeune élève pût se comparer à celles des vies d'hommes illustres du passé telles que rapportées par les auteurs grecs et latins ou les grands récits de la Civilisation, il fallait forcément refuser l'historicisme rigide. *L'Abeille* excellait, nous l'avons vu, dans la mise en relation des échelles spatio-temporelles. Ajoutons que *L'Abeille* prétendait savoir que les ressacs retardent parfois le déploiement de l'Histoire notamment en raison des gestes d'éclat d'un florilège d'individus fameux à qui on avait voulu faire une place indélogeable dans la mémoire, parce qu'ils eurent un retentissement ou un ascendant sur leurs contemporains.

> Nous avons abhorré Octave et admiré Auguste. Nous avons frémi en parcourant, le plus promptement possible, la vie de Tibère, de Caligula, de Néron, de Domitien, de Dèce et de Dioclétien. Nous avons joui, comme les Romains, d'une douce félicité en étudiant Vespasien, Tite, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, Alexandre Sévère, Probus, Constance Chlore et Constantin, et nous sommes arrivés à Valentinien et à Valens, au milieu d'une foule de petits empereurs, que les soldats élevaient et massacraient journellement[137].

Parmi les modernes, Napoléon, fondateur d'une dynastie, mais sursis dans l'histoire des républiques européennes, demeurait l'exemple favori[138].

---

[135] Irena Trujic, « L'intertextualité classique dans la production littéraire du Québec des années 1850-1870 » (Thèse de doctorat en littérature de langue française, Université de Montréal, 2011), 28.
[136] *Ibid.*
[137] A. B. Humaniste, « Analyse historique », *L'Abeille* 5, 37 (16 juin 1853) : 4.
[138] Voir, par exemple : Perdu, « Correspondance », *L'Abeille* 7, 13 (16 mars 1859) : 2.

3.3.2.2. L'expression du sujet collégien éducable

Pour qu'on perçoive l'histoire biographique comme un outil d'éducation placé à la disposition d'un individu, il fallait une conscience individuelle constituée de telle sorte qu'elle se regarde comme perfectible et capable de tirer profit d'exemples singuliers tirés de vies illustres d'un autre temps et d'un autre lieu. Le sujet collégien qui s'exprime dans *L'Abeille* répond à ces deux conditions.

Le collégien se réclamait d'une identité individuelle qu'il cherchait à déployer et à habiter authentiquement. Une proportion importante des articles de *L'Abeille* mettait de l'avant l'expression de l'individualité. S'il est vrai que, en guise de signature, les pseudonymes l'emportaient sur les patronymes véritables, il demeure que chaque correspondant rivalisait de sa plume et tâchait de se distinguer. C'est par une combinaison d'humour et de fausse humilité lyrique que celui-là introduit son texte publié dans la livraison du 29 mars 1853 :

> Comme c'est la coutume, quand l'on correspond avec votre intéressante feuille, de vous adresser quelques mots avant d'entrer en matière et comme l'on a le droit de vous exprimer dans cette adresse le contraire de ce que l'on pense, je suis la coutume (car bien impertinent est celui qui se mêle de faire autrement que les autres) et, en conséquence, j'ose vous dire que je vous envoie des fleurs, qui, loin d'être sauvages, sont au-dessus de tout ce que *l'Abeille* a reçu jusqu'à présent ; qu'elles vont m'élever *au-dessus* de tous les *écrivains* passés, présents et futurs, et que je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur[139].

La narration homodiégétique précédait fort souvent le corps d'une dissertation. Quoiqu'anonyme, le « je » se montrait prolixe. Et encore, il faut douter de l'anonymat des journalistes : entre confrères, l'identité dissimulée derrière les pseudonymes devait être divulguée et circuler. Dans ses *Souvenirs*, Joseph-Edmond Roy classe avec assurance parmi les rédacteurs et les correspondants de *L'Abeille* paru entre 1848 et 1862 une pléiade d'individus renommés : « l'abbé Louis Pâquet, aujourd'hui chapelain des franciscaines à Québec, et l'honorable Henri Taschereau, juge à la cour supérieure à Montréal », le poète Louis Fréchette, « M. A.-D. de Celles », « l'abbé Auguste Gosselin », « sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de Québec, le sénateur L.-O. David[140] », etc.

Il semble que l'émulation du contexte collégial maintes fois évoquée permit l'essor de la personnalité du journaliste collégien. Il semble même que les élèves rédacteurs jouissaient, à l'intérieur de l'Église, d'une liberté de style et d'opinion que les organes de presse du clergé n'étaient pas assurés

[139] *L'Abeille* 5, 26 (29 mars 1853) : 1.
[140] Joseph-Edmond Roy, *Souvenirs d'une Classe au Séminaire de Québec (1867-1877)* (Lévis : Imprimerie de l'auteur, 1905, Premier Volume), 168-170.

de détenir. C'est une hypothèse qui mérite d'être mise à l'épreuve, mais dont la pertinence apparaît dès qu'on rapporte *L'Abeille* aux positions officielles des évêques et à certains journaux de combat ouvertement catholiques à pareille époque. Par une lettre épiscopale de 1858, — une parmi une série, car l'usage de pareille publication officielle devint systématique entre 1854 et 1870 pour répondre aux défis que posait la liberté de presse[141] — Mgr Ignace Bourget refusa de reconnaître le bien-fondé de la liberté de conscience des journalistes et rejeta, d'après une catégorisation méticuleuse, la liberté de parole journalistique chez les pratiques impies[142]. D'après l'enquête que mena Gérard Bouchard sur la presse ultramontaine adulte par l'entremise du *Nouveau Monde*, l'expression de la subjectivité du journaliste ne fut pas encouragée avant la décennie 1880[143].

L'association de l'histoire et de l'éducation accompagnait le maintien d'un ordre social non égalitaire. Le souci teinté de rancœur de l'espace public collégien pour la valeur de l'éducation peut être interprété comme la conséquence de l'apprentissage de cet ordre social élitaire. Étaient élèves méritants ceux qui voulaient être des jeunes hommes bien formés, en l'occurrence par l'histoire, en vue de la vie future aux promesses incertaines. « C'est, en effet, que l'éducation est le tout de l'homme ; car l'homme ne sait que ce qu'il a appris, et n'est guère, dans les différents âges de la vie, que ce que l'éducation l'a fait[144]. » Ce mot paraît tout juste sous l'extrait d'une lettre qu'Alexandre, roi de Macédoine, fit parvenir à Aristote, d'après Plutarque, figurant sur la première page de la livraison du 8 mars 1861. Denis Lopez, en 1997, a rappelé que Bossuet lui-même, conformément à une lourde tendance aux XVIIe et XVIIIe, composa des récits historiques de sorte à dispenser une éducation individuelle à l'aristocrate. « Le prince étant placé au sommet de l'édifice social et politique, l'une des missions majeures dont se sent investi l'homme de lettres qui pense et qui veut agir par la plume, est celle de son institution[145]. »

Du point de vue de l'offre éducative au Petit Séminaire de Québec, la décennie 1850 est celle qui fit le pont entre les cours d'histoire de la philosophie de ce que Marc Lebel nomme « l'époque de Jérôme Demers » et l'enseignement d'une interprétation de la philosophie de Thomas d'Aquin. Ce

---

141 Louis Rousseau, « L'imprimé religieux et ses lecteurs au Québec » dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, Lamonde, Fleming et Black, dir. (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, vol. II), 383.

142 Jean de Bonville, « le discours des Évêques québécois sur la presse de 1850 à 1914 », SCHEC, *Études religieuses*, 62 (1996) : 58.

143 Gérard Bouchard, « Apogée et déclin de l'idéologie ultramontaine à travers le journal le *Nouveau Monde*, 1867-1900 », *Recherches sociographiques* 10, 2-3 (1969) : 278.

144 « Importance de l'éducation », *L'Abeille* 9, 19 (8 mars 1861) : 1.

145 Lopez, « Discours pour le prince : Bossuet et l'histoire », 174.

changement était conforme au processus de révision des programmes européens, lequel culmina avec la parution de l'encyclique *Aeterni Patris*. L'an 1879 marque l'officialisation d'une lecture de la philosophie thomiste élaborée à l'occasion de sa restauration[146]. Durant le dernier quart du XIXe siècle, s'enracina au Petit Séminaire une lecture de Thomas d'Aquin articulée autour de la théologie et de la philosophie de la nature. Le manuel « d'après Saint-Thomas » ou « *ad mentem* Saint Thomas » établit par le cardinal Zigliara, fut introduit au Petit Séminaire en 1880. Conformément à la tendance dans les collèges, avance Yvan Lamonde, ce manuel traite surtout de « droit naturel » et de « loi naturelle », donc du respect des commandements universels. On ne pourrait pas soutenir que le thomisme de la fin du XIXe siècle problématisa la singularité du choix[147]. Mais durant la décennie transitoire que fut celle de 1850, le programme de philosophie fit vraisemblablement la part belle à l'éthique et à l'histoire intellectuelle[148]. Il est possible, et c'est là que nous voulons en venir, que les collégiens se fussent représentés à eux-mêmes comme étant d'autant plus responsables de leur choix en raison de l'interprétation qu'on leur enseigna de l'expérience singulière de l'existence éthique. C'est une analyse qu'il faudrait conduire en soi. Nous mentionnons sa possibilité non pas pour confondre notre lecteur·rice avec une vaine piste, mais bien pour signifier que *L'Abeille* commande de tels questionnements. L'hebdomadaire présentait, en effet, des marques d'un souci de soi qui prenait racine dans l'indétermination individuelle, lequel tranche avec la confiance en la marche inéluctable de l'Histoire. À partir du cinquième volume, Ferdinand Laliberté, qui signait sous le pseudonyme *Eleutherius*, c'est-à-dire Le libre[149], ressentit même, semble-t-il, le besoin de fonder sa foi. Il assura par la même occasion la composition des « chroniques philosophiques » au moyen desquelles il fit bénéficier ses confrères de la démarche personnelle qu'il entreprit. À la lumière de sa lecture des *Études philosophiques sur le Christianisme* d'Auguste Nicolas, il recommanda, notamment, une foi qui, pour être mode de connaissance, dût reposer sur l'abandon des prétentions de la connaissance des mystères de la condition humaine[150]. Pour Alfred Tranchemontagne, un élève de l'Assomption, les tourments individuels étaient inéluctables. Ils commandaient le dévoilement du tragique humain. Inspiré par le

---

[146] Marc Lebel, « L'enseignement de la philosophie », *Cahiers d'Histoire de la Société historique de Québec* 20 (1968) : 45 ; 61.

[147] Lebel, « L'enseignement de la philosophie », 69 ; Yvan Lamonde, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)* (Montréal [LaSalle] : Les Éditions Hurtubise HMH, 1980), 225-226.

[148] Il faudrait étudier le contenu de la « Philosophie intellectuelle et morale de Bouvier », selon les mots du programme du Petit Séminaire de 1854, et déterminer dans quelle mesure l'éthique qu'elle enseigne conçoit les individus comme des singuliers responsables de leur choix. Aussi, il apparaîtrait si cette « Philosophie » de Bouvier participa ou non à l'implantation de la lecture de l'enseignement dit thomiste dont témoigne le manuel de Zigliara. Lebel, « L'enseignement de la philosophie », 62.

[149] *L'Abeille* 5, 40 (7 juillet 1853) : 2.

[150] Eleutherius, « Le Révolutionnaire en retraite », *L'Abeille* 5, 6 (4 novembre 1852) : 3-4.

deuil, il écrit : « Dans ce malheureux monde où tout passe et s'enfuit,/Où tout s'en va roulant dans l'éternelle nuit,/Où l'homme quelqu'il [sic] soit, gémit et se lamente,/Où le malheur le suit, l'accable et le tourmente/Jusqu'à ce qu'il parvienne au tombeau destructeur/Je croyais que toujours le plus parfait bonheur/Devait nous enivrer de ses magiques charmes/[…] Mais hélas ! croyez-moi, ce n'est qu'une vapeur[151] ».

Pour qu'une étude méticuleuse et intéressée des vies des hommes illustres ou des institutions des sociétés du passé occidental puisse être placée au service d'un choix personnel, il fallait, enfin, que le sentiment de l'indétermination individuelle, dont la force était irrégulière, coïncidât avec l'envolée sporadique du sentiment historique. Il est vrai que l'histoire, en tant que récit rationnel et bassin d'éléments biographiques contigus constitutifs d'une frise temporelle, fournissait le socle à l'apprentissage des langues anciennes et constituaient la trame de fond sonore ininterrompue des repas pris au réfectoire. Mais l'expérience sincère et intime de l'appartenance à l'histoire, pour plusieurs sujets collégiens, survenait apparemment par à-coups. Et quand elle surgissait, elle ne désignait pas autre chose qu'une saisie d'eux-mêmes, dans leur présent, qui tirait à ce moment d'irruption du sentiment historique, ses clés de compréhension de pans du passé selon le dressage subit à l'occasion des exercices de thèmes, de versions et des lectures au réfectoire.

3.3.2.3. L'occupation d'un état dans le monde adulte : chronique d'une désillusion annoncée

Jusqu'ici, il a été suggéré que la singularisation de l'éthique et l'impératif du choix d'un état travaillèrent concomitamment à imposer un souci de l'éducation personnelle que devait contenter l'évaluation de des existences exemplaires de jadis. Cependant, en dépit de la promotion estudiantine de l'histoire biographique, il devint envisageable, par moment, au sein de l'espace public collégien, de tenir pour deux expériences humaines irréconciliables l'apprentissage *intra muros* et la prise de décision en vue d'une existence mondaine *extra muros*.

Au cours de la cinquième année d'activité de la Société typographique, l'organe de presse de l'espace étudiant accueillit en ses feuilles un cri d'alarme remarquable de la part d'un ancien

[151] « Correspondance de l'Assomption. Réflexion sur le monde à l'occasion de la mort d'un ami », *L'Abeille* 5, 20 (15 février 1853) : 1.

pensionnaire qui s'était depuis engagé dans le quotidien urbain de Montréal. Celui-ci se couvrit derrière le pseudonyme « vox missa ». Le texte s'échelonna sur deux numéros, ceux du 16 décembre 1852 et du 23 décembre 1852. Il disserte sur l'insoutenable position du collège qui tout à la fois préservait pour un temps l'élève d'un siècle condamnable, mais qui, par le fait même, envoyait impunément dans la société adulte des individus incapables de composer avec elle, de lui résister. Le premier volet du problème, imputable à la dépravation de l'existence extérieure à la maison d'éducation, trouve une éloquente illustration dans cet extrait : « C'est un fait que je n'aurais jamais cru et qui pourtant est la vérité puisque l'expérience le prouve, que plus on se livre aux folles joies que le monde présente, moins le cœur se contente et se satisfait, et plus la soif des plaisirs se fait sentir[152]. » Puis, le second volet, celui en lequel tient la faute qui incombait à l'institution collégiale, est contenu dans ces mots : « Le plus souvent quand on sort d'une maison d'éducation on est dans une ignorance presque complète des affaires séculières, pourtant on croit savoir quelque chose des mœurs et des coutumes de la société civile pour avoir lu les histoires anciennes et modernes[153] ». Parole envoyée pour prévenir les membres de la communauté collégienne de la consternation inéluctable que fait éprouver le monde ou pour confesser — et ce faisant purger — une affliction intime sur le seul espace de publicité qui pouvait l'accueillir, cette lettre d'ancien élève ne pouvait qu'affermir les griefs que *L'Abeille* nourrissait contre l'enseignement historique prodigué au collège.

L'Abeille nous a habitué à compléter plusieurs de ses thèses de leur antithèse. L'espace public collégien ne dérogea pas à cette coutume discursive. Dans les pages de l'hebdomadaire, on admettait que la fréquentation des vies illustres pût s'avérer incapable, elle aussi, de parer les collégiens pour la vie qui les attendait.

> Que voyons-nous en lisant la vie de la plupart des hommes célèbres ? Horace, par exemple, commença par être soldat ; Giotto, par être pâtre, et peut-être eût-il gardé les troupeaux toute sa vie, si le hasard n'eût amené près de lui le peintre Cimabué, au moment où le pauvre enfant traçait sur le sable la figure d'une se ses brebis. Le Dante, ce grand poëte [sic], avoue qu'il ne commença à se reconnaître que lorsqu'il était déjà parvenu *au milieu du chemin de la vie*. […] N'est-il pas évident que, sauf des cas fort rares, il y aurait de la folie à se croire prédestiné à tel ou tel état[154].

Les protagonistes qui jalonnent l'Histoire auxquels recourt ce passage servent à démontrer l'imprévisibilité des devenirs individuels. Ce n'est pas, cependant, une considération suffisante pour décourager le collégien de la mise à l'épreuve de son jugement au moyen de l'étude des vies illustres.

---

[152] Vox missa, « Correspondance », *L'Abeille* 5, 12 (16 décembre 1852) : 2.
[153] Vox missa, « Correspondance », 2.
[154] « Quelques réflexions sur le choix d'un état », *L'Abeille* 3, 2 (5 décembre 1850) : 1.

L'extrait montre que l'approche des vies exemplaires pouvait contenir une critique interne. Et par là, l'histoire biographique conservait toute sa pertinence, mais se déclarait insuffisante pour faire barrière au divorce du collège d'avec le monde.

L'impossibilité de réconcilier le collège et le monde annoncée par la missive de l'ancien élève, que nous choisissons de lire à la lumière de cette expérience de l'histoire que nous avons ciblée, argue en faveur d'un rapport à la mort que *L'Abeille* laisse parfois entrevoir. La mort, inéluctable, était à certain collégien une sentence pesante devant laquelle il fallait s'avouer à l'avance vaincu. Et, à quelque part, la désillusion inévitable à la sortie du collège représentait pour certains une première mort. Dans la lettre de cet adulte, ancien élève, désenchanté du brouhaha de l'urbanité montréalaise, on peut lire : « Te rappelles-tu ces deux vers sublimes que le Poëte [sic] met dans la bouche du malheureux Œdipe en parlant de l'homme et de l'humanité entière : / Il meurt quand il respire, il se plaint au berceau, Tout gémit sur la terre, et tout marche au tombeau ! / Eh bien, ils sont l'histoire complète de l'homme ; naître, souffrir et mourir, tel est le rôle de la vie[155]. » S'adressant à son confrère qui avait expiré, Alfred Tranchemontagne fit paraître un mot qui porte la marque du deuil, mais suppose néanmoins une résignation devant la possibilité de ne pas vivre au-delà du passage au collège : « Puisse-tu quelques fois dans ta vive allégresse/Jeter sur mon exil un regard de tendresse. / […] J'irai te jurer que ton doux souvenir/Ne m'abandonnera qu'à mon dernier soupir. / Mes pleurs demandront [sic] à ta cendre endormie/Si le destin bientôt doit terminer ma vie,/ S'il doit réaliser bientôt le doux espoir/Seul espoir de mon cœur, celui de te revoir[156] ». Hubert Larue, que nous savons un ancien de la Société typographique, fut le détenteur du premier doctorat en Médecine octroyé par l'Université Laval, le 15 juin 1859, veille du 200e anniversaire de l'arrivée en Canada de Monseigneur François de Laval. Est-il complètement anodin qu'il eût consacré sa thèse au suicide ? Pour le coup, l'ancien ami de *L'Abeille* ne préconisa pas l'histoire pour remède. Sa thèse fut introduite par l'épigraphe : « Le sentiment religieux en général est le préservatif le plus efficace du suicide[157] ».

---

155 Vox missa, « Correspondance » *L'Abeille*, 5, 12 (16 décembre 1852) : 2.
156 « Correspondance de l'Assomption. Réflexion sur le monde à l'occasion de la mort d'un ami », *L'Abeille* 5, 20 (15 février 1853) : 1.
157 *L'Abeille* 7, 26 (8 juin 1859) : 2.

CONCLUSION

L'espace public estudiantin n'advint pas dès que les collégiens purent apparaître les uns devant les autres dans des lieux de rencontres immédiats, mais bien à partir du moment où *L'Abeille* de la Société typographique sortit de presse pour relater des expériences délibératives estudiantines. Alors seulement, un groupe de collégiens, composés des artisans de l'entreprise de presse et des lecteurs, développa le sentiment d'appartenir à une communauté unifiée. *L'Abeille* fut l'instrument discursif nécessaire à l'invention de la cohérence du fait collégien. À cette unité adhéra un nombre croissant d'élèves du Petit Séminaire comme de six autres institutions d'éducation secondaire du Canada français.

Le premier chapitre, limité à la période comprise entre le mois d'avril 1848 et le mois de juillet 1851, laquelle correspond aux débuts de la Société typographique, s'est prêté à la présentation des mécanismes, des acteurs et des ressorts du journalisme collégien. L'autogouvernement, élément préalable à l'espace public, fut initialement porté par une fraction des pensionnaires qui surent, mieux que certains confrères, obtenir l'appui des autorités collégiales dans leur projet de presse étudiante. L'émulation et la compétition, ressort de la vie au collège, motivaient au fond des façons de composer avec la rigidité de la maison d'éducation secondaire. La nostalgie qu'exprimait, dans l'introduction de cette étude, la voix enrouée des pères amis de *L'Abeille* s'est avérée avoir préoccupé les collégiens dès le temps de leur jeunesse, avant la sortie du collège. C'est que les gestionnaires et rédacteurs avaient établi un rapprochement entre un exil virgilien et la condition de pensionnaires. La nostalgie fut élevée en principe organisateur des discours et des actions. À travers son prisme, nous avons en partie lu la médiatisation de la chanson de tradition orale et l'exercice d'une liberté politique *intra muros*. Le *Chansonnier des colléges* [sic] a été restitué au sein du réseau articulé autour de la Société typographique et les chansons que contient sa première édition ont été soumises à une nouvelle analyse. L'épisode de débats entre pensionnaires qui mena à l'appropriation symbolique de la maison Maizerets a été déplié sans écarter la part de contingence : la construction d'un asile à la Canardière.

Le second chapitre, résultat du dépouillement des volumes IV à X, a donné à voir l'expansion de l'espace public par le discours de *L'Abeille*. Il a montré la complexification du statut du journal pour la communauté collégienne. Le véhicule hebdomadaire des jours estudiantins devint œuvre à relire, marque d'un capital culturel. L'autoreprésentation de l'espace public collégien franchit une étape inédite quand *L'Abeille* élabora un subtil et convaincant récit du développement des structures

éducatives du Séminaire qui accordait à l'élément collégien une considérable influence délibérée. L'hebdomadaire typographié, tout à la fois instrument normatif et porte-voix exorable de l'espace délibératif collégien, s'ouvrit à une acception de la chose politique dont la source se trouvait à l'extérieur des lieux d'échanges non-adultes. Mais la cohésion de l'espace public collégien ne fut pas pour autant compromise, car c'est par l'entremise de la sphère collégienne que les étudiants voulurent se préoccuper de politique adulte. C'est ce que signifie l'insistance manifestée en faveur d'une inflexion du champ discursif avec lequel composa le rédacteur de 1851-1852.

Juché sur la colline de Québec, le Petit Séminaire faisait à la communauté collégienne le cadeau d'une vue en surplomb sur les péniches et les vapeurs des ports, les chantiers navals, les faubourgs de la basse-ville, les méandres de la rivière Saint-Charles, les petites agglomérations s'échelonnant jusqu'à Montmorency, les champs que vainquait au nord la forêt, le chevauchement des montagnes laurentiennes et l'embouchure du fleuve Saint-Laurent que fendent et circonscrivent la Pointe-Lévy et l'île d'Orléans. Le spectacle laurentien qui enveloppait Québec semblait destiné au collégien comme le panorama est la raison d'être d'un belvédère. Et en même temps, le Petit Séminaire était étranger à la ville comme le belvédère est extérieur au paysage. La communauté collégienne se sentait appartenir à ce grand décor qui hébergeait pourtant une pluralité d'activités humaines que lui interdisait la ceinture de pierres de la maison d'éducation. Sur ce promontoire, nous avons repéré deux façons de se comporter par rapport au monde. Ces façons étaient chacune le résultat d'une articulation différente d'idées de la temporalité et du corps politique. Pour les porter à l'attention de la communauté historienne, nous nous sommes refusé à les figer chacune dans une catégorie hermétique. Plutôt, nous avons construit en parole quelque chose qui rappelle ces bustes dicéphales configurés comme les « doubles Hermès »[1]. Il y a correspondance entre la confusion des crânes et des nuques et la cohésion de l'espace public collégien. Par ses deux protagonistes cependant bien distincts, le buste dicéphale nous enseigne que les collégiens, à partir du socle de leur culture commune, tendaient à regarder le monde dans deux directions différentes, à travers deux prismes différents.

La première posture correspond au désir de vivre pour perpétuer la province civilisée du Canada selon la doctrine impériale au moyen de l'écriture d'une histoire située au confluent de la philosophie de l'histoire de Bossuet et de la pratique moderne de François-Xavier Garneau. Nous

[1] Ce type de représentation est bien connue pour avoir réuni les silhouettes d'Hérodote et de Thucydide sur un même socle. Jacqueline de Romilly, et non la moindre, s'est symboliquement emparée de cette pièce du Musée archéologique nationale de Naples pour justifier le choix de la Bibliothèque de la Pléiade de faire paraître, en 1964, les deux historiens grecs sous la même couverture. Notre présentation des deux postures collégiennes devant la condition historique peut être efficacement contenue dans une pareille allégorie. Jacqueline de Romilly, « Hérodote et Thucydide », dans Hérodote, Thucydide, *Œuvres complètes*, trad. Andrée Barguet et Denis Roussel, Paris, Les Éditions Gallimard (Bibliothèque de la pléiade), p. IX.

avons admis la nécessité de l'incendie du Parlement à Québec pour le développement de cette épistémologie de l'histoire collégienne. Et nous l'avons décrite assez méticuleusement pour qu'apparaisse ce qu'elle comportait de confus et d'incompatible. Cette portion de notre enquête est susceptible de jeter une nouvelle lumière sur notre compréhension du récit historique canadien dans les collèges. La seconde posture épistémologique nous a conduit à une critique de l'enseignement classique proprement collégienne, portée depuis le Bureau de *L'Abeille*, que n'avait pas encore relevée l'historiographie. Le recours à l'histoire biographique comme outil de décision individuelle et comme parade à l'histoire en voie de disciplinarisation mit en relief une ultime possibilité devant laquelle l'espace public collégien devait se résigner : le collège et le monde adulte devaient être regardés comme deux réels irréconciliables. En somme, on retiendra de notre étude que la condition historique occupait une place de premier plan dans la culture collégienne, sous-ensemble d'une collectivité neuve au début de la seconde moitié du XIXe siècle, mais surtout, on retiendra que l'espace public collégien était le terrain d'exploration de la réflexion historienne collégienne.

Nous sommes en droit de penser que les études à l'Université Laval et la poursuite du cursus au Grand Séminaire exercèrent une grande force d'attraction pour les collégiens précisément parce qu'elles constituaient des chemins qui permettaient d'espérer la préservation d'une expérience de la publicité étudiante. Le ralliement d'une communauté cohérente autour de l'adage « *Forsan et haec olim meminisse juvabit* » annonçait pour les temps futurs la douceur du souvenir et, ce faisant, invitait les collégiens à repousser le moment de la rupture avec la sphère publique étudiante et les condamnait à l'avance à devenir, une fois dans le siècle, ces relecteurs de *L'Abeille* avec « des larmes dans la voix[2] ». C'est à se demander, d'ailleurs, si la nostalgie d'inspiration virgilienne trouva des échos dans les écrits mémorialistes de la deuxième portion du XIXe siècle[3]. Et la prétendue influence exercée sur d'importantes institutions bas-canadiennes par la Société typographique du Petit Séminaire de Québec, quant à elle, appelle plus largement une réflexion sur la place occupée par *L'Abeille* dans l'économie culturelle adulte de la ville de Québec de la seconde moitié du XIXe siècle. Notre étude aura révélé l'importance de vérifier s'il exista quelque affinité entre les pratiques qui façonnèrent la communauté d'esprit collégienne et les pratiques de sociabilité infra-politique de l'élite canadienne-française.

---

[2] Roy, *Souvenirs d'une Classe au Séminaire de Québec (1867-1877)*, 170.

[3] Si nous prenons l'exemple des mémorialistes du XIXe siècle, c'est qu'ils ont fait l'objet d'un renouveau historiographique dans les deux dernières décennies. En témoignent le dossier que la revue *Voix et Images* y a consacré et le mémoire de maîtrise de Marie-Hélène Nadeau. Jacinthe Martel, « Avant-propos », *Voix et Images* 35, 3 (2010) : 5 ; Marie-Hélène Nadeau, « *Ab uno disce omnes* : les représentations de la mémoire collective dans le récit de soi chez Philippe Aubert de Gaspé » (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 2020).

BIBLIOGRAPHIE

Sources

a) Documents de centre d'archives (selon un ordre chronologique)

Archives du Musée de la civilisation — Québec (AMCQ)

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS13-1, *Plumitif du Conseil du Séminaire : volume 1er*, 29 mars 1665-1858, 162 pages ; MS13-2, *Plumitif du Conseil du Séminaire : volume 2e*, 3 septembre 1858-30 janvier 1883, 662 pages.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448.1, *Texte inaugural de la Société Typographique du Petit Séminaire de Québec*, avril 1848.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS34-1, *Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec commencé le 1 janvier 1849, avec quelques événements remarquables*, Volume 1 : janvier 1849-juillet 1865, 364 pages ; MS34-2, *Second volume du Journal des usages et coutumes du Séminaire de Québec, avec quelques événements remarquables*, 2 aouts 1865 - 31 mars 1878, 668 pages.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 219, no 59, *Attestation de reçu de Charles T. Palsgrave*, 5 septembre 1849.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 11, no 32, *Rapport du comité de régie de la Société typographique*, Québec, 25 juillet 1850.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 220, no 114, *Société typographique, Reçu du Séminaire de Québec pour les catéchismes et note d'examen et autres*, 27 mai 1853.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 233, no 226, *Société typographique, Reçu. Signature P. Audet trésorier*, 16 janvier 1854.

AMCQ, Fonds du Séminaire, MS448.2, *Bilan des comptes de la Société Typographique*, 1855-1867.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448, *La presse du petit séminaire de Québec* (cahier relié). Régistre [sic] depuis le 9 Décembre [sic] 1858, 1858-1864.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, 233, no 227, Société typographique, Reçu pour impression. Signature N. M. Huot, 27 juin 1859.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS448.3, Billet de convocation d'une assemblée des membres de la Société typographique du Petit Séminaire de Québec pour l'année scolaire 1864-1865.

AMCQ, Fonds du Séminaire de Québec, MS475, *L'Abeille* : cahiers des comptes. 1877-1881.

b) Périodiques (selon un ordre chronologique)

Charivari canadien, 1844.

L'Abeille, 1848-1554 ; 1858-1862.

Le foyer canadien, 1863-1866.

L'Abeille, 1877-1881.

c) Autres imprimés (selon un ordre chronologique)

Catalogue des officiers et des élèves du Séminaire de Québec, 1847-48. Québec, Au Petit Séminaire, 1848, 26 pages ; *1848-1849*, Québec, Au Petit Séminaire, 1849, 29 pages ; *1849-1850*, Québec, Au Petit Séminaire, 1850, 26 pages ; *1850-51,* Québec, Au petit Séminaire, 1851, 40 pages ; *1852-1853*. Québec, Petit Séminaire, 1853, 43 pages.

Chansonnier des colléges. Québec, Bureau de *L'Abeille*, 1850, 200 pages ; Seconde édition revue et augmentée, Québec, Au bureau de L'Abeille, 1854, 328 pages ; *Supplément au Chansonnier des colléges*, Québec, Au bureau de L'Abeille, 1854, 102 pages.

LARUE, François-Alexandre-Hubert. « Les chansons populaires et historiques du Canada ». *Le foyer canadien* 1 (1863) : 321-384 ; *Le foyer canadien* 3 (1865) : 5-72.

Règlement de la Société Typographique de Québec. Québec, imprimé pour la Société typographique, 1857, 15 pages ; Québec, Typographie Desbarats et Derbishire, 1861, 34 pages ; Québec, Atelier typographique de Léger Brousseau, 1866, 44 pages.

ROY, Joseph-Edmond. *Souvenirs d'une Classe au Séminaire de Québec (1867-1877)*. Premier Volume. Lévis, Imprimerie de l'auteur, 1905, 526 pages.

LACHANCE, Denis. « Études sur le journal *L'Abeille*, 1848-1849 ». Thèse de licence, Québec, Université Laval, 1965, 66 pages.

Œuvres du corpus occidental

ARISTOTE. *Politique*. Trad. J. Tricot. Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 1995 (1962).

GALILÉE. *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*. Trad. René Fréreux. Paris : Les Éditions du Seuil, 1992.

HÉRODOTE. *L'Enquête*. Trad. Andrée Barguet. Dans HÉRODOTE, THUCYDIDE. *Œuvres complètes*, 1-654. Paris : Les Éditions Gallimard (Bibliothèque de la pléiade), 1964.

VIRGILE. *L'Énéide*. Tome I : *Livre I à IV*. trad. Jacques Perret. Paris : Les belles lettres, 2013 (1977).

Études

ANDERSON, Benedict. *L'imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Trad. Pierre-Emmanuel Dauzat. Paris : La Découverte, 1996.

ARENDT, Hannah. « Le domaine public et le domaine privé » dans *La condition de l'homme moderne. 1958* dans *L'Humaine Condition*. Trad. Georges Frasier, 77-121. Paris : Les Éditions Gallimard (Collection Quarto), 2012.

ARENDT, Hannah. « La crise de l'éducation » dans *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique. 1961* dans *L'Humaine Condition*. Trad. Chantal Vezin, 743-762. Paris : Les Éditions Gallimard (Collection Quarto), 2012.

ARON, Raymond. *Dimensions de la conscience politique*. Paris : Les Belles Lettres, 2011 (1961).

AUBENQUE, Pierre. « Politique et éthique chez Aristote ». *Ktèma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques* 5 (1980) : 211-221.

BAILLARGEON, Noël. *Le Séminaire de Québec, de 1800 à 1850*. Sainte-Foy (Québec) : Les Presses de l'Université Laval, 1994.

BIENVENUE, Louise. « L'Église et l'enfance dans les écrits de Jean-Marie Fecteau (1949-2012) ». *Bulletin d'histoire politique* 25, 1 (2016) : 53-67.

BIENVENUE, Louise, Ollivier HUBERT et Christine HUDON. *Le collège classique pour garçon. Études historiques sur une institution québécoise disparue*. Montréal : Les Éditions Fides, 2014.

BIENVENUE, Louise. « Sortir de la délinquance par l'expérience institutionnelle. Une histoire racontée par les voix et par les corps (1873-1977) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 65, 2-3 (2013) : 307-330.

BIENVENUE, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal : Les Éditions du Boréal, 2003.

BOUCHARD, Gérard. « Apogée et déclin de l'idéologie ultramontaine à travers le journal le *Nouveau Monde*, 1867-1900 ». *Recherches sociographiques* 10, 2-3 (1969) : 261-291.

CAMBRON, Micheline. « François-Xavier Garneau et la presse. Écrire, fabriquer et penser le journal ». *Bulletin d'histoire politique* 27, 1 (2018) : 38-65.

CAMBRON, Micheline. « La poésie sur la place publique : récit en trois mouvements ». *Études françaises* 36, 3 (2000) : 95-112.

CAMBRON, Micheline. « Introduction : À la recherche de l'utopie » dans *Le journal* Le Canadien. *Littérature, espace public et utopie*, CAMBRON, Micheline, dir., 11-71. Montréal : Les Éditions Fides, 1999.

CAMBRON, Micheline. « Du "Canadien errant" au "Salut aux exilés" : l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction ». *Études françaises* 27, 1 (1991) : 75-86.

CASSIN, Barbara. *La nostalgie. Quand donc est-on chez soi ?* Paris : Les Éditions Autrement, 2018.

CASTAGNET-LARS, Véronique et Jean-François CONDETTE. « Pour une histoire renouvelée des élèves : placer l'élève au centre des analyses historiennes ? ». *Histoire de l'éducation* 150, 1 (2018) : 9-34.

CHARTIER, Roger. « Bibliographie et histoire culturelle » dans *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, 305-320. Paris : Les Éditions Albin Michel, 2009.

CHARTIER, Roger. « Le monde comme représentation ». *Annales. Économies, sociétés, civilisations* 44, 6 (1989) : 1505-1520.

CROTEAU, Georges. *Les frères éducateurs, 1920-1965. Promotion des études supérieures, modernisation de l'enseignement public*. Montréal (LaSalle) : Les Éditions Hurtubise, 1996.

DAGENAIS, Maxime. « *Le Canadien* ». Dans *Encyclopédie canadienne*, 2017. Page consultée le 25 avril 2023. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/le-canadien.

DEBIEN, Léon. « Les journaux de collège au XIXe siècle ». *Mens* 5, 2 (2005) : 345-395.

DE BONVILLE, Jean, et Fernande ROY. « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspective ». *Recherches sociographiques* XLI, 1 (2000) : 15-51.

DE BONVILLE, Jean. « Le discours des évêques québécois sur la presse de 1850 à 1914 ». SCHEC, *Études religieuses* 62 (1996) : 49-70.

DESCHÊNES, Amélie. « Intimité et individualité au pensionnat : la pratique du journal de Léandre-Coyteux Prévost, 1869-1870 » Mémoire en histoire, Université de Montréal, 2007.

DE ROMILLY, Jacqueline. « Hérodote et Thucydide » dans *Œuvres complètes*, HÉRODOTE, THUCYDIDE, Trad. Andrée Barguet et Denis Roussel, IX-XXVII. Paris : Les Éditions Gallimard (Bibliothèque de la pléiade), 1964.

DUFOUR, Richard. *Bibliothèque de l'Université Laval, 165 ans d'histoire, 1852-2017*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2018.

FECTEAU, Jean-Marie. « Du droit d'association au droit social : Essai sur la crise du droit libéral et l'émergence d'une alternative pluraliste à la norme étatique, 1850–1930 ». *Canadian journal of law and society* 12, 02 (1997) : 143-157.

FECTEAU, Jean-Marie. « État et associationisme au XIXe siècle québécois : éléments pour une problématique des rapports État/société dans la transition au capitalisme » dans *Colonial Leviathan. State Formation in Mid-Nineteenth-Century Canada*, GREER, Allan et Ian RADFORTH, dir., 134-162. Toronto : University of Toronto Press, 1992.

FECTEAU, Jean-Marie. « Les "petites républiques" : les compagnies et la mise en place du droit corporatif moderne au Québec au milieu du 19e siècle ». *Histoire sociale* 25, 49 (1992) : 35-56.

FECTEAU, Jean-Marie, Diane PACOM, Stanley B. RYERSON. « Jeunes et sociétés québécoise et canadienne » dans *La jeunesse et ses mouvements. Influence sur l'évolution des sociétés aux XIXe et XXe siècles*, 321-344. Paris : Les Éditions du CNRS, 1992.

FECTEAU, Jean-Marie. *Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIIIe siècle à 1840*. Outremont (Montréal) : VLB Éditeur, 1989.

GALARNEAU, Claude. « Sociabilité et associations volontaires à Québec, 1770-1859 ». *Les Cahiers des dix* 58 (2004) : 171-212.

GALARNEAU, Claude et Gilles GALLICHAN. « Les métiers de l'imprimerie » dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, FLEMING, Patricia, Gilles GALLICHAN et Yvan LAMONDE, dir., 85-92. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, vol. I : *Des débuts à 1840*.

GALARNEAU, Claude. *Les Collèges classiques au Canada français*, *1620-1970*. Montréal, Les Éditions Fides, 1978.

GALLICHAN, Gilles. « La presse au Québec : du journal partisan à la presse commerciale » dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, LAMONDE, Yvan, Patricia FLEMING et Fiona A. BLACK. dir., 319-322. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, volume 2 : *De 1840 à 1918*.

GRISÉ, Yolande. « La présence de Thomas Moore, auteur de *A Canadian Boat Song*, dans la poésie canadienne-française ». *Revue d'études canadiennes* 32, 2 (1997) : 48-71.

HABERMAS, Jürgen. *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Trad. Marc B. de Launay. Paris : Les Éditions Payot, 1993 (1962).

HAMELIN, Jean. *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*. Sainte-Foy (Québec) : Les Presses de l'Université Laval, 1995.

HARTOG, François. *Le Miroir d'Hérodote : Essai sur la représentation de l'autre*. Paris : Les Éditions Gallimard, 1991 (1980).

HÉBERT, Karine. *Impatient d'être soi-même. Les étudiants montréalais, 1895-1960*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2008.

HÉBERT, Yves. « Roy, Joseph-Edmond ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Université Laval/University of Toronto, 2003, vol. 14. Page consultée le 10 juillet 2024. https://www.biographi.ca/fr/bio/roy_joseph_edmond_14F.html.

HUBERT, Ollivier. « Collèges classiques et culture masculine, XVIIe — XXe siècle » dans *Atlas historique du Québec. L'école au Québec*, CAULIER, Brigitte, Andrée DUFOUR et Thérèse HAMEL, dir., 335-344. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2023.

HUBERT, Ollivier. « Petites écoles et collèges sulpiciens » dans *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, DESLANDRES, Dominique, John A. DICKINSON et Ollivier HUBERT. Montréal : Les Éditions Fides, 2007, 395-444.

HUDON, Christine. « Le pensionnat catholique aux xixe et xxe siècles » dans *Atlas historique du Québec. L'école au Québec*, CAULIER, Brigitte, Andrée DUFOUR, Thérèse HAMEL, dir., 401-412. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2023.

LAMONDE, Yvan. « Brownson à Montréal et à Québec » dans *Emerson, Thoreau et Brownson au Québec. Éléments pour une comparaison des milieux intellectuels en Nouvelle-Angleterre et au Bas-Canada (1830-1860)*, 87-116. Québec, Presses de L'Université Laval, 2018.

LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec*. Volume I : *1760-1896*, Montréal, Éditions Fides, 2000.

LAMONDE, Yvan. *Gens de Parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut Canadien de Montréal. 1845-1871*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1990.

LAMONDE, Yvan. *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*. LaSalle (Montréal) : Les Éditions Hurtubise HMH, 1980.

LAROCHELLE, Catherine et Robert TWISS. « Empire, Colonialism, and Place-Attachment in Young Minds : Quebec Students' Imaginative Travels int the Age of the New Imperialisme ». *The Journal of the History of Childhood and Youth* 16, 1 (2023) : 70-91.

LAROCHELLE, Catherine. *L'école du racisme. La construction de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915)*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2021.

LEBEL, Marc. « L'Enseignement de la philosophie ». *Cahiers d'Histoire de la Société historique de Québec* 20 (1968) : 9-77.

LECOMPTE-DUCHARME, Sébastien. « Pour croire, il faut savoir. L'enseignement de la culture catholique au secondaire québécois, 1870-1920 » Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, 2020.

LEMIEUX, Denise. « Les *Mélanges religieux*, 1841-1852 ». *Recherches sociographiques* 10, 2-3 (1969) : 207-236.

LE MOINE, Roger. « *Les Anciens Canadiens* ou Quand se fondent l'oral et l'écrit ». *Les Cahiers des dix* 47 (1992) : 193-214.

LEROUX, Éric. « Les imprimeurs : de l'atelier à l'industrie » dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, LAMONDE, Yvan, Patricia FLEMING et Fiona A. BLACK. dir., 77-90. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, volume II : *De 1840 à 1918*.

LIVERNOIS, Jonathan. *Entre deux feux. Parlementarisme et lettres au Québec (1763-1936)*. Montréal : Les Éditions du Boréal, 2021, 382 pages.

LOPEZ, Denis. « Discours pour le prince : Bossuet et l'histoire ». *Littératures classiques* 30 (1997) : 173-186.

MARCOTTE, Gilles. « Garneau dans le texte » dans *Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Discours préliminaire. Livre I et II*, GARNEAU, François-Xavier, 7-42. Montréal : Bibliothèque québécoise, 1996.

MARQUIS, Dominique. *Jules-Paul Tardivel : l'homme public et l'homme privé (1851-1905)*. Montréal : Leméac Éditeur, 2021.

MARQUIS, Dominique. *Un quotidien pour l'Église. L'Action catholique, 1910-1940*. Montréal : Leméac Éditeur, 2003.

MARTEL, Jacinthe. « Avant-propos ». *Voix et Images* 35, 3 (2010) : 5.

MOISAN, Clément. « L'art poétique à l'usage du Petit Séminaire de Québec ». *Études littéraires* 22, 3 (1990) : 77-85.

NADEAU, Marie-Hélène. « *Ab uno disce omnes* : les représentations de la mémoire collective dans le récit de soi chez Philippe Aubert de Gaspé » Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 2020.

PAYEN, Pascal. « Thucydide et Rollin : émergence du paradigme athénien au xviiie siècle » dans *Ombres de Thucydide*, FROMENTIN, Valérie, Sophie GOTTELAND et Pascal PAYEN, dir., 613-631. Pessac : Les Éditions Ausonius, 2010.

PETITCLERC, Martin. « Histoire politique et régulation sociale. Essai sur le parcours intellectuel de Jean-Marie Fecteau ». *Bulletin d'histoire politique* 25, 1 (2016) : 11-24.

PROVOST, Honorius. « Ango des Maizerets, Louis ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2023 (1969), vol. 2. Page consultée le 4 avril 2024. http://www.biographi.ca/fr/bio/ango_des_maizerets_louis_2F.html.

PROVOST, Honorius. *Le Séminaire de Québec. Documents et biographies*. Québec, Publications des Archives du Séminaire de Québec, 1964.

RAYMOND-DUFOUR, Maxime. « L'histoire au collège classique : des connaissances littéraires à la discipline » dans *Atlas historique du Québec. L'école au Québec*, CAULIER, Brigitte, Andrée DUFOUR, Thérèse HAMEL, dir., 345. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2023.

RAYMOND-DUFOUR, Maxime. « L'Universel et le national : une étude des consciences historiques au Canada français de la première moitié du dix-neuvième siècle » Thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal, 2017.

RICŒUR, Paul. *Soi-même comme un autre*. Paris, Les Éditions du Seuil (coll. Points essais), 1990.

RICŒUR, Paul. *La Symbolique du mal*. Paris : Les Éditions Montaigne, 1960.

ROBERT, Martin et Catherine LAROCHELLE. « Régulation et civilisation : aux périphéries de la pensée de Jean-Marie Fecteau ». *Bulletin d'histoire politique* 25, 1 (2016) : 68-80.

ROBIDOUX, Réjean. « Crémazie, Octave ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1972, vol. 10.
Page consultée le 4 avril 2024. http://www.biographi.ca/fr/bio/cremazie_octave_10F.html.

ROUSSEAU, Louis. « L'imprimé religieux et ses lecteurs au Québec » dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* LAMONDE, Yvan, Patricia FLEMING et Fiona A. BLACK. dir., 380-385. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, volume II : *De 1840 à 1918*.

ROY, Max. « Les pratiques littéraires des étudiants au cours classique ». *Études littéraires* 14, 3 (décembre 1981) : 439-462.

ROY, Fernande. « Les intellectuels canadiens-français du siècle dernier : les journalistes » dans *L'inscription sociale de l'intellectuel*, BRUNET, Manon et Pierre LANTHIER, dir., 341-350. Sainte-Foy/Paris : Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 2000.

SAVARD, Pierre. « Pour l'histoire des jeunes ». *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle* 2 (1994) : 119-131.

SAVARD, Pierre. « Enseignement de l'histoire et de la géographie ». *Cahiers d'Histoire de la Société historique de Québec* 20 (1968) : 79-143.

SAVARD, Pierre. *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis (1851-1905)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1967.

SYLVAIN, Philippe. « Les débuts du *Courrier du Canada* et le progrès de l'ultramontanisme canadien-français ». *Les Cahiers des Dix* 32 (1967) : 255-278.

TAYLOR, Charles. « What's wrong with negative liberty » dans *Philosophy and the human sciences. Philosophical Papers 2*. 211-229. Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

TRUDEL, Marcel. « Ces collégiens du XIXe siècle » dans *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, 315-346. Montréal : Bibliothèque québécoise, 2006.

TRUJIC, Irena. « L'intertextualité classique dans la production littéraire du Québec des années 1850-1870 » Thèse de doctorat en littérature de langue française, Université de Montréal, 2011.

TURCOTTE, Paul-André. *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970). Utopie et modernité*. Montréal : Les Éditions Bellarmin, 1988.

WARREN, Jean-Philippe. « La ville de Québec comme foyer "libéral" au XIXe siècle. Les catholiques canadiens-français entre opportunisme et ultramontanisme ». *Archives de sciences sociales des religions* 165 (janvier-mars 2014) : 227-244.